X.- Abbé F.X. Côté,
Séminaire,
St-Hyacinthe, P.Q.

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

LE CLAIRON

Cette semaine
* * *
14 PAGES EN
DEUX SECTIONS

VOL. XXXIX — No 47 [Membre de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada] SAINT-HYACINTHE, 24 NOVEMBRE 1950 [Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa] Prix: 5 cents

Vote lundi et mardi sur l'emprunt de $1,425,000

Les électeurs-propriétaires devront se prononcer pour ou contre le règlement adopté le 6 novembre. — Bureaux de scrutin ouverts de 9.00 a.m. à 6.00 p.m. — Emprunt pour défrayer le coût de multiples travaux municipaux.

C'est lundi et mardi prochains, les 27 et 28 novembre, que les électrices et électeurs, propriétaires fonciers, de la Cité de St-Hyacinthe, se rendront aux urnes pour décider du règlement municipal autorisant un emprunt et une émission d'obligations au montant de 1,425,000.00, payables en trente ans. Le règlement No 674, décrétant divers travaux de voirie, d'égout, d'aqueduc, d'éclairage et autres améliorations en notre ville fut adopté et approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal lors de sa séance régulière du 6 novembre dernier.

Dans une déclaration qu'il a remise à la presse, et que nous publions aux textes dans une autre colonne, Son Honneur le Maire Ernest-O. Picard se dit assuré que l'esprit civique qui anime les électrices et électeurs de St-Hyacinthe les incitera à se rendre "nombreux et dès la première heure déposer vos votes en faveur de l'adoption de ce règlement d'emprunt, contracté pour le bien-être de tous nos concitoyens et qui nous permettra de continuer dans la voie d'un progrès constant..."

Comme annoncé lors de l'adoption de ce règlement, les bureaux de scrutin seront ouverts à l'Hôtel de Ville de 9 heures du matin à 6 heures du soir, les journées de lundi et mardi.

Les travaux

Le conseil croit qu'il est devenu "absolument nécessaire" de pourvoir de conduites d'eau, d'égouts, de rues, de trottoirs, d'éclairage et d'autres services d'utilité publique les nouveaux territoires de St-Hyacinthe qui se couvrent d'habitations et d'industries.

Aussi, le principal item des travaux contemplés est-il la construction d'un égout collecteur devant desservir non seulement les districts nord et nord-ouest de la ville, mais aussi le Grand Séminaire dont la construction débutera au printemps.

Comme nous l'annoncions dans notre édition du 10 courant, les travaux comprendront l'installation d'un système de chauffage pour l'aréna de St-Hyacinthe, amélioration que les sportifs réclament à grands cris depuis nombre d'années. Il est à prévoir que si le règlement est approuvé au referendum, les travaux débuteront mercredi prochain, le 29.

Parmi les autres items, on note la construction d'un garage central, travaux d'élargissements de rues et de réfection de trottoirs, la construction d'une usine qui sera louée à des industriels, la réfection et construction des rues Bourdages et Sicotte jusqu'aux limites de la cité, le gravelage et la pose d'asphalte sur 22 rues et avenues, etc.

Les obligations

Tous ces travaux devant s'échelonner sur une période de trois ans, c'est l'intention du Conseil municipal de vendre les obligations par tranches, au fur et à mesure qu'on en aura besoin pour la continuation des travaux. Nos édiles espèrent ainsi épargner substantiellement sur les intérêts.

Gala populaire de la Chambre Sénior pour le temps de Noël

Magnifique projet de la Chambre de Commerce sénior de cette ville pour le temps des Fêtes. — Illumination des principales rues. — Concours pour deviner le nombre d'ampoules électriques contenues dans l'arbre de Noël qui sera érigé sur la marquise du Marché.

Le Conseil de la Chambre de Commerce en coopération avec les marchands locaux des rues Cascades, Mondor et en hommage à la population de la cité de St-Hyacinthe, a décidé d'illuminer les rues Mondor et Cascades, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An.

Cette illumination débutera le premier du mois de décembre 1950 pour se terminer le ou vers le 6 janvier 1951.

Nous attendons de bonnes nouvelles relativement à cette illumination pour les marchands et hommes d'affaires de l'avenue Laframbroise.

De plus, à différents endroits, sur les rues ainsi illuminées, un système de haut-parleurs fera entendre des airs, des chants et des choeurs de Noël afin de créer cette atmosphère du temps des Fêtes qui met la joie aux coeurs des petits et des grands.

A compter du premier jour de décembre 1950, la population sera appelée à participer à un concours devinette qui consistera à deviner le nombre exact de lumières contenues dans l'arbre de Noël érigé sur la marquise de la place du Marché Centre. Aucun achat ne sera requis pour pouvoir participer à ce concours. Tout ce que vous aurez à faire sera de vous rendre chez votre marchand local et de lui demander une carte de concours, d'y inscrire bien lisiblement votre nom et votre adresse et d'indiquer le nombre d'ampoules électriques qui se trouve dans l'Arbre de Noël en question.

La Chambre de Commerce de St-Hyacinthe a gracieusement consenti à fournir les prix de ce concours qui sont comme suit: un premier prix de $100.00, un deuxième prix de $50.00, un troisième prix de $25.00 et dix prix de $5.00. Ces prix seront attribués à la personne qui aura deviné le nombre juste et exact de lumières contenues dans l'Arbre de Noël. Au cas où plusieurs personnes trouveraient le chiffre exact, il s'ensuivra un tirage au sort pour déterminer l'heureux gagnant.

(Suite en page 7)

Une rectification

Nous avons publié la semaine dernière un fait divers où il était dit que Pierre de Cassagnac avait été condamné à une amende de $20 et les frais par le Magistrat Emile Marin, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir "exercé sans permis le métier de colporteur, en vendant des montres de porte en porte".

M. de Cassagnac désire nous faire remarquer à ce sujet qu'il ne colportait pas sa marchandise de porte en porte, mais l'offrait, tout simplement, à quelques amis de son entourage. La plainte aurait dû se lire: "D'avoir vers le 27 ou 28 septembre dernier avoir vendu des montres sans permis".

A Toronto

M. Jos. Fontaine, député de St-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des Communes, s'est rendu à Toronto la semaine dernière, en compagnie de M. Alphonse Deschêne et de M. Domina Fortin, agronomes. Ils furent reçus par toutes les Associations d'éleveurs de la région et assistèrent à un banquet mardi soir. Ils eurent aussi l'occasion de visiter le métro présentement en construction.

:o:

Une indemnité à Mlle Ethier

Lucille Ethier, de Saint-Hyacinthe, blessée dans un accident de la route, quand le camion dans lequel elle avait pris place était frappé par l'automobile de M. Rolland Corbeil, sur le boulevard Taschereau, a obtenu une indemnité de $1,400 avec dépens, dans un jugement rendu cette semaine par l'Hon. Juge Georges S. Challies, de la Cour supérieure. Me Gaetan Sylvestre, c.r., représentait Mlle Ethier, à l'audience.

Le tribunal décida que les cicatrices, sur le joli visage de Mlle Ethier valaient bien une compensation de $1,400, d'autant plus que ces marques pouvaient diminuer ses chances d'avenir.

Et le juge Challies accorda en plus à la victime de cet accident, un montant de $325 pour les douleurs subies, les soins médicaux et la perte de vêtements.

:o:

Larivière accusé de manslaughter

Québec, 21 (spécial)

Théodore Larivière, 47 ans, de Saint-Hyacinthe, a été traduit devant le tribunal sous une accusation de manslaughter, à la suite d'une collision dans laquelle M. Adélard Morin, de Saint-Grégoire de Montmorency, a péri, le 27 août dernier.

Larivière, encore invalide des blessures reçues lors de cette collision, a comparu devant le juge Alphonse Garon, dans une chaise roulante poussée par des policiers. Le cautionnement a été porté à $750.00 en argent comptant ou à $15,000 dollars sur obligations. L'enquête préliminaire a été fixée au 24 novembre.

:o:

Un fils à M. et Mme Rameau d'Or Turcotte

M. et Mme Rameau d'Or Turcotte, de la paroisse du Christ-Roi, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée, Marie, Johanne, Carole.

M. et Mme Rosaire Lafleur, grands-parents de l'enfant, assistèrent à la cérémonie comme parrain et marraine, et Mme Léopold Roy, tante du bébé était porteuse. Félécitatoins à M. et Mme Turcotte.

Des artistes visitent l'Hôpital des Vétérans

Jeudi après-midi, l'hôpital des Vétérans de notre ville recevait la visite de quelques artistes qui évoluent cette semaine sur la scène du His Majesty's à Montréal. M. John Pratt, directeur de la revue "One fort the Road", accompagné de quelques membres de sa troupe, vint divertir les patients, en leur présentant quelques numéros de chant et de pantomimes.

La représentation fut fort goûtée, et les vétérans qui assistèrent au spectacle ne ménagèrent pas leurs applaudissements. Tous les numéros étaient d'un comique irrésistible, et les rires fusèrent du commencement à la fin. Mentionnons particulièrement la chanson "Toronto", le numéro de danse et de chant: "Strictly Atomic", l'imitation des chanteurs de genre et le sketch intitulé: "The Reluctant Doukhobor", exécuté par M. John Pratt lui-même.

Après la représentation, les artistes visitèrent les salles de l'hôpital et causèrent avec les patients, leur promettant une autre visite pendant le mois de décembre.

Du Soir... ...au Matin

NEW-YORK. — La fête de l'Action de Grâces, aux Etats-Unis, a été assombrie par un terrible accident de chemin de fer, qui a fait 77 morts et plus de 300 blessés. La tragédie a soulevé l'opinion publique et le procureur général des Etats-Unis a promise de sévir. On sait que c'est le deuxième accident de ce genre survenu aux Etats-Unis depuis quelques jours. Le maire intérimaire de New-York a qualifié de crime ces actes de sabotage.

MONTREAL. — La compagnie Ford du Canada a annoncé la construction d'un gigantesque entrepôt à Montréal. Cette bâtisse coûterait environ $1,000,000 et serait construit à la Côte-de-Liesse. Cet entrepôt servira à la vente de pièces de rechange pour toutes les marques d'automobiles de cette compagnie.

JOLIETTE. — Les Lyons de Saint-Hyacinthe ont été défaits hier soir par le club Joliette au compte de 4 à 3. Pour les Lyons, Gerry Gravel a compté deux buts alors que Lapointe a compté l'autre. C'est la deuxième fois que ce club réussit à vaincre les hommes d'Oscar Aubuchon. C'était la deuxième rencontre de ces deux clubs en deux soirs consécutifs. On sait que le club local a défait le Joliette au compte de 6 à 2 ici mercredi soir.

St-Hyacinthe. — Un accident est survenu vers cinq heures, hier après-midi, au magasin Raoul Gaudet, rue Saint-François à St-Hyacinthe. M. Antoine Ouellette, âgé d'une trentaine d'années, et domicilié à 2455 Dumesnil, descendait un escalier quand il manqua pied et roula sur une quinzaine de marches. Il fut immédiatement transporté à l'Hôpital St-Charles, dans une ambulance de la maison Bienvenue et Mongeau. Il souffrirait de luxation à l'épaule droite. Selon toute probalité, son état n'est pas grave.

Hausse dans les prix du lait

La hausse varie suivant les endroits et les régions. — La production du lait ne laisse guère de profits aux cultivateurs.

Tel qu'annoncé ces jours derniers, la Commission de l'industrie laitière de la province de Québec a autorisé une augmentation des prix du lait.

A St-Hyacinthe et dans la région, le prix de vente du lait, qui était de $3.95 le 100 livres, a été porté à $4.10 f.o.b. depuis le 1er novembre.

La pinte de lait, qui se vendait 16 centins, se vend maintenant 17 centins. Le prix de la chopine de lait a été porté de 8 1-2 centins à 9 centins. Le demiard est demeuré à 5 centins.

Touchant cette augmentation, M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de l'U.C.C. et président du Comité de l'industrie laitière dans le même association, a fait la déclaration suivante:

"Cette décision de la Commission d'industrie laitière permet aux producteurs de lait de toucher une partie du surplus que les consommateurs consentent à payer depuis quelques semaines. Cependant, ce petit surplus se trouve amplement justifié si l'on se rappelle que les cultivateurs ont dû supporter depuis quelques années des hausses dans les prix de tous les articles manufacturés nécessaires à l'entreprise agricole."

M. Lemoine a fourni certains chiffres démontrant que les prix payés par les cultivateurs pour l'achat des instruments aratoires, des tracteurs, des engrais chimiques, des engrais alimentaires et pour la main-d'oeuvre sont excessivement élevés. Ainsi le coût de la main-d'oeuvre a connu une hausse de 245% depuis 1939 et de 7% depuis 1947. Les machines aratoires se vendent 60% plus cher qu'en 1939 et 33% plus cher qu'en 1947. Le prix des engrais chimiques a grimpé de 46.7% depuis 1938 et de 21% depuis 1947.

"En considérant tous ces facteurs, a conclu M. Lemoine, on comprend mieux que la production du lait ne laisse guère de profit aux cultivateurs."

:o:

Grande soirée au Patronage

Les anciens du Patronage St-Vincent de Paul de Saint-Hyacinthe présenteront, à huit heures et trente précises, dimanche soir, un spectacle nouveau-genre qui ne manquera pas d'intéresser toute la population de Saint-Hyacinthe.

Il y a deux semaines, cette organisation présentait une Soirée du Bon Vieux Temps qui sut plaire à tous les spectateurs. A la demande d'un très grand nombre de personnes, ils ont décidé de recommencer, mais cette fois avec un spectacle et une distribution tout à fait neufs.

M. Horace Berthiaume, maitre de maison, recevra la visite de tous les gens du rang de "XXX", et on en profitera pour célébrer. On trinquera, on dansera, on s'exécutera dans des chansons à répondre du vieux répertoire; bref, une vraie soirée du Bon Vieux Temps.

Les principaux interprètes seront M. Horace Berthiaume, Roland Bédard, et plusieurs autres artistes renommés qui ont décidé de causer d'agréables surprises. En plus, on présentera une artiste invitée, Mlle Lemay, diseuse de genre bien connue, qui fera valoir ses talents sur la scène.

Toute la population de Saint-Hyacinthe est cordialement invitée à assister à ce spectacle, dimanche soir, à huit heures et trente précises. L'entrée est absoulment gratuite. Qu'on se le dise et qu'on se rende en foule au Patronage Saint-Vincent de Paul, dimanche soir, le 26 novembre.

Un sujet d'un troupeau de St-Hyacinthe primé

Toronto, 17 (spécial)

L'exposition d'hiver de Toronto qui est actuellement en cours, attire des foules très nombreuses. M. Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe y a décroché un prix pour un concours de bovins. Madeleine de la Victoire un sujet de son troupeau figure parmi les gagnants.

PREMIÈRES MISÈRES

SOUVENIRS D'UN PETIT-FILS DE PORTEUR D'EAU

◆ ◆ ◆

PAR

T. - DAMIEN BOUCHARD

Roman de la vie réelle à lire chaque semaine en page 2

★ ★ ★

Les Anglais, la canaille, convertis en simples ennemis.

MON CHAPEAU D'PAILLE

Texte originaire

Texte altéré. Quatrième portée montrant la substitution dans le sixième vers.

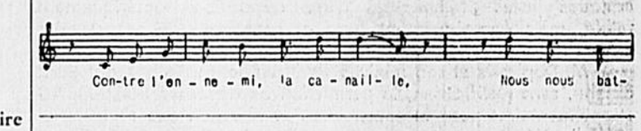

L'exemple le plus caractéristique que je puisse citer de l'astuce de nos fomentateurs de la discorde nationale m'a été fourni par une chanson très populaire dans nos milieux éducatifs: *Mon Chapeau d'Paille.*

(Voir page 2 au signe ★)

Appel du maire en faveur de l'emprunt

St-Hyacinthe
Ce 21 novembre 1950.

Aux électrices et électeurs, propriétaires fonciers, de la Cité de St-Hyacinthe.

Mesdames, Messieurs:

Après l'avoir étudié depuis au-delà de 6 mois, votre conseil municipal a adopté et approuvé à l'unanimité, à sa séance régulière du six novembre dernier, le règlement No 674 décrétant divers travaux de voirie, d'égout, d'aqueduc, d'éclairage, et autres améliorations en la cité de St-Hyacinthe.

Ce règlement autorise un emprunt et une émission d'obligations au montant de $1,425,000.00 payables en trente ans.

Vu l'expansion considérable et rapide de notre cité, surtout depuis ces quatre dernières années, ainsi qu'en fait foi le tableau suivant des permis de construction accordés par la cité et représentant environ 60% du coût réel.

1947	.....	$ 608,575.00
1948	.....	1,268,500.00
1949	.....	1,503,400.00
1950	.....	3,014,200.00

pour dix mois seulement.

Il est devenu absolument nécessaire de pourvoir de conduites d'eau, d'égouts, de rues, de trottoirs, d'éclairage et d'autres services d'utilité publique les nouveaux territoires de notre cité qui se couvrent et d'habitations et d'industries.

Le principal item des travaux que nous avons votés est la construction d'un égout collecteur devant desservir non seulement les districts nord et nord-ouest de la cité bâtis et occupés en grande partie par la coopérative d'habitation familiale, mais aussi le Grand Séminaire dont la construction doit commencer le printemps prochain.

De plus, il permettra d'égoutter les terrains appartenant à la cité, là où vont s'établir de nouvelles industries, et sa capacité évitera en même temps le danger d'inondation de caves en soulageant les autres égouts situés dans cette partie de la cité.

La longueur de ce tuyau d'égout est de huit mille cent pieds et sa construction coûtera $460,000.00.

Avec tout l'outillage moderne et absolument nécessaire que la cité possède pour l'exécution de ses travaux et pour sa saine administration, il est devenu indispensable, pour remiser et entretenir en meilleure condition possible sa machinerie, par conséquent, épargner de l'argent au contribuable, que la cité construise un garage central où nous pourrons exécuter tous nos travaux d'entretien et de réparations et exercer en même temps une meilleure surveillance sur le travail à accomplir.

Le coût de la construction et de l'aménagement de ce garage municipal sera de $150,000.00.

La circulation dans notre cité devient un problème épineux, vu l'étroitesse de nos rues, pour y remédier nous vous demandons de voter un montant de $50,000.00 pour payer le coût d'élargissement des rues, déplacement des puisards, réfection des bordures de trottoirs et déplacement de poteaux.

Nous vous demandons aussi d'approuver le montant de $100,000.00 que nous avons voté pour payer le coût de construction d'une usine qui sera louée à des industriels pour un loyer annuel devant couvrir et l'amortissement et les intérêts.

Nous avons aussi inclus dans ce règlement un montant de $92,000,00 pour la réfection et la construction de la rue Bourdages et de la rue Sicotte jusqu'aux limites de la cité.

Malgré tout le travail de nos employés et toute notre bonne volonté, il est devenu impossible, vu l'accroissement de notre population et les conditions hygiéniques, de continuer de déposer à ciel ouvert, sur le terrain que la cité possède, les vidanges recueillies dans nos limites, nous avons voté un montant de $25,000.00 pour l'achat d'outillages devant servir à enfouir les vidanges et à les recouvrir entièrement, afin d'éviter le feu, la vermine et les mauvaises odeurs.

Le département des parcs et des terrains de jeux exige un montant de $35,000.00 pour l'amélioration du Stade Municipal, pour payer la conversion du Parc Bouchard en terrain de jeux, comprenant piscines pour enfants, terrains de tennis, balles, etc., et enfin pour l'achat d'un terrain dans le quartier No 5 et son aménagement en terrains de jeux pour enfants.

Le département du service des eaux et de l'électricité exige un montant de $50,000.00 pour payer le coût de la construction d'une conduite d'eau dans les rues Dessaulles et Ste-Anne, pour l'installation d'éclairage dans les nouvelles rues, et l'amélioration du système actuel dans les vieux quartiers, ainsi que l'achat et l'installation de nouvelles bornes-fontaines.

Ce sont, Mesdames et Messieurs, les principaux items de ce règlement d'emprunt, qu'en toute confiance nous soumettons à votre approbation.

Le montant de $463,000.00 qui en est la balance couvre le gravelage ou la pose d'asphalte sur 22 rues ou avenues, la construction d'égouts ordinaires dans six rues, les achats pour les services du feu et de la voirie, comprenant une voiture à incendie, un camion citerne, des tracteurs à neige, des camions et autres outillages, ainsi que des montants nécessaires pour l'ouverture de nouvelles rues, quand la nécessité s'y fera sentir.

Comme nous nous attendons à ce que l'exécution de ces travaux s'échelonne sur une période de trois ans, c'est l'intention de notre conseil de vendre les obligations de ce règlement d'emprunt, non dans un bloc, mais par tranches au fur et à mesure que nous en aurons besoin, pour l'exécution des travaux. Cette manière d'agir, nous épargnera un bon montant d'intérêts.

La votation sur ce règlement d'emprunt est fixé aux 27 et 28 novembre, lundi et mardi prochain, et les bureaux de scrutin seront ouverts à l'hôtel de ville de 9 heures du matin à 6 heures du soir durant ces deux jours.

Connaissant toute la confiance dont vous honorez votre conseil municipal et l'esprit civique qui caractérise chacun de vous tous, je suis assuré, mesdames et messieurs, que vous viendrez nombreux et dès la première heure déposer vos votes en faveur de l'adoption de ce règlement d'emprunt, contracté pour le bien-être de tous nos concitoyens et qui nous permettra de continuer dans la voie d'un progrès constant, à provoquer l'admiration de nos visiteurs, à servir d'exemple et d'émulation aux autres villes de la Province ,et à nous faire aimer et apprécier davantage notre cité où règne la bonne entente, la paix et l'harmonie.

Ernest-O. PICARD,
Maire.

AVIS AUX LECTEURS

Pour permettre à nos lecteurs de prendre connaissance des arguments évoqués en faveur du nouvel emprunt municipal, nous remettons à la semaine prochaine la chronique hebdomadaire de notre rédacteur en chef.

Réunion mensuelle

Les membres du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, sont priés de prendre note que leur réunion mensuelle aura lieu le 26 novembre, à 8.45 heures en la chapelle Saint-Vincent-Ferrier.

:o:

Un double jubilé au Précieux-Sang

Samedi, le 25 courant, à 8.30 h. a.m., une grand'messe solennelle sera chantée au Monastère du Précieux-Sang, de cette ville, à l'occasion d'un double jubilé de profession religieuse. La révérende Soeur M. Sainte-Marthe (Evaléda Demers) y célèbrera son jubilé de diamant; et la révérende Socur Saint-Laurent (Victoria Lamarche), son jubilé d'or.

Le sermon de circonstances sera prononcé par M. le chanoine Louis-Philippe Lamarche, curé de Saint-Barthélémy (Bertier), parent d'une des jubilaires. Les fidèles sont cordialement invités à assister à cette picuse célébration.

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe.
Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 14ième Avenue, par l'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction: 498 — Administration: 143

Directeur: T.-Damien Bouchard
Rédacteur en chef: Guy Gagnon
Secrétaire de la rédaction: Cécile-E. Bouchard
Gérant: Jean-Paul Brault

Nouvellistes: — — Fernand Berthiaume, P.-N. Fugère
Sports: — — Roger Cyr

Abonnement:
6 moit - $1.25
1 an — $2.00
3 ans - $5.00

En vente chez tous les dépositaires de journaux.

Session électorale

par Guy GAGNON

La dernière session provinciale, celle dite d'urgence, a duré cinq jours. Très courte session, la plus courte peut-être qu'ait connue la Législature de Québec.

Cela n'aura pas empêché le gouvernement conservateur de l'Union duplessiste d'obtenir un autre mandat en blanc qui lui permettra de poursuivre pendant trois autres années sa politique éhontée de gaspillage des deniers publics. Et cela, en dépit des critiques justes et honnêtes d'une opposition numériquement faible, mais énergiquement forte et consciente de ses devoirs envers notre population.

M. Duplessis et son ministre de la voirie, M. Talbot, ont donc obtenu, sans justification, la permission de dépenser $60,000,000 supplémentaires pour la construction et réfection des routes provinciales. L'argent ne poussant pas dans les champs — quoique en pensent et en disent les créditistes de l'Union des électeurs — il faudra la trouver ailleurs. C'est-à-dire dans la poche du contribuable, comme toujours hélas! C'est déjà fait, puisque non satisfaite d'avoir empoché la taxe de huit cents le gallon sur l'essence dont le gouvernement d'Ottawa nous avait fait cadeau, l'Union conservatrice en a ajouté une nouvelle de deux cents le gallon. Paie, Baptiste!

Il va sans dire que M. Talbot s'est fendu d'un beau discours. Pour une fois que le "cheuf" lui en donnait la permission! C'est bien le moins qu'il pouvait faire pour remercier les brebis "unionistes" qui **devaient** lui faire cadeau de $60,000,000.

Pourtant, le correspondant parlementaire d'un quotidien de la métropole, qui a dû écouter du début jusqu'à la fin les fleurs de rhétorique de M. Talbot, a déclaré froidement que le ministre ne l'avait pas convaincu. Et on ne pourra pas dire que c'est par sympathie pour l'opposition libérale que ce journaliste s'est prononcé contre ce nouveau mandat en blanc, puisqu'il a nom de Pierre Laporte et représente officiellement à Québec le journal **Le Devoir.**

Dans un éditorial qu'il publiait dans cette feuille ultra-nationaliste, en date du 17 novembbre dernier, M. Laporte écrit:

"M. Talbot prouve — était-ce nécessaire? — que la province a progressé. Mais il ne nous a pas convaincu que ce progrès nécessite la construction immédiate de $60,000,000 de routes **en sus des $140,000,000 qu'il a dépensés à cette fin depuis trois ans.**

"Dans quels comtés faut-il des routes? Pour desservir quels centres? Pour développer quelles régions? Au profit de quelles industries? De quelle population? Le ministre ne le dit pas. Il a cité des chiffres, des statistiques pour prouver que tous les ministères avaient fait des progrès, et il a conclu: il faut des routes. On pourrait presque résumer la thèse du ministre de la voirie dans la phrase suivante: "Il y a vingt et un ministres, donc il faut des routes."

Les critiques de M. Laporte ne s'arrêtent pas là. Il pousse beaucoup plus loin son raisonnement, démontrant que les raisons évoquées pour obtenir $60,000,000 ne sont qu'un camouflage voilant à peine le gouffre financier où est en voie de s'engloutir Maurice et son troupeau.

"Le ministre a invoqué deux arguments: le développement de la province et les besoins de la défense civile.

"La défense civile? Voilà quelque chose d'entièrement nouveau dans la politique de l'Union Nationale. Quelque chose d'un peu comique.

"M. Talbot lui-même devait avoir de sérieuses envies de rire, hier, quand il disait à la Chambre que la responsabilité du gouvernement serait terrible si nous avions un jour à repousser un envahisseur et que nous n'ayons pas les routes pour le faire.

"Voilà l'Union Nationale sur le sentier de la guerre!

"Parions que l'an prochain M. Duplessis va nommer un vingt-deuxième ministre: le ministre de la défense provinciale. Il se fera voter un budget de guerre et changera le titre de sa police en celui de 'général en chef de l'armée provinciale'.

"Le gouvernement n'a sans doute pas songer qu'il empiète sur les prérogatives d'Ottawa; qu'il s'immisce dans un domaine — la guerre — que la Constitution et la tradition concèdent au gouvernement central. Faudra-t-il que les journaux après s'être battus pour l'autonomie des provinces se portent à la défense de l'autonomie fédérale?"

Et le journaliste du **Devoir conclut:** "Nous nous opposons à deux excès: 1) à ce que le gouvernement dépense trop pour la voirie, car la capacité de payer doit, là comme ailleurs, limiter la dépense; 2) à ce que le gouvernement se fasse voter des sommes d'argent pour des routes, même très urgentes, sans qu'il nous dise où et comment il entend les dépenser."

Ce que M. Laporte ne dit pas, volontairement ou non, c'est que le gouvernement a reçu, en fait, l'autorisation de construire des routes pour $60,000,000 où, comment et **quand** cela lui plaira. Et c'est ici que se trouve la vraie raison de cette mesure anti-démocratique.

$60,000,000 de routes? Mais c'est un acquis précieux en temps d'élections. Et comme l'Union Nationale doit légalement revenir devant le peuple d'ici trois ans, rien n'empêche le ministre de la voirie de faire des routes au moment précis où son "cheuf" annoncera l'appel au peuple.

$60,000,000 de travaux de voirie dans une période électorale de six à huit semaines, ça permet de couvrir toute la province. Et quand l'on sait comment le régime autoritaire duplessiste accorde les contrats et engage la main-d'oeuvre, ça n'a rien de rassurant pour le contribuable.

$60,000,000 de contrats, ça représente une ristourne intéressante pour la caisse électorale. Et ça lie moralement des milliers de travailleurs qui devront promettre fidélité à l'Union Nationale pour obtenir un emploi dont ils ont un urgent besoin!

On serait en droit de conclure: Une session électorale d'urgence.

G. G.

PREMIÈRES MISÈRES

Souvenirs d'un petit-fils de porteur d'eau

par T.-Damien BOUCHARD

(Suite)

48 26 Novembre 1950

II

Les yeux qui s'ouvrent

C'est alors que je me décidai, au risque de compromettre mon rang dans le paradis, comme m'en avaient menacé un grand nombre de ceux qui avaient été chargés de mon éducation, d'apprendre l'histoire ailleurs que dans les seuls livres que nous avions permission de lire. A partir de ce moment, je me rendis compte de la grande vérité du proverbe: "Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son."

Je m'étais aperçu qu'on m'avait bourré le crâne sur cette question, comme sur tant d'autres. On m'avait appris à détester les Anglais, non pas dans mon intérêt, ni dans celui de mes compatriotes de langue française, mais pour servir l'intérêt des classes privilégiées ou des individus occupant des fonctions publique grassement rétribuées et qui maintiennent leur domination et conservent leur situation en pratiquant cet évangile de haine que le Christ était pourtant venu détruire sur la terre.

J'avais eu, au cours de la guerre du Transvaal, une preuve d'un fort courant anti-anglais par une manifestation et une contre-manifestation de la rue à l'occasion de la libération de Ladysmith par les troupes britanniques.

Nous avions à Saint-Hyacinthe quelques familles anglaises et un groupe assez restreint de citoyens influents de notre langue qui sympathisaient avec les troupes impériales. Mon père, à cette époque, avait fait acheter, par mon frère, une nouvelle auberge, située, celle-là, sur la place du Marché Centre. Nous y avions transporté nos meubles vers la fin d'avril 1899. Les meilleurs clients de notre taverne de la rue Saint-Simon et ceux que je trouvais les plus intéressants se recrutaient dans un groupe d'étudiants qui faisaient leur stage dans nos études d'avocats et de notaires de la ville. Ils se ressentaient, eux aussi, de leur éducation première; ils admiraient les Boers et ne cachaient pas leurs sentiments. Ce groupe de frondeurs, dont les chefs avaient beaucoup d'esprit, me manifestaient une amitié qu'ils prouvaient, les uns et les autres, en levant assez souvent leurs verres de bière à la santé de Ti-Charles, leur futur confrère.

Les partisans de la célébration de la victoire des troupes royales s'étaient réunis dans les salons fashionables de l'hôtel Yamaska, place Dessaulles. La bâtisse, en pierre de taille, était surmontée d'une tourelle; c'est des ouvertures de cette coupole qu'on devait lancer un feu d'artifice pour célébrer dignement cet événement. On y avait monté des bombes détonnantes, des fusées, des pétards et diverses pièces pyrotechniques.

Les étudiants, ayant eu vent de l'affaire, avaient organisé une contre-manifestation. A l'heure annoncée pour le spectacle, les rues étaient encombrées, mais d'inquiétants remous de têtes humaines indiquaient la présence de nombreux contre-manifestants, amis des paysans du Veldt sud-africain.

La première bombe était à peine lancée de la petite tour qu'une grêle de cailloux assaillit l'artificier en même temps que des vociférations s'élevèrent de la foule. Les projectiles partis de la rue, des balcons et du haut des toits avoisinants, arrivaient de tous côtés. Les pièces pyrotechniques furent atteintes et prirent feu; leur lanceur, voyant sa vie en danger, se hâta de déguerpir. Les fusées dont le plus grand nombre, au lieu de monter vers le ciel, descendaient vers le sol, crachaient leurs jets brûlants et multicolores sur les gens qui prenaient la fuite.

Les pompiers vinrent mettre fin au feu de joie et au commencement d'incendie allumé dans la tourelle. Ce qui restait de la foule partit en procession pour se rendre à la place du Marché Centre. Le point de ralliement était l'auberge du père Damien. Un des étudiants qui avait sa pension chez nous, le grand Philippe Fournier, rédacteur à l'*Union*, un de nos journaux locaux, et l'auteur d'un roman si peu célèbre que je ne m'en rappelle même plus le titre, entra, sans consulter personne, dans notre salle à manger, avec deux ou trois de ses camarades. Il enleva la grande moustiquaire protégeant habituellement les dîneurs contre l'invasion des essaims de mouches attirées par les étaux de bouchers, et les étudiants prononcèrent des discours révolutionnaires à la foule pressée dans la rue.

Dans la nuit l'Union Jack, qu'on avait hissé au sommet de la haute tour du marché qui servait en même temps d'Hôtel de ville, fut enlevé et disparut mystérieusement. On disait que le mât était inaccessible autrement que par des escaliers intérieurs passant par des pièces fermées à clef et gardées par la police. Un jeune homme d'une hardiesse téméraire avait, à l'aide d'échelles et de câbles, monté sur les hauts toits. Il avait coupé la corde du drapeau, puis il était descendu de sa position périlleuse pour cacher l'Union Jack dans un établissement commercial avoisinant, hors de la connaissance du propriétaire.

Longtemps le nom de l'auteur de ce coup d'audace fut tenu secret. C'était un habitué de notre taverne — un coupeur de cuir comme mon père — Arthur Séguin, mieux connu sous le surnom de *Soldat*, un volontaire de notre milice locale; il jouissait d'une grande popularité chez ses camarades du Quatre-Vingt-Quatrième Régiment. Comme tous les autres, bien qu'il fût un homme à idées très larges, il avait été fanatisé contre les Anglais par la campagne sourde menée depuis un temps immémorial par les semeurs de préjugés, les dangereux profiteurs de l'idée religieuse et patriotique.

Pour donner une idée du travail en sourdine des agitateurs intentionnés à soulever le fanatisme de race dans l'âme des jeunes Canadiens-français de son époque et de celle qui a suivi, il suffit de signaler le genre de chants populaires qu'on mettait dans la bouche des élèves de nos écoles publiques, de nos collèges, de nos couvents et de nos séminaires à la fin du dix-neuvième siècle et au commencement de celui dans lequel nous vivons. Sous le prétexte fallacieux de promouvoir un esprit national et chrétien de bon aloi on leur distribuait à profusion des chants prétendus patriotiques mais en réalité de nature à déformer le cerveau des jeunes plutôt qu'à le meubler des doctrines prêchées par le fondateur de notre religion, l'Apôtre de la paix universelle.

L'exemple le plus caractéristique que je puisse citer de l'astuce de nos fomentateurs de la discorde nationale m'a été fourni par une chanson très populaire dans nos milieux éducatifs: ★ *Mon Chapeau de Paille.* Cet hymne de combat pour les nationalistes est composé de vers bien tournés et se chante sur un air entraînant. J'ignore le nom de l'auteur de la musique, quant à celui des mots il m'est incertain; on m'a répété qu'ils étaient sortis de la plume de l'Abbé Lionel Groulx. Si cette information n'était pas conforme à la vérité, je dois dire que les vers originaires étaient bien dans le ton des idées de celui qui restera dans l'histoire de notre race comme le chef incontesté de l'école ultra-nationaliste des débuts du vingtième siècle.

Voici le premier couplet d'une ancienne édition de cette chanson en vogue dans nos écoles dans lesquelles on employait et on emploie encore l'argent des contribuables de toute religion à répandre la doctrine nationaliste étroite en enseignant les lettres et les sciences:

A Saint-Denis, près des grands bois
Un jour d'orage et de bataille,
Je mis pour la première fois
Mon chapeau d'paille.
Sans égards pour mon beau chapeau,
Contre les Anglais, la canaille,
Nous nous battîmes sans repos,
En chapeau d'paille.

Ce texte a été tiré à des milliers et des milliers d'exemplaires par *La Bonne Chanson* éditée par un prêtre du Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'Abbé Charles-Emile Gadbois. M. Gadbois est un brave citoyen. Il est le fils d'un de mes anciens et de mes plus zélés chefs politiques de la campagne, l'ex-maire de la paroisse de Saint-Barnabé; étant un digne descendant de son père il ne peut être un esprit étroit. Il a eu le simple tort de ne pas s'apercevoir qu'on s'est servi de son activité fébrile et de ses talents publicitaires pour propager des idées qu'il doit être loin de favoriser.

Lui a-t-on signalé l'injustice qu'il avait commise en incitant les jeunes à traiter ouvertement les Anglais d'être de *la canaille?* Toujours est-il qu'en réimprimant la même chanson avec son accompagnement les mots répréhensibles disparurent pour être remplacés par des termes signifiant, au fond, la même chose, mais moins acerbes pour nos compatriotes parlant une langue autre que la nôtre: l'expression *les Anglais la canaille* devint *l'ennemi la canaille* comme on le constate par le même texte qui se lit maintenant.

Sans égards pour mon beau chapeau,
Contre l'ennemi, la canaille,
Nous nous battîmes sans repos,
En chapeau d'paille!

Mon Chapeau de Paille est un exemple entre cent des chants pernicieux qu'on popularise chez notre jeunesse pour la fanatiser contre ceux qui ne parlent pas notre langue et ne pratiquent pas notre religion. Dans *La Bonne Chanson* j'en trouve plusieurs; j'en cite un qui est caractéristique: *Ils ne l'auront jamais.* Cet hymne nous est donné comme une adaptation d'une chanson flamande par l'Abbé Lionel Groulx. Le refrain se lit comme suit:

"Ils ne l'auront jamais, jamais,
Ils ne l'auront jamais, jamais,
L'âme de la Nouvelle France;
Redisons ce cri de vaillance:
"Ils ne l'auront jamais, jamais!"

Voici le premier et le quatrième couplet.

I

"Ils ont dit dans leur fol orgueil:
Nous te prendrons, ô race fière.
Et ta langue et ton âme altière,
En paix nous clouerons ton cercueil."

IV

"Tant que nos mères à genoux,
Nos aïeules en coiffe blanche,
Près des berceaux de la revanche.
Rediront les mots de chez nous;"

Et c'est sous l'oeil paterne des membres du Conseil de l'Instruction Publique dans lequel siègent tous nos Evêques catholiques qu'on laisse se poursuivre cette propagande malsaine et qu'on tolère, si on ne les encourage pas, ces appels à la haine de race et de religion alors qu'on est censé prêcher l'amour évangélique, suivant la doctrine de Celui qui a dit: *Aimez-vous les uns les autres, soyez tous frères.* En serait-il de même si notre enseignement était sous la direction d'un ministère d'éducation nationale?

Comme l'Abbé Gadbois je fus dans ma jeunesse la victime innocente et l'instrument inconscient des chefs politico-religieux chargés de mon instruction. Il n'est donc pas étonnant qu'au début de ma vie j'aie entretenu des sentiments d'anti-britannisme qui m'ont porté, sur la question nationale, à donner à ma première production littéraire: *le Fils du Meunier,* un esprit tout autre que celui que j'ai manifesté quand mes yeux se dessillèrent, à la lumière de la vraie histoire et du véritable intérêt canadien.

Mes compatriotes jugeront si, au cours de la période de ma vie publique couvrant les cinquante dernières années de mon existence, mes efforts pour la bonne entente m'ont mérité de me faire pardonner les écarts de plume et de langage de mon enfance, au temps où les semeurs de préjugés avaient réussi à m'obscurcir l'intelligence.

Cette histoire du *Chapeau de Paille* m'a fourni l'explication d'une attitude que je trouvais anciennement difficile à comprendre, chez un grand nombre de Canadiens-français et de catholiques sincères de mon entourage, sur la question de l'instruction publique. Ces gens persistent, malgré les arguments des partisans de l'école neutre, à s'opposer aux principes de non-confessionnalité acceptés, un peu partout dans le monde civilisé, parce qu'ils sont convaincus que, si l'enseignement religieux est toléré dans les écoles publiques, il devient impossible d'empêcher les éléments étroits du clergé de s'infiltrer dans la formation de l'esprit des jeunes pour le façonner suivant la volonté des groupes qui veulent faire servir, à tout prix, la religion à leurs fins temporelles; ce n'est pas à la religion qu'en veulent les partisans de l'école d'Etat mais à l'influence indue des réactionnaires.

S'il y avait possibilité de maintenir l'enseignement confessionnel en ayant la certitude de ne pas voir l'instruction tomber sous la domination des esprits rétrogrades, personne n'y trouverait d'objections sérieuses, car les principes des religions quelles que soient leurs diverses formes, sont acceptables par tous.

(A suivre)

(Tous droits de reproduction réservés)

★ *Voir illustration en page un.*

L'emprunt

Les électeurs-propriétaires seront appelés, au début de la semaine, à se prononcer sur le nouveau règlement d'emprunt municipal qui permettra à notre Conseil de ville d'obtenir suffisamment d'argent pour parfaire des travaux de voirie, d'aqueduc, d'égout, et autres. $1,425,000 — c'est beaucoup. Mais ça démontre peut-être l'expansion que continue de connaître notre ville modèle.

Il serait plutôt anormal qu'un Conseil de ville fasse appel aux électeurs pour ratifier un projet d'emprunt, si ce même conseil n'avait vraiment pas besoin du montant évoqué. Il y risquerait sûrement sa tête. D'ailleurs, la réponse finale est entre les mains des propriétaires fonciers — ceux qui paient les taxes — qui feront connaître leur décision au scrutin de lundi et mardi. Ayant déjà obtenu les informations nécessaires motivant cet emprunt, ils jugeront par leur vote positif ou négatif. C'est ainsi que le veut la démocratie.

Une seule remarque: s'il est démocratique de faire appel aux électeurs concernés dans une telle occasion, pour que le système fonctionne vraiment — qu'il conserve son caractère vraiment démocratique — il est essentiel que le vote donné soit majoritaire. C'est-à-dire qu'il est de toute nécessité que tous les électeurs et électrices, propriétaires fonciers, déposent leur bulletin dans les journées de lundi et mardi. Autrement, on risque que le projet *soit rejeté ou ratifié par un vote minoritaire, une partie seulement* des électeurs concernés s'étant prononcée. Ce ne serait plus de la démocratie.

G. G.

La voie du progrès

Le ministre provincial du commerce et de l'industrie vient de déclarer à Montréal: "La province de Québec est engagée dans le sentier du progrès. On ne peut ralentir la marche. Tous se doivent de collaborer, d'aller de l'avant en vue d'édifier un avenir à la hauteur des aspirations de la jeunesse, en particulier."

Belles paroles et que nous sommes quelque peu surpris de trouver dans la bouche d'un ministre d'un gouvernement qui n'a pas l'habitude de la beauté! D'autant plus qu'on ne sait pas au juste comment M. Beaulieu — un autre de nos ministres, ces inconnus — peut les justifier. Ah! mais s'il avait dit: "La province de Québec **était** engagée dans la voi du progrès", alors on comprendrait car cela signifierait évidemment: ". . . dans la voie du progrès avant la venue au pouvoir de l'Union Nationale." Mais c'est peut-être trop demander à un ministre du cabinet duplessiste!

Nous voulons bien croire que Québec a connu un certain progrès depuis le début du siècle, mais il n'est sûrement pas dû au gouvernement conservateur de Maurice 1er de Québec. Nous souhaitons également que tous collaboreront à l'édification d'un avenir qui sera à la hauteur des aspirations de notre jeune population. Mais nous insistons pour que ceux qui font appel à la collaboration soient les premiers à collaborer. Dans l'occurrence, que M. Beaulieu et tous les duplessistes à sa suite reconnaissent qu'ils nuisent au progrès de notre province et qu'ils cèdent leur place à des hommes qui sauront nous ramener sur la bonne voie.

Progrès économique du Québec? Mais alors, comment se fait-il que l'un des candidats à la mairie de Montréal, l'ex-maire Adhémar Raynault, inscrit à son programme l'article suivant: "Tenter par tous les moyens qui s'imposent de conquérir pour Montréal la précieuse clientèle de l'Abitibi et du Témiscamingue, qui en ce moment va en grande partie à Toronto". Il faut croire que c'est vrai puisque M. Raynault accuse d'autres candidats d'avoir volé les articles de son programme. Et on ne vole pas des choses qui ne peuvent nous être utiles. Progrès du Québec? M. Beaulieu devait penser à celui de l'Ontario et aux amis conservateurs de M. Drew. Les duplessistes ont tellement l'habitude de cotoyer les drewistes, qu'ils ne distinguent plus le Québec de l'Ontario. Ce qui expliquerait le lapsus de M. Beaulieu.

Nous sommes beaucoup plus d'accord avec M. le ministre lorsqu'il dit: "On s'est efforcé depuis cinquante ans de donner à notre province la place qui lui revient." Mais c'est son "cheuf" qui ne sera pas content car nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que ce sont des gouvernements libéraux qui ont assuré le progrès du Québec depuis le début du siècle.

G. G.

Page Féminine

Le bain froid est un stimulant naturel pour le corps humain

Rien n'est plus agréable que de prendre un bon bain quotidien et de le parfumer avec une bonne lotion ou des sels spéciaux, quand la bourse le permet. C'est une excellente habitude d'hygiène à adopter que de prendre un bain tous les jours. Les bains d'eau salée sont très vivifiants mais comme il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir prendre un bain de mer, on conseille de mettre dans l'eau de son bain, deux poignées de sel marin que l'on se procure à la pharmacie. C'est un excellent substitut pour le bain de mer. Le sel de mer contient beaucoup d'iode, ce qui est nécessaire à la santé, particulièrement au bon fonctionnement de la glande thyroïde. Il y a cependant des personnes qui ne peuvent supporter les bains de mer; à celles-là on conseille de recourir à l'avis du médecin.

Il n'y a pas de doute que le bain froid, salé ou non, est un stimulant naturel pour le corps humain. Il tonifie la peau et la rend plus ferme. Il faut habituer l'organisme à l'atmosphère saline avant de s'immerger dans l'eau; cela prend deux ou trois jours généralement. Si vous ne voulez pas que l'eau vous surprenne trop, baignez-vous à la marée montante, car alors elle est moins froide. Il faut entrer dans l'eau très rapidement et en sortir aussi très vite quand on a fini de se baigner. Se mouiller le corps petit à petit n'est pas bon; il vaut mieux faire le plongeon et se tremper complètement dès qu'on entre dans l'eau.

De même lorsqu'on prend un bain chez soi. Rappelons que le bain chaud nettoie, repose et détend les nerfs alors que le bain froid raffermit les muscles et les tissus. L'idéal est de prendre un bain chaud et de le faire suivre d'une douche froide. Vient ensuite la friction avant le gant de crin, si vous en avez un car rien ne semble aussi rare sur le marché aujourd'hui. Autrefois, c'était un article courant mais aujourd'hui on dirait que personne ne s'en sert plus et pourtant il n'y a rien de mieux pour frictionner.

Les douches chaudes sont excellentes pour la circulation et font sentir leur effet sur la couperose. Il faut que le jet soit comme une petite pluie fine. Les jets d'eau chaude décongestionnent les organes.

On dit beaucoup de bien des bains de vapeur, surtout dans les cas d'obésité. Oui, on sait que plusieurs personnes prennent ce moyen pour se faire maigrir, mais encore faut-il qu'elles aient le coeur fort, car ce bain de vapeur, si bon qu'il soit, a la réputation d'affaiblir un tant soit peu le coeur. Il active les sécrétions et chassent toutes les impuretés du système, au moyen des pores. Il ne faut pas en prendre plus d'un par semaine.

Pour rendre le bain encore plus efficace, on doit se faire donner des massages ou se les donner soi-même si on le peut. Il n'est pas besoin d'accessoire spécial. Les doigts et les mains suffisent. Les massages ont été pratiqués de toute antiquité et personne n'en a jamais nié les bienfaits. On se masse avec la paume des mains et les doigts, en se servant d'une bonne crème ou d'un peu de vaseline. Il faut toujours masser dans la direction du coeur. Respirer par le nez et d'une façon rythmée assure le bon effet de ce massage.

Joselyn-G. SMYTHE

L'emploi d'une tasse ou d'une serviette communiquée à plusieurs personnes est une pratique dangereuse, susceptible de transmettre des germes de maladie.

Quatre-vingt-dix pour cent des ménagères canadiennes servent le café une fois par jour ou plus, à un coût évalué entre 25 et 30 millions par année.

Jusqu'à douze ans, un enfant qui absorbe une chopine de lait par jour obtient 70 pour cent du calcium qu'il a besoin quotidiennement pour renforcir ses os.

La diphtérie peut être prévenue, et cependant 79 enfants ont succombé à cette maladie au Canada l'an dernier. Les parents devraient se rendre compte qu'il est important d'immuniser leurs enfants.

Vous serez enchanté de l'arôme de ce thé

"SALADA"

ORANGE PEKOE

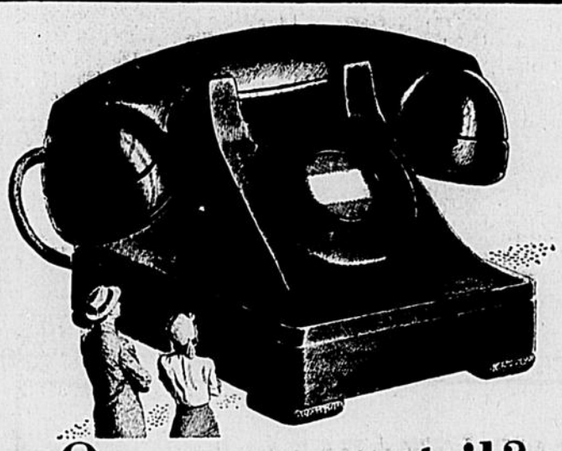

Que vous vaut-il?

Le sourire d'un malade qui sait que vous ne l'oubliez pas...

La venue des pompiers répondant à un appel anxieux...

Les commandes de chaque jour chez le boucher et l'épicier...

L'échange de propos amicaux... le rappel d'un rendez-vous... l'importante décision d'affaires...

IL EST DIFFICILE D'ÉVALUER À LEUR JUSTE VALEUR LES SERVICES QUE VOUS REND LE TÉLÉPHONE!

ET POURTANT, dans votre budget, le service téléphonique compte parmi les dépenses les plus minimes. Par ailleurs, votre téléphone met à votre portée *deux fois plus* de gens qu'il y a dix ans. Aujourd'hui comme hier, il a pour vous une valeur *précieuse*.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

SI VOUS ATTENDEZ L'INSTALLATION DU TÉLÉPHONE ou un service de catégorie plus élevée, nous promettons de vous donner satisfaction dès que nous aurons installé l'outillage nécessaire. Nous visons constamment à fournir le service à tous ceux qui le désirent, en tout temps et en tout lieu.

Le Courrier de Jeanne

Question — Ma femme qui est une très bonne personne est la plus mauvaise hôtesse qui soit; elle dit avoir raison, je prétends le contraire. Voici ce qui en est: quand nous recevons des amis à dîner ou à souper elle n'en finit plus de quitter la table, de déclarer avoir oublié ceci ou cela; de plus à force de vouloir qu'il soit parfait, le service est tellement lent, qu'on s'en impatiente à son insu. Ce plaisir que nous prétendons donner à nos amis devient, à mon avis et d'après les aveux de quelques-uns de mes intimes, un véritable supplice. J'en suis venu à désirer recevoir à l'hôtel, ce qui vexe beaucoup ma femme et la rend jalouse d'autres femmes de mes amis qui continuent de recevoir chez elles et chez qui nous avons plaisir à aller. Votre avis s'il vous plaît. **MARI A POINT**

Réponse — Rien n'est plus désagréable en effet, que de voir une maîtresse de maison affairée, par conséquent étourdie, quitter la table pour une raison ou pour une autre, bouleverser ses armoires, en un mot, s'occuper devant ses convives de détails qu'elle aurait dû prévoir avant leur arrivée. Car, quel que soit le nombre de ceux-ci, l'on s'attend à ce que les préparatifs concernant un dîner ou un souper soient faits à l'avance et que la maîtresse de maison puisse s'occuper de ses hôtes. Celle-ci doit leur éviter, même s'ils sont de la famille la vue des "rouages" qui agissent alors pour le bien-être et l'agrément de tous. Dans le même but, elle se gardera d'adresser aux domestiques, surtout en présence des visiteurs des observations, des recommandations et surtout des reproches.

Question — Pourriez-vous me dire ce que signifie le mot — **blanchir** — en parlant de viande. **CUISSE DE POULET**

Réponse — Cela signifie: passer dans l'eau bouillante, lui faire jeter deux ou trois bouillons, la retirer et la faire égoutter.

Question — Comment reconnaître si une relique est authentique? **VENERANCE**

Réponse — On me dit que la déclaration d'authenticité faite en apposant les sceaux de l'évêché sur un reliquaire suffit pour que l'on puisse accorder à ces reliques un culte privé et un culte public.

Question — Est-il défendu d'écrire au clavigraphe le dimanche? Est-il vrai que c'est une oeuvre où le corps a plus de part que l'esprit? **FIFINE**

Réponse — L'écriture a toujours été regardée comme une oeuvre libérale; qu'elle se fasse donc avec la plume ou la machine, c'est toujours l'esprit qui conduit la plume et par conséquent elle n'en reste pas moins une oeuvre libérale.

Question — Pourriez-vous me dire ce que symbolise le monstre de Saint-Georges? **A CHEVAL SUR LES PRINCIPES**

Réponse — Saint-Georges n'était pas un chevalier errant qui tuait les monstres et délivrait les princesses, comme vous le dites. C'était un confesseur de la foi qui a converti l'impératrice Alexandra. C'est cette impératrice que des peintres ignorants ont transformée en une jeune vierge que Saint-Georges arrache au monstre.

On est prié d'adresser toute correspondance relative à ce Courrier, à Case postale 50, St-Hyacinthe.

:o:

Alarie-Simoneau en concert le 6

Le charmant couple de la scène lyrique, Pierrette Alarie-Léopold Simoneau, donnera un concert conjoint au Théâtre Maska de notre ville, le 6 décembre prochain, au bénéfice du Camp de Santé, oeuvre d'Education et de Prévention dans la lutte anti-tuberculeuse. Ce concert est donné sous les auspices de la Société des Rendez-Vous Artistiques de St-Hyacinthe.

C'est grâce à la population maskoutaine que, depuis dix ans, des centaines d'enfants ont pu refaire leur santé menacée, et continuer leurs études. Nul doute que les citoyens de Saint-Hyacinthe se rendront nombreux entendre deux artistes canadiens-français de réputation mondiale, et encourager ainsi une oeuvre charitable qui mérite l'appui de tous.

Le couple Alarie-Simoneau est bien connu des mélomanes de notre province. Il a chanté au Canada, aux Etat-Unis et en Europe. Partout il nous a fait honneur, que ce soit à l'Opéra de Paris, aux festivals de musique ou à la radio. Lors de leur dernier concert à Québec, Alarie et Simoneau connurent un triomphe unique, plus de 500 personnes ne pouvant se procurer de sièges.

Les billets sont en vente dès maintenant à la Pharmacie Locas, 1600, rue des Cascades.

Au petit bonheur

Etes-vous de ces parents qui se dévouent corps et âme pour vos enfants ou êtes-vous de ceux qui ne négligeant pas les principes fondamentaux de bonne éducation, croient inutiles les sacrifices un peu extrêmes? Si vous êtes du groupe des premiers, les psychologues vous catalogueront maintenant sous le titre de ceux "qui n'ont jamais goûté le blanc de poulet"; si vous appartenez au second groupe, vous êtes de ceux "qui goûtent rarement le brun de poulet". Ces deux appellations assez originales ont été révélées à un congrès tenu récemment par le "New York State Conference on Parent and Family Life Education", à Niagara.

Une mère de famille de grand mérite fit la déclaration suivante qui suscita les rires des pédagogues et de l'assistance. Invitée à dîner ces hôtes lui demandèrent si elle préférait du blanc ou du brun de poulet. "Je ne sais vraiment, répondit-elle simplement, voyez-vous lorsque j'étais enfant, mon père dépeçait le poulet et servait d'abord les adultes, qui naturellement préféraient le blanc. Lorsque les enfants étaient servis, il ne restait plus que du brun. Maintenant je suis moi-même mariée et mère de famille. C'est mon mari qui dépèce le poulet mais les coutumes sont changées; il sert les enfants en premier en leur demandant quelles parties ceux-ci préfèrent. Naturellement, c'est le blanc et lorsqu'arrive mon tour, il ne reste plus que du brun. Ainsi je n'ai jamais goûté au blanc de poulet".

La femme plus instruite que l'homme

N'en déplaise aux messieurs, la comparaison des années de fréquentation scolaire, indique que les épouses canadiennes ont une meilleure instruction en général que leur époux, selon une étude faite par le bureau fédéral de la statistique.

OTTAWA (Spécial)

Les chiffres relatifs aux mariages de moins de dix ans et à ceux de dix ans ou plus, cependant, révèlent que cette tendance est plus prononcée chez les unions plus récentes. Egalement, ils font voir que le niveau d'instruction des époux et des épouses s'améliore.

D'après les renseignements statistiques, les gens tendent fortement à épouser des personnes nées dans leur localité, dans la mesure, évidemment, où il s'y trouve des personnes du sexe opposé d'un âge acceptable. En ce qui concerne les mariages durant les années 1931-1940, par exemple 90 p. 100 des mariés nés au Québec et 80 p. 100 de ceux nés en Ontario ont épousé des femmes nées respectivement au Québec et en Ontario.

La majorité des jeunes Canadiens épousent des femmes beaucoup plus jeunes qu'eux, d'après une étude de certaines caractéristiques des époux et des épouses du Canada, étude fondée sur un échantillon du recensement de 1949, effectué par le bureau fédéral de la statistique.

L'étude révèle que les mariés âgés de 25 ans ont pour épouse, une femme d'environ deux ans plus jeune, en moyenne. Dans le cas des hommes de 35 ans, l'épouse est de six à sept ans plus jeune; quant à ceux de 45 ans, la femme les précède de dix ans. Chez les couples où le mari à de 60 à 64 ans, la femme est de 11 à 12 ans plus jeune. Cependant, durant les 20 ans, de 1926 à 1946, il se produit une légère tendance à la hausse en ce qui concerne l'âge moyen des épouses comparativement à ceuli des époux qui dépassent la vingtaine.

Par exemple, en moyenne, l'épouse d'un homme de 35 ans est d'un an plus vieilli en 1946 qu'en 1926.

Puisque les épouses sont généralement plus jeunes que les époux, il s'ensuit, annonce le bureau, qu'il y a plus de veuves que de veufs. Cette tendance est d'autant plus marquée que les femmes ont une longévité relativement plus élevée.

Le Carnet Mondain

RECEPTIONS

La réunion annuelle des anciennes élèves du Collège Saint-Maurice eut lieu dimanche dernier, 19 novembre, au couvent des Religieuses de la Présentation de Marie de cette ville. Les personnes présentes étaient: Mesdames J.-E.A. Colette, Arthur Ledoux, Olivier Jacques, J.-O. Dupras, J.L. Cormier, M. Dufault Barry, Boisvert Bergeron, F.-J. Houlné, B.-L. Bouchard, Lasnier Dépelteau, Laurent Pelletier, Charles Rinfret, McDonald Bourbeau, Bruno Cordeau, Louis Crépeau, Lorenzo Caron, P. Choquette, P. Demers, M.-P. Labrecque, M. Fortin Ally, Marcel Rousseau, Robert Caron, R. Collette, L. Farand, E. Bouchard, André Augustin, Marc Jetté, L. Hamel, J. Provencher, A. Gaucher, Mlles Laure Sicotte, Annette Dulude, Mlles Dulude, Monique Lambert, Cécile Frigon, Micheline Marchesseault, Louise Ravenelle, Réjeanne Soucy, Doorthy Provencher, Lise Richer, Gisèle Surprenant, Madeleine Gingras, Berthe Bilodeau, Eliette Leblanc, Gisèle Phaneuf, Lorraine Picard, Odette Larivée, Ruth Tétreault, Lucie Tétreault, Monique Dumaine, Yolande Beauregard, Marie Lanctôt, Germaine Cadieux, Denise Ledoux, Colette Benoit, Mireille Beaudoin, Fleur-Ange Allaire, Pauline Casavant, Françoise Nadeau, Renée Morin, Maryline Roy, Madeleine Crépeau, Georgette Grégoire, Raymonde Verreault, M.-Thérèse Côté, Clothilda Préfontaine, Judith Forbes, Alice Turcot, Marie Turcot, Louise Hubert, Lise Gendreau, Lucile Tétreault, Thérèse Derome, Lucile Fontaine, Louise Lachance, Luce Bouchard, Thérèse Archambault, Lucile Gagné, Fernande Grenier, Jacqueline Gauthier, Madeleine Déry.

Les membres du comité des divertissements aux anciens combattants hospitalisés (D.A.C.H.) recevaient dimanche dernier, 19 novembre, à 5 heures au Cercle Universitaire. De Saint-Hyacinthe, on remarquait: Docteur et Mme O. Desmarais, Docteur et Mme Hervé Gagnon, docteur et Mme Antonio Perreault, M. et Mme Jules Laframboise, M. et Mme Camille Mercure, M. et Mme Guy Rousseau, Mme Charlemagne Bouchard, Mlle Marcelle Chalifoux, M. Hervé Chapdelaine.

DEPLACEMENTS

Mme J.-A. Vallée et ses trois enfants, Peter, John et Kathy, sont partis récemment à bord du "Franconia" pour Liverpool en route pour Paris, France, afin de rejoindre son époux, où ils habiteront désormais.

Mme G.-L. Beauchesne et son fils Jean, étaient à St-Hyacinthe, dimanche, les invités de Mme J.-A. Ostiguy.

M. et Mme N. Oliver sont partis récemment pour un voyage en Europe.

Mlle Hélène Labelle, de Hull, était à St-Hyacinthe, la semaine dernière.

Mlles Mine Boyer et Lucia Beaudoin, de Montréal, étaient les invitées en fin de semaine de Mlles Yvonne et Rachel Phaneuf.

Docteur Guy Pothier, de Waterloo, a passé la fin de semaine dans sa famille.

Mlle Colette Benoit, de Lévis, a passé la fin de semaine chez ses grands-parents, docteur et Mme J.-E.A. Collette.

Mme Euclide Corestine, de Montréal, a passé quelques jours à St-Hyacinthe, l'invitée du docteur et de Mme Yves Lafleur.

M. Jean Sanson, de Toronto, était à St-Hyacinthe, la semaine dernière, chez son père, le docteur Henri Sanson.

Mlle Chérie Benoit a passé la fin de semaine à Montréal, l'invitée de M. et de Mme Georges Alain.

Mme Georges Cayer et sa fille, Liliane Cayer, de Québec, sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Europe.

Mme Charles Rinfret, de Montréal, était l'invitée en fin de semaine de Mme Maurice Saint-Jacques.

Docteur André Bachand, de Cowansville, était à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine.

M. et Mme Réal Demers, Mme C.-O. Martel, et Mlle Julienne Ostiguy, de Chambly Bassin, étaient à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine.

M. et Mme René Morin, d'Outremont, étaient de passage ces jours derniers chez Mme J. Morin.

Le timbre de Noël

Avec les années, la mode change pour le mieux ou pour le pire, qu'il s'agisse du vêtement, du mobilier, voire de la décoration de l'arbre de Noël.

Nous n'aurions pas imaginé, dans notre enfance, un arbre de Noël sans le complément obligatoire d'un bel ange aux ailes déployées. La place de l'envoyé céleste était tout indiquée au sommet de la maîtresse branche. S'il en résultait parfois quelque accroc aux lois de l'équilibre, personne n'osait s'en offusquer, tant était respectable la tradition.

Le timbre de Noël de 1950 ressuscite cet émouvant souvenir. Trois angelots en constituent le motif. Quelle heureuse idée de les avoir tirés du vieux coffre où sommeillait leur grand frère, sur un lit d'ouate blanche, au milieu des boules d'or et des chandelles vertes!

Lui aussi, le timbre de Noël a toute une tradition derrière lui. C'est en 1904 qu'il vit le jour au Danemark, réalisation du rêve humanitaire du petit postier Einar Holboël. Depuis 1927, pas une année où le Canada ne lui ait ouvert ses portes.

Le timbre de Noël, en effet, est le mandataire des ligues antituberculeuses; c'est lui qui les alimente des ressources dont elles ont un pressant besoin pour étendre leur oeuvre vitale. Or, les ligues ont si bien travaillé depuis un quart de siècle que le taux de la mortalité tuberculeuse canadienne a diminué de 60%.

La tuberculose n'en continue pas moin d'exercer de grands ravages, particulièrement dans la province de Québec. Et le plus triste, c'est que les vies ainsi sacrifiées, par centaines, par milliers, le sont inutilement. Il existe aujourd'hui des moyens sûrs, efficaces, de dépister la maladie à son premier stage, quand elle est facilement guérissable. L'enquête radiologique, par exemple, qui permet d'étendre l'examen pulmonaire à toute une agglomération; le personnel d'une industrie, la population d'une ville ou d'un village.

Bienvenue au timbre de Noël 1950.

de KUYPER

Blended GIN

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

La missionnaire des villes

Des religieuses gardes-malades, des techniciennes et des ouvrières sociales, essentiellement au service de la famille pauvre, donnant leurs soins à domicile, le jour et la nuit si nécessaire, et ce, "pour rien, toujours pour rien", voilà la caractéristique de l'oeuvre des "Petites Soeurs de l'Assomption".

C'est la seule oeuvre du genre existant actuellement où les familles pauvres, sans distinction de race, de religion, d'opinion, peuvent bénéficier des services de gardes-malades à domicile absolument gratuitement. Cette oeuvre a pris naissance en France, en 1865, le fondateur en est le Père Pernet, un religieux des Augustins de l'Assomption et elle existe au Canada depuis 1933.

Le pauvre et la maladie

Ce qui est terrible chez le pauvre, c'est l'instant de la maladie. Dans ce milieu, où, par d'incroyables privations, on arrivait à boucler le budget, voilà que la maladie s'infiltre et apporte déséquilibre, misère et parfois plus. Le découragement grandit. Que faire? C'est la question pour la famille pauvre, mais il faut quand même continuer la vie normale. Le médecin fera des visites, une voisine donnera une aide paternelle peut-être, mais qui donc viendra offrir des services compétents absolument gratuitement?

La missionnaire des villes

Ce sera la petite Soeur de l'Assomption, la missionnaire des villes. Sa seule présence signifiera clarté et espérance. Elle donnera des soins à domicile en temps de maladie et de convalescence, sera présente aux premiers et derniers instants d'une existence, prodiguera à l'enfance et à la vieillesse tout le soutien physique et moral nécessaires. Même les milieux les plus sordides ne la rebuteront pas. Elle fera continuer la vie du foyer. Ouvrière sociale et apôtre, elle apportera des remèdes pour la misère physique et la misère morale. Lorsque reviendra la santé, que la vie normale reprendra son cours, elle partira vers d'autres foyers, d'autres misères, ne laissant que le souvenir de son immense charité.

Le miracle du pauvre

La petite Soeur de l'Assomption est le miracle du pauvre. "Pour rien, toujours pour rien" est son mot d'ordre. Spécialiste du travail familial, du travail par équipe, du travail catholique et missionnaire, toujours prête à se rendre dans les lieux où gîte la douleur, la Petite Soeur de l'Assomption consacre sa vie au soulagement des miséreux.

Chaque année, sous la présidence générale de Mme Alfred Thibaudeau, une vente de charité est organisée au bénéfice des oeuvres de la Petite Soeur. C'est le seul moyen de continuer son oeuvre.

Tous les légumes crus ou cuits sont à la base d'une santé forte

Qui de nous n'a, dans son enfance, entendu vanter et recommander les carottes: "Elles donnent un beau teint". "Elles forment de belles dents". "Elles assurent de bons os". Forts de ces promesses et de ces prévisions, nous nous sommes habitués, petit à petit, à manger des carottes.

A la lumière de la science contemporaine, les vieux axiômes se sont renforcés. On reconnait aujourd'hui, aux carottes une valeur en Calcium, en Phosphore, en Fer et surtout en vitamine A. Les règlements de l'Alimentation au pays préconisent "en plus des pommes de terre, au moins deux portions de légumes" dont *les carottes, puisqu'on ajoute* "des légumes de **préférence jaunes**, verts ou feuillus, fréquemment crus".

C'est pourquoi, maintenant que nous avons vieilli, nous comprenons qu'on avait raison de nous vanter cette plante potagère de la famille des ombellifères, à racine pivotante et charnue, douce, sucrée, légèrement aromatique, d'un jaune très chaud et qu'on peut servir, à volonté, crue ou cuite. C'est à la fois un légume nutritif et économique. Ce dernier point de vue ne peut laisser indifférente la ménagère qui, ces années-ci, avec la hausse du prix des aliments, a tant de difficultés à boucler son budget.

Eh bien! l'utilisation des carottes, cet automne surtout, à cause de l'abondance de ce légume sur nos marchés québecois, va permettre à la maîtresse de maison de réaliser à la fois plusieurs économies. **Economie d'argent** d'abord, sur l'achat de cet aliment particulièrement peu dispendieux cette année. **Economie de travail** aussi. En général les carottes jeunes ne demandent qu'un bon brossage. Quand il est nécessaire, on les râtisse, mais on ne les pèle qu'à moins qu'elles ne soient vieilles molles et plissées. **Economie de combustible** en plus, quand elles sont servies crues en bâtonnets ou râpées.

Dans la boîte à lunch de l'écolier ou du papa, quoi de plus facile et de plus rapide à préparer que des bâtonnets de carottes crues? Dans les petites réceptions d'après-midi, comme hors-d'oeuvres, quoi de plus gentil que de faire rouler des carottes? Et puis, pourquoi ne pas donner aux enfants, comme goûter après la classe, une carotte crue dans laquelle ils mordront à belles dents? Leurs gencives, leurs dents, leur santé y gagneront. C'est une collation nutritive, pratique qu'on ne doit pas dédaigner.

Sait-on qu'il n'y a rien de meilleur, comme salade, qu'un mélange de carottes, de pommes et de choux crus râpés avec assaisonnements de jus de citron et de miel, lié d'un jaune d'oeuf?

C'est encore une économie que de servir sur sa table, sous différente formes, des carottes cuites à point. Il ne faut pas oublier que, comme tous les autres légumes, les carottes ne doivent pas être cuites jusqu'à ce qu'elles s'effondrent dans le fond du chaudron, mais, plutôt rester croustillantes ou croquantes. En d'autres termes, elles doivent offrir sous la dent une certaine résistance. D'ailleurs une cuisson trop longue détruit des vitamines et drainent des sels minéraux dans l'eau, entrainant ainsi une perte de valeur alimentaire importante surtout si l'eau de cuisson n'est pas utilisée. Les feuilles de carottes cuites, hachées peuvent être ajoutées à un potage, à une crème, à une salade, à un soufflé, ou à une sauce béchamelle. Encore une économie!

En plus d'être nutritive, économique, la carotte, par son jaune brillant, apporte au menu, la couleur qu'on recommande dans le but d'ajouter de l'intérêt au répas en même temps que de stimuler l'appétit et la digestion.

Voici les conseils que vous donnent les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture dans "Aliments pour la famille", brochure qu'elles distribuent gratuitement sur demande.

"Si vous faites bouillir les carottes, les cuire bien couvertes, aussi rapidement que possible, dans une quantité minimum d'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Ne préparer que juste à temps et seulement la quantité requise pour un repas. Ne laisser tremper dans l'eau avant de cuire. Servir dès qu'elles sont prêtes. Utiliser l'eau de cuisson pour des soupes, des potages, des sauces".

A prix égal, les carottes longues, uniformes et moyennement grosses sont ordinairement de meilleure qualité et plus économiques que celles qui sont courtes et trapues. Les grosses sont souvent dures et ligneuses pendant que les jeunes ont un goût moins fort. Elles ne doivent pas avoir trop de "vert à la tête".

Les carottes peuvent être bouillies, cuites à la vapeur ou au four. Ces deux derniers procédés de cuisson sont les plus recommandables. C'est le légume par excellence pour les soupes, les potages et les sauces. On peut aussi servir les carottes au naturel, glacées au miel au beurre, satinées, farcies, gratinées, en crème, en casseroles, en pouding, en soufflé, même en bouillabaisse, un des plats préférés des marseillais!

Voici maintenant une bonne recette qui contient beaucoup de légumes. Cette recette est très simple et constitue un plat très riche en vitamines indispensables à la santé.

Marmite de légumes

4 tranches de bacon haché
1 oignon moyen haché
1 tasse de carottes coupées en dés
1 tasse de pommes de terre coupées en dés
1 tasse de céleri haché, de navets coupés en dés ou de pois verts
2 c. à table de beurre
4 c. à table de farine
4 tasses de lait et l'eau des légumes
sel et poivre
1 c. à table de persil haché

Faire cuire le bacon et l'oignon ensemble. Faire les légumes dans assez d'eau pour les recouvrir. Faire fondre le beurre et y incorporer la farine. Ajouter le lait et l'eau dans laquelle les légumes ont cui (4 tasses en tout). Mettre au feu jusqu'à ce que le mélange s'épaississe, en remuant constamment. Ajouter le bacon, l'oignon et les légumes. Assaisonner. Faire bien chauffer et saupoudrer de persil avant de servir.

Plus veloutée?

Oui

Plus riche?

Oui

Plus crémeuse

Oui

Pour servir cette délicieuse crème glacée, puisez avec une cuiller directement de ce contenant aux couleurs distinctives, bleu, blanc et rouge.

Crème Glacée

Princesse Joubert

Le Saint-Hyacinthe continue sa poussee de brillantes victoires

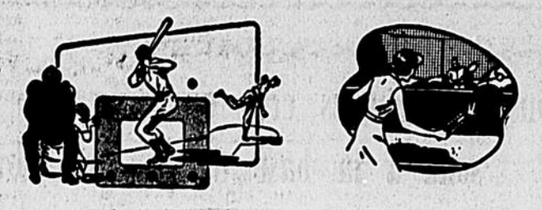

Cà et là DANS LES SPORTS...

par Roger CYR

LES LYONS SONT-ILS CHANCEUX?

A l'arena de Ville Saint-Laurent, jeudi soir dernier, un amateur de hockey de l'endroit nous expliquait, sans nous connaitre, que les maskoutains possédaient une équipe assez chanceuse pour occuper une place de choix dans la ligue Québec Senior. Tel n'est pourtant pas notre avis. Les Lyons pourraient peut-être occuper une position plus ou moins honorable dans la ligue Québec Senior, mais ce n'est pas simplement parce que la chance est pour eux.

Et une preuve que nos joueurs ne sont pas chanceux: Depuis le début de la présente saison, deux d'entre eux ont été blessés assez grièvement; le premier fut le joueur de défense Marcel Benoit qui eut la jambe brisée, il y a un peu plus d'un mois, et le deuxième, Bill Dimock, avec un doigt fracturé, à Lachine, dimanche dernier. Ce sont deux des porte-couleurs du Saint-Hyacinthe sur lesquels il fallait compter pour la présente saison, et sur lesquels il faudra encore compter.

Les Lyons, privés des services de Bill Dimock dimanche dernier, enverront probablement le jeune Denis Gazaille à l'aile gauche, pour compléter un trio avec Bouchard et Hébert. Gazaille a d'ailleurs déjà occupé un poste sur ce trio et nous croyons qu'il pourra faire bonne figure à nouveau, du moins d'ici le retour de Dimock.

Non! Nous ne pouvons qualifier les maskoutains de joueurs chanceux. Chaque passe, chaque jeu, chaque mouvement a été calculé à l'avance, a été médité dans le but de produire quelque chose. C'est d'ailleurs la grande raison pour laquelle nos porte-couleurs sont tellement populaires quand ils entrent sur la glace.

A ce sujet, Oscar Aubuchon nous expliquait: "Nos joueurs gagnent leurs parties à cause de leur belle entente et de leur franche sincérité. J'ai côtoyé nombre de joueurs, dans plusieurs chambres, partout à travers le monde, et jamais je n'ai rencontré un groupe de joueurs où tous s'entendaient avec autant de facilité. On se souviendra entr'autres de la joute de jeudi soir dernier, à Ville Saint-Laurent, quand Gerry Gravel arriva seul devant le cerbère Jean-Paul Renaud. Il possède un lancer qui aurait pu lui valoir un but certain, mais il préféra pousser la rondelle à Claude Savary pour que celui-ci bénéficie d'un point ou d'une assistance.

Nous avions aussi remarqué ce fait, et il nous fait plaisir d'en féliciter Gravel. Tant que nos joueurs s'entendront aussi bien et qu'ils ne chercheront pas à se "manger" l'un et l'autre, tant qu'ils ne chercheront pas à se nuire sur la glace, nous sommes convaincus que les maskoutains gagneront des parties, et plus souvent qu'à leur tour.

Nous répétons que nous n'alignons pas un club chanceux. Nous alignons simplement des joueurs capables et qui s'entendent très bien durant la partie et même entre les parties, avec à leur tête un pilote qui sait maitriser chaque mouvement de ses joueurs qui pourrait être fatal à l'équipe.

NOS JOUEURS EN TETE DU CLASSEMENT DES COMPTEURS

Une autre preuve de la bonne entente de nos joueurs nous saute aux yeux par le classement des meilleurs compteurs du circuit Keenan. Actuellement, les cinq joueurs en tête sont tous des maskoutains. Claude Savary vient en tête avec un total de 56, puis Gravel avec 47, Gauthier avec 40, Bouchard avec 34 et Hébert avec 28. Trois autres joueurs voient aussi leurs noms dans le classement: Dimock, Lapointe et Gagnon.

Nos joueurs, pour connaitre une telle avance dans le nombre de buts, sur leurs adversaires des autres équipes, doivent à tout instant travailler ferme et de concert avec leurs coéquipiers. C'est pourquoi nos amateurs apprécient tant notre édition actuelle. Quel que soit le compte, quel que soit le club adversaire, nos joueurs donnent tout ce qu'ils peuvent du début à la fin de la joute.

ENTRE LES PERIODES DE CHAQUE JOUTE!

En dépit du fait que les maskokutains alignent une véritable équipe à championnat, il se trouve toujours quelqu'un, entre les périodes de chaque joute pour trouver à redire sur la valeur de nos porte-couleurs. Tantôt c'est un joueur de défense qui n'a pas fait son travail comme il aurait dû; tantôt c'est le gardien de buts qui a laissé les adversaires compter deux buts qu'il aurait facilement pu arrêter; ou encore c'est l'un ou l'autre des joueurs d'avant qui a fait une mauvaise passe et qui n'a pas poussé la rondelle au bon moment.

Tant qu'un amateur parle de ses joueurs, en bien ou en mal, c'est qu'il s'intéresse aux prouesses de l'équipe et qu'il aime assister aux joutes. Mais il nous semble, qu'avec un alignement comme celui qu'on nous présente actuellement, les amateurs ne devraient jamais, entre les périodes, trouver à redire contre l'un ou l'autre des joueurs. Depuis deux ans, la ville de Saint-Hyacinthe n'avait pas connu beaucoup de succès sportifs, tant au baseball qu'au hockey. Même si les amateurs grondaient ou tempêtaient contre les joueurs, nous pensions en nous-même qu'ils avaient bien un peu raison.

Tel n'est pourtant pas le cas pour l'édition actuelle des maskoutains. On travaille dur, on bûche, on s'efforce de bien faire, et toujours un amateur n'a pas aimé le jeu qu'on a fait. Ce n'est pas un défaut aussi grave qu'on pourrait le croire, mais c'est une bien mauvaise façon de manifester à nos joueurs qu'on est fier de leur travail et qu'on apprécie le jeu qu'ils nous donnent.

D'une façon ou de l'autre, tous les joueurs, sur une équipe comme celle que nous avons actuellement, donnent tout ce qu'ils peuvent pour compter et pour gagner les joutes. Il serait donc de mise que les amateurs semblent satisfaits du travail des joueurs et qu'ils ne cherchent plus à redire contre le jeu de l'un ou de l'autre.

ILS MARCHENT SUR DE BONNES TRACES

Au moment où nous adressons ces lignes à la population sportive de Saint-Hyacinthe, les joueurs de l'école des Textiles de Saint-Hyacinthe occupent la deuxième position dans le classement des équipes de la ligue des Ecoles Spécialisées. Par ailleurs, ils se préparent à rencontrer le Trois-Rivières, et s'ils remportent les honneurs de cette joute, ils seront sur un pied d'égalité avec le Shawinigan, en première position de la ligue.

A vrai dire, les Textiles marchent sur de bonnes traces s'ils suivent l'exemple des Lyons, et d'ici la fin de la saison, ils devraient remporter plusieurs victoires.

Dimanche dernier, à l'arena de Saint-Hyacinthe, les joueurs du Textile remportèrent une brillante victoire de 8 à 4 sur l'équipe des Arts Graphiques de Montréal et cela devant plus de six cents personnes. Selon tous ceux qui ont assisté à la joute, les Textiliens ont joué comme jamais on n'aurait pu s'y attendre. Du jeu rapide, des passes parfaites, un ensemble extraordinaire comme on en trouve rarement sur une équipe de ce calibre.

Pour notre part, nous connaissons plusieurs joueurs de l'équipe de l'Ecole des Textiles, et nous sommes convavincus que si ces joueurs veulent donner le meilleur d'eux-mêmes d'ici la fin de la saison régulière, ils pourront facilement décrocher un deuxième championnat consécutif. Les Blanchard, Kirouac, Dextradeur, Vermeersch, Pagé, Lestage, Dufour, Torpey, tous des gaillards d'une vingtaine d'années, savent se servir de leur bâton, et aussi de leur corps pour arrêter un adversaire, ou pour entrer dans la zone rivale.

Dimanche denier, l'Ecole des Textiles a affiché une tenue vraiment supérieure à celle de l'équipe adversaire. Les joueurs en meilleure condition, avec des jeux plus parfaits, et le reste. Autant de raisons pour que les maskoutains soient fiers d'encourager leurs jeunes étoiles sportives en se rendant aux joutes et en les applaudissant. Dès la première fois qu'on verra les Textiliens à l'oeuvre sur la glace, on verra qu'ils jouent de bonnes parties, et surtout des parties intéressantes.

L'AS Maskoutain De la Semaine

Après un peu plus d'un mois d'activités dans la ligue Provinciale de hockey, nous croyons qu'il serait juste aujourd'hui de décerner les honneurs de cette chronique à l'un des joueurs qui se sont le plus signalés depuis le début de la saison, Claude Savary.

Dès la première joute de la saison régulière, notre confrère du Courrier prit les devants, dans le classement des compteurs, et encore aujourd'hui, il occupe cette position avec une avance de neuf points sur son plus proche rival, un autre de nos maskoutains, Gerry Gravel.

Au moment où nous vous adressons ces lignes, Claude a réussi en treize joutes un total de cinquante-six points, soient seize buts et quarante assistances. Cela nous donne donc une moyenne d'un peu plus de quatre points par partie, un point et trois assistances.

Il serait difficile de demander plus à un joueur de hockey, quel qu'il fut, même un Maurice Richard. Chose certaine, tous les amateurs de notre ville se doivent d'applaudir aux succès de leur étoile.

Pour notre part, nous sommes d'avis que Claude mérite plus que des félicitations. A tout événement, le mieux que nous puissions faire est de lui décerner les honneurs de cette colonne, ce que nous faisons de très bon coeur. Encore une fois, il nous fait plaisir de décerner à Claude Savary les honneurs dus à l'As-Maskoutain de la semaine.

Nous décernerons également des mentions spéciales à Gerry Gravel, à Marcel Bouchard et à Gaston Gauthier.

Le premier, Gerry "Sinatra" Gravel, a mérité une première mention pour son beau travail depuis le début de la saison. A date, il est le deuxième meilleur compteur du circuit Keenan, neuf points en arrière de Savary. Par ailleurs, il est le meilleur compteur de francs buts de la ligue, avec trente buts.

Marcel Bouchard a mérité une deuxième mention pour sa belle tenue, particulièrement depuis deux semaines. Il semble que Marcel ait définitivement repris sa forme des bons jours, et qu'il puisse maintenant rendre de très grands services au pilote Oscar Aubuchon. Principalement samedi soir dernier, Bouchard a fourni le meilleur de lui-même pour permettre à son équipe de l'emporter au compte de cinq à trois.

Enfin, Gaston Gauthier, le troisième meilleur compteur de la ligue Provinciale de hockey a mérité cette mention pour son beau travail à l'aile gauche du deuxième trio des maskoutains. Le nombre impressionnant d'assists accumulé par Gauthier est déjà une bonne preuve du travail qu'il fait sur la glace, tout autant que le grand nombre de punitions qu'il a décrochées.

:o:

F. Dufour roule un triple de 669

F. Dufour roule un...

Dans la ligue de quilles de l'Hôpital des Vétérans, cette semaine, F. Dufour a fortement aidé l'équipe Canada Radio Service à remporter une brillante victoire de trois à un sur le Acme Automobile, et s'emparer de la troisième position, aux dépens de la Buanderie Rousseau. En effet, il roula un simple de 282 et un triple peu ordinaire de 669.

Dans les autres rencontres cette semaine, le Picard a triomphé du Dow par quatre à zéro, tandis que le Coke a conservé les honneurs de la deuxième position, avec une victoire de quatre à zéro sur le Buanderie Rousseau.

Voici maintenant le classement des équipes, de même que les résultats des parties disputées cette semaine.

Position des clubs

Cycliste Picard	27
Coke	22
Canada Radio Service	19
Buanderie Rousseau	15
Acme Automobile	15
Dow	9

CYCLISTE PICARD

Lauzon, T.	192	111	162	465
St-Jacques, T.	168	155	127	450
Hardy, J. R.	186	197	210	593
Houle, A.	183	175	173	531
Boivin, C.	177	184	177	538
Dupré, A.	194	225	208	627
Total	1100	1047	1077	3207

DOW

Eamer, G.	989	151	139	388
Rance, J. P.	163	131	148	442
McDonald, S. J.	162	166	184	512
Campeau, J.-G.	191	144	127	462
Marquis, W.	200	149	197	546
Gélinas, Dr A.	214	224	190	628
Total	1028	965	985	2982

CANADA RADIO SERVICE

Marshall, M.	80	158	180	418
Dufour, F.	185	202	282	669
Denis, G.	209	165	106	480
Desnoyers, J. M.	98	227	235	560
Houle, J.-P.	202	188	201	591
Chartrand, M.	134	160	202	496
Total	908	1100	1206	3214

ACME AUTOMOBILE

Gélinas, A.	169	113	135	417
Conway, P.	91	87	150	328
Godbout, J.J.	160	103	167	430
Lorange, R.	232	156	139	527
McAndrew, R.G.	162	128	203	493
Robillard, L.	183	161	200	544
Total	997	748	994	2739

BUANDERIE ROUSSEAU

Roy, Miss R.	162	162	138	462
Walker, Miss R.	98	82	203	383
Préfontaine, F.	129	101	155	385
Page, F.	103	150	111	364
Lagassé, F.	141	156	177	474
Jolicoeur, F.C.	164	146	174	484
Total	797	797	958	2552

COKE

Allan, Miss H.	123	155	120	398
Maheu, Miss A.	152	199	174	525
Marchand, C.	131	166	144	441
Bernatchez, M.	208	123	170	501
Blanchard, J.E.	154	223	193	570
Sénécal, J.L.	181	186	180	547
Total	949	1052	981	2982

Les compteurs des "Lyons"

	J	B	A	Pts
Savary	14	16	41	57
Gravel	14	31	18	49
Gauthier	14	11	30	41
Bouchard	14	14	24	38
Hébert	14	6	25	31
Lapointe	14	9	12	21
Dimock	12	8	11	19
Gagnon	14	9	9	18
Beauregard	13	5	9	14
Gazaille	13	5	7	12
Coupal	14	3	9	12
Bonin	14	4	6	10
Parr	14	1	8	9
Blanchard	13	2	4	6
Fillion	2	1	2	3

Il triomphe du St-Laurent par 5 à 3, samedi dernier

Les Lyons de Saint-Hyacinthe ont continué leur belle poussée victorieuse, samedi soir dernier, devant plus de 1,700 amateurs, alors qu'ils ont triomphé du club de Ville Saint-Laurent au compte de cinq à trois. Après cette joute, les maskoutains en étaient à dix victoires et un verdict nul contre une seule défaite.

Ajoutons immédiatement que les deux clubs se livrèrent une bataille acharnée, et que les porte-couleurs des deux équipes décrochèrent un total de trente-quatre minutes de punition. Et encore faut-il dire que c'était la première fois que les deux équipes en venaient aux prises sans qu'il y ait bagarre générale.

Les étoiles!

Après une joute aussi mouvementée, il est assez difficile de décerner une étoile à un joueur plutôt qu'à un autre, mais un fait

certain, c'est que le jeune cerbère des maskoutains, Sam Renaud a joué en maitre dans ses filets et qu'il a bien mérité que nous lui décernions la première étoile. Sans la belle tenue de Renaud, l'issue de la joute aurait certainement été douteuse, et nous sommes convaincus qu'il sauva la situation à plus d'une reprise.

Pour notre part, nous décernerions la deuxième étoile à Bernard Lauzon, et la troisième à Marcel Bouchard.

Lauzon prit part en effet à tous les points de son club, en comptant un lui-même et fournissant deux assistances.

Par ailleurs, Bouchard mérita cette troisième mention pour son beau travail à l'offensive. Bouchard ne compta pas au cours de cette joute, mais il fournit tout de même un travail immense pour aider son club à conserver son avance.

Le jeu en bref

Les joueurs des deux équipes tentèrent un début rude, mais ils se rendirent compte très rapidement que l'officiel Whitehead n'allait pas s'en laisser imposer. De fait, au cours du premier tiers, il décerna un total de 22 minutes de punition. Cette manière d'agir calma tous les esprits et la joute se termina sans incident.

Un seul but fut compté au cours du premier engagement, réussi par Beauregard sur une passe de Gagnon, 43 secondes avant le son de la sirène annonçant la fin de la période.

Par ailleurs, deux buts furent comptés dans le deuxième tiers; le premier fut réussi par Delvicchio, sur une passe de Lauzon et l'autre par Mario Blanchard sur une passe de Bouchard.

Enfin dans le troisième engagement, les maskoutains portèrent leur avance à 5-1, mais Lauzon et Cyr s'échappèrent tour à tour pour porter le compte à 5-3. Et encore faut-il ajouter que le but de Lauzon fut compté alors que Coupal réchaufait le banc de punition.

Voici maintenant le sommaire de cette joute:

Saint-Laurent (3)

Buts: Renaud; déf., Hamel et Gosselin; centre, Lapierre; ailes, Petit et Cyr; subs., Marchand, Lessard, Lauzon, Munn, Delvicchio, Deslongchamps, Courteau, Chénier, Hodkinson et Monette.

Saint-Hyacinthe (5)

Buts, Renaud; déf., Bonin et Blanchard; centre, Savary; ailes, Gravel et Gauthier; subs., Parr, Coupal, Gazaille, Gagnon, Lapointe, Beauregard, Hébert, Bouchard, Dimock, Brodeur.

1ère période

1.-St-Hya.: Beauregard, (Gagnon) 19.17
Punitions: Marchand, Chénier (m.c.), Lessard (2), Beauregard, Gagnon, Bonin.

2ième période

2.-St-Lau.: Delvicchio, (Lauzon) 3.49
3.-St-Hya.: Blanchard, (Bouchard, Parr) 8.44
Punitions: Munn, Blanchard, Lapointe.

3ième période

4.-St-Hya.: Bonin (Savary) 11.06
5.-St-Hya.: Gauthier, (Gravel, Savary) 11.27
6.-St-Hya.: Gravel, (Gauthier, Savary) 12.15
7.-St-Lau.: Lauzon, (Delvicchio) 13.26
8.-St-Lau.: Cyr, (Lauzon, Lapierre) 17.05
Punitions: Coupal (2), Lauzon.

Dans la ligue Provinciale

Au cours de la dernière semaine, dans la ligue de quilles provinciale, le Taxi 3000, de Granby, s'est emparé de la première position, un point en avant du Acton Vale. Par ailleurs, les deux équipes de Saint-Hyacinthe, les Six Taverniers et l'Epicerie Paquin se sont emparés respectivement de la quatrième et de la cinquième position.

Chez les meilleurs jouteurs, cette semaine, M. Caouette s'est tout particulièrement signalé avec un simple de 225 et un triple de 935.

Voici maintenant le classement des équipes de la ligue:

CLASSEMENT

Taxi 3000 Granby	33
C. de C. Acton Vale	32
Seven Up Granby	31
Cowansville	30
Six Taverniers St-Hya.	28
Epicerie Paquin	26
Laflamme Fourrures Sorel	25
Marieville	16
Dow Granby	13

En semi-finale contre Evans

Les amateurs de lutte de cette ville auront reconnu dans la photo ci-haut, le lutteur américain, de Columbus, Ohio, Nick Bacalis, qui rencontrera Evans, en semi-finale, lors de la prochaine séance de lutte du Manège militaire, samedi le 2 décembre. Bacalis, un polonais de naissance, n'est pas un homme a s'en laisser imposer nous assure-t'on et qui ne manquera pas de nous donner beaucoup d'action lors de ce programme bien rempli.

Malgré qu'il ait divisé les honneurs d'une rencontre avec le Quick Lunch Chabot, cette semaine, le Dow Breweries a tout de même réussi à conserver les honneurs de la première place, dans le classement des équipes de la Section "A".

Par ailleurs, dans la section "B", le Studio Hébert a pris les devants sur le David et Gladu, avec une victoire de quatre à zéro sur Donahue Corporation.

Dans les autres rencontres, le Laiterie Bienvenue a causé des surprises, en battant le Vachon par quatre-zéro. Yvon Rho a aidé la cause du Bienvenue, avec le plus haut simple et le plus haut triple masculin de la semaine, 223 et 503.

Le Bowling Bourg-Joli fit également des siennes, pour s'approcher de la cinquième position, grâce à une victoire de 4-0 sur le restaurant La Cantine.

Chez les dames, cette semaine, H. Gagnon fut à son meilleur, avec les plus haut simple et plus haut triple de la semaine, 181 et 383.

Voici maintenant le classement des équipes, de même que les résultats des différentes joutes disputées cette semaine:

SECTION "A"

	Ponits
Dow Breweries	25
Donahue Corporation	21
Filter Queen	19
Chez Charlie	18
La Cantine	13
Vachon	9

SECTION "B"

	Ponits
Studio Hébert	25
David et Gladu	24
Laitier Bienvenue	24
Hervé Chabot	23
Lucien Bélanger	20
Bowling Bourg-Joli	19

GATEAUX VACHON

Handicap	18	18	18	54
H. Charbonneau	114	93	92	299
Mme Robillard	66	95	63	224
E. Gélinas	—	131	119	250
Mme Flibotte	76	109	95	280
E. Riendeau	172	146	162	480
Dummy	97	—	—	97
Total	543	592	549	1684

BIENVENUE LAITIER

P. Miller	119	156	120	395
J. Miller	92	103	106	301
J. Tanguay	163	126	122	411
C. Petit	118	79	103	300
Y. Rho	223	147	133	503
Total	715	611	584	1910

DOW BREWERIES

G. Darveau	139	150	161	450
A. Gagnon	101	181	101	384
A. Provost	73	107	142	422
T. Comtois	88	135	108	336
B. Paquin	123	104	102	329
Total	624	677	614	1915

QUICK LUNCH CHABOT

Handicap	36	36	36	108
R. Brodeur	196	101	140	437
C. Phaneuf	121	96	87	403
M. Beaudoin	138	135	101	374
R. Phaneuf	121	116	85	322
R. Maynard	161	166	142	467
Total	773	650	591	2014

DAVID et GLADU

Handicap	6	6	6	18
Bob Provost	90	87	165	242
L. Cordeau	91	113	110	314
J.-G. Halley	148	132	104	384
J. Chagnon	113	104	103	320
R. Turcotte	111	122	100	333
Total	559	564	588	1711

CHEZ CHARLIE

J. Malo	104	119	166	389
V. Beauregard	101	141	136	278
Dummy	96	96	96	288
M. Moreau	117	136	90	353
J. Gauthier	129	158	110	397
Total	547	650	598	1805

FILTER QUEEN

B. Lamontagne	90	115	95	290
L. Gélinas	82	81	101	264
F. Bédard	117	111	119	347
R. Dubuc	180	122	163	465
Dummy	100	100	100	300
Total	569	529	578	1666

LUCIEN BELANGER

G. Blier	109	134	142	385
Handicap	38	38	38	111
H. Borduas	110	98	102	310
G. Beauchamp	122	115	119	356
J. Bienvenue	88	81	96	265
H. Barré	100	163	132	395
Total	567	629	629	1711

BAR-B-Q LA CANTINE

Mme Barré	81	76	106	263
A. Choquette	209	149	100	458
R. Beauregard	102	94	123	319
A. Gagnon	121	120	136	377
Total	513	439	465	1417

BOWLING BOURG-JOLI

Handicap	7	7	7	21
G. Laplante	112	80	108	300
G. Houle	154	134	145	433
Mme Bourdeau	132	116	113	361
M. Bourdeau	126	132	144	402
Total	531	469	517	1517

DONAHUE CORPORATION

J.-P. Brousseau	66	104	143	313
A. Gazaille	116	118	136	370
L. Chabot	120	148	120	388
Y. Houle	108	125	83	316
G. St-Amant	115	133	101	349
Total	525	628	583	1736

STUDIO HEBERT

P. Maranda	124	98	88	310
Handicap	29	29	29	87
G. Frappier	126	127	124	377
R. Frappier	126	157	189	472
J. Maranda	100	144	103	347
P. Gazaille	108	141	112	361
Total	613	696	645	1954

L'Ecole des Textiles s'empare de la première place mercredi

Alors qu'il triomphe du Trois-Rivières Technical Institute au compte de six à un. — Sur un pied d'égalité avec l'Ecole Technique de Shawinigan. — Laforest et Roux se signalent avec deux points chacun. — Alain évite le blanchissage à son équipe à la deuxième période.

Les joueurs de l'équipe de hockey de l'Ecole des Textiles de St-Hyacinthe ont de nouveau fait des leurs, mercerdi soir dernier, à l'arena des Trois-Rivières, alors qu'ils ont battu l'Ecole Technique de l'endroit au compte de six à un.

Si le Textile essaie de suivre les traces de ses ainés de la ligue Provinciale, il faut s'avouer en toute sincérité qu'ils sont de bien bons élèves puisqu'ils n'ont perdu qu'une partie à date contre trois gains, s'assurant ainsi de la première position, sur un pied d'égalité avec le Shawinigan.

Pour ce qui est de la joute de mercredi soir, une ligne d'attaque s'est tout particulièrement mise en évidence, celle de Vermeersch, Dextradeur et Roux, qui prit part à quatre des six buts de l'équipe maskoutaine. Les deux autres buts du Textile furent réussis par Laforest, centre du trio Laforest-Marquis-Bégin.

Mais si le premier trio du Textile se signala plus qu'à l'ordinaire, les joueurs de défense de cette équipe peuvent aussi se vanter d'avoir pris une large part de la victoire du club. De fait, les quatre joueurs de défense du club firent un travail extraordinaire à la ligne bleue pour protéger adéquatement le cerbère Champagne, qui fit aussi de la bonne besogne dans ses filets.

Dès le début de la première période, les joueurs du Textile prirent le dessus sur leurs adversaires et à la fin du premier engagement, nos porte-couleurs possédaient une avance de trois à zéro. Une seule punition avait été décernée dans ce premier tiers, à Dufour, du Textile.

Dans le deuxième engagement, Roux et Laforest comptèrent tour à tour pour porter à cinq points l'avance du Textile. C'est alors que Gabriel Alain sauva son club du blanchissage, en déjouant le cerbère Champagne sur une passe de Hasty.

Dans l'engagement final, les maskoutains réussirent un autre but pour donner le compte final de six à un. Deux maskoutains écopèrent de punitions au cours du dernier tiers, Marc Pagé et Torpey.

Pour terminer, nous vous présentons le classement des équipes dans la ligue des Ecoles Spécialisées, ainsi que le sommaire de la joute de mercredi soir:

TEXTILES	4	3	1	0	6
Shawinigan	4	3	1	0	6
Tech. Mont.	3	1	1	1	3
Graphique	4	1	2	1	3
Tr.-Rivi.	3	0	3	0	0

TEXTILES (6)

Buts: Champagne; déf.: Blanchard et Lestage; cen.: Dextradeur; a.d.: Vermeersch; a.g.: Roux; Subs.: Kirouac, Pagé, Fillion, Turmel, Torpey, Dufour, Bégin, Marquis, Laforest, Ducharme.

TROIS-RIVIERES (1)

Buts: Trudel; déf.: Alain et Côté; cen.: Girard; a.d.; Gabriel Alain; a.g.: Hasty; subs.: Girard, Rivard, Desbiens, Métivier, Charest, Chassé, Cartier, Lambert, Jules et Lambert Jean.

Première période

1.-St-H.: Vermeersch (Roux-Dextradeur) 4.55
2.-St-H.: Dextradeur (Kirouac) 12.20
3.-St-H.: Laforest (Marquis-Bégin) 18.35
Pun.: Dufour.

Deuxième période

4.-St-H.: Roux (seul) 5.15
5.-St-H.: Laforest (Bégin-Marquis) 10.30
6.-Tr.-R.: G. Alain (Hasty) 15.00
Pun.: Chassé (m.c.), Alain.

Troisième période

7.-St-H.: Roux (Vermeersch-Dextradeur) . 8.40
Pun.: Pagé et Torpey.

:o:

Chez les marchands de bois

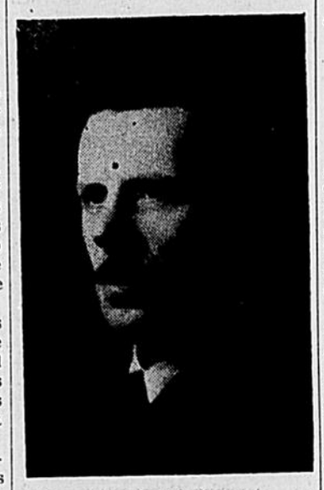

Monsieur Frédéric Houde qui présidera le premier congrès annuel de l'Association des Manufacturiers et Marchands de Bois du Québec, lequel aura lieu à l'hôtel Mont-Royal de Montréal, le lundi 27 novembre prochain.

:o:

Baillargeon en finale

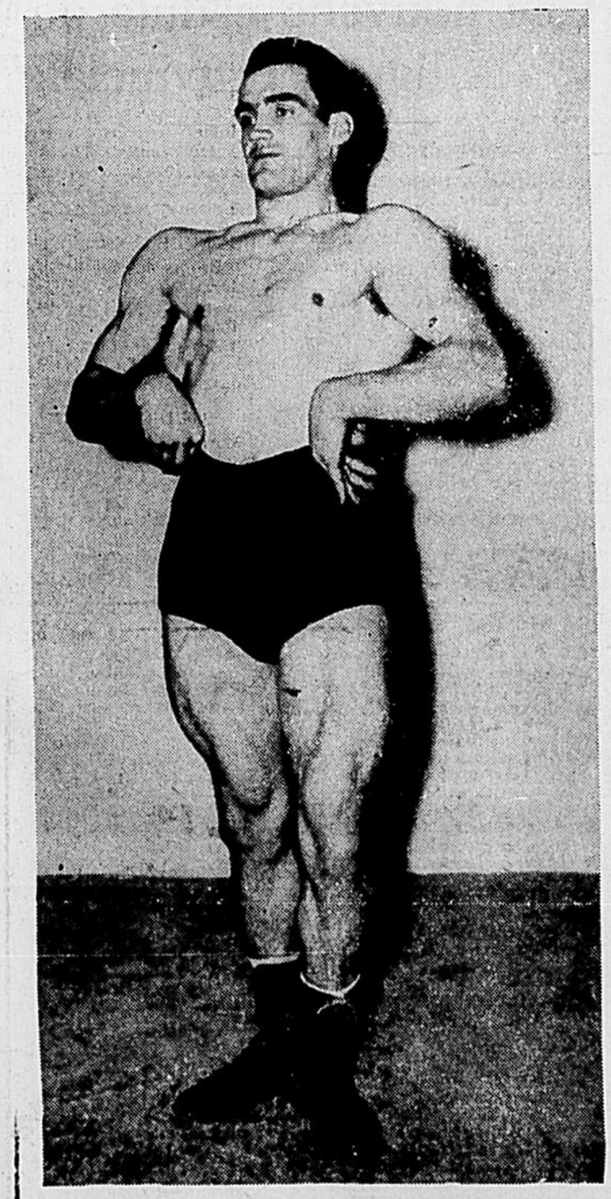

Dans la photo ci-haut, les amateurs de lutte auront reconnu le populaire champion du monde poids lourd junior, qui sera à Saint-Hyacinthe le 2 décembre prochain, pour rencontrer dans la grande finale de la séance de lutte du Manège Militaire, le rude et solide Bob Langevin. Les amateurs ont déjà vu Baillargeon à l'oeuvre à Saint-Hyacinthe, dans le lever de poids et sa force avait ébloui toute l'assistance. Tous le reverront sûrement à l'oeuvre avec grande joie.

Le film "So Young So Bad" prend l'affiche au Maska

C'est un film qui traite d'un problème particulièrement épineux. — Paul Henreid et Catherine McLeod nous apparaissent dans les rôles principaux. — Aussi un film dramatique en couleurs, "Wyoming Mail" avec Stephen McNally et Alexis Smith.

Pour dimanche, lundi et mardi, les 26-27-28 novembre, la direction du Théâtre Maska mettra à l'affiche, en attractions principales, deux grands films qui seront de nature à intéresser toutes les catégories de spectateurs.

"So Young, So Bad" a pour vedettes Paul Henreid, Catherine McLeod, Grace Coppin et Rosita Moreno. Ce film dramatique traite d'une école de réforme pour jeunes filles dans l'Etat de New-York et de la croisade d'un homme pour améliorer les navrantes conditions de cette institution et redonner à la personne humaine une mesure de sa dignité première.

Sauf Paul Henreid, la plupart des artistes dans ce film sont des personnages nouveaux, mais l'on verra par l'action que cela est un avantage bien plus qu'un désavantage.

Le sujet est traité avec véracité, mais il s'écarte de films semblables où l'on faisait la part trop grande à un réalisme cruel. Certes, il y a de la brutalité ici, mais non pas du sadisme, et le spectateur aura l'impression de voir des scènes fort possibles dans la vie réelle. Puis il y a une morale à ce film: c'est qu'il n'y a pas d'adolescents foncièrement mauvais, et que, s'ils le deviennent, la faute doit en être attribuée à leur entourage et à leur éducation.

Le second grand film au programme aura pour titre "Wyoming Mail", avec Stephen McNally et Alexis Smith dans les rôles de vedette. Un ancien officier, qui s'est battu durant la Guerre Civile, McNally, se voit confier la lourde besogne de faire cesser les vols de malle sur les trains du Wyoming..

Au cours de ses recherches, il rencontre la belle Alexis Smith, une fille de cabaret, et, de fil en aiguille, il découvre le refuge des voleurs et les tue ou les capture au cours d'un combat spectaculaire.

Des sujets courts compléteront cet excellent programme.

Barbara Stanwyck dans le film "The Furies"

"The Furies" se déroule dans un ranch, mais le film n'a rien d'un Western. — Plusieurs autres artistes réputés en vedette dans ce film. — Aussi une comédie amusante, "When Willie Come Marching Home", avec Dan Dailey et Corinne Calvet.

Qui étaient les Furies? C'est le titre d'un film que l'on verra au Théâtre Maska mercredi et jeudi, les 29 et 30 novembre. Il mettra en vedette la belle Polonaise, Barbara Stanwyck, puis Wendell Corey, Walter Huston et Judith Anderson.

Au fait, "The Furies" était un ranch gigantesque dans le sud-ouest des Etats-Unis, au commencement du siècle. On aurait tort de penser, cependant, qu'il s'agit ici d'un Western, car ce n'est pas cela. Il y a des cow-boys, certes, et l'on tire du revolver, mais l'histoire concerne principalement un père aux prises avec l'ambition désordonnée de sa fille.

Mais cette dernière éprouve également des difficultés. Elle aime un jeune joueur de cartes qui se moque d'elle. Pour comble de malheur, elle apprend que son père veut épouser une jeune aventurière et que si ce mariage a lieu, elle finira par être déshéritée. Il y a une scène terrible: le père renie sa fille qui jure de se venger. Mais ne craignons rien: tout finira pour le mieux dans le meilleur des mondes, et Barbara épousera celui qu'elle aime.

Le second grand film au programme aura pour titre: "When Willie Comes Marching Home" et mettra en vedette Dan Dailey, Corinne Calvet, Colleen Townsend et William Demarest.

Il s'agit ici d'une comédie qui provoque le rire à tout moment. A la suite de Parlt Harbor, Dailey décide de s'enrôler et d'aller se battre. Mais on l'emploie sur un terrain d'aviation, et il a beau se démener, il ne part pas. Sa popularité dans son village atteint un niveau tellement bas que les chiens se mettent à aboyer en l'apercevant.

Mais la chance finit par le favoriser. Il traverse l'océan à bord d'un avion. Il se distingue et il est décoré. Hélas, à son retour, Washington l'engage au secret et ce héros, qui n'a rien d'un homme modeste, ne peut rien raconter de ses aventures. Somme toute, c'est l'histoire d'un jeune homme que tout le monde dédaigne et qui décide, envers et contre tous, qu'il sera un héros. On prendra plaisir à voir cette comédie.

Les "Dernières Nouvelles" filmées compléteront le programme.

Autre programme de lutte au Manège le 2 décembre

Le champion du monde poids lourd junior, Paul Baillargeon affrontera en finale le rude Bob Langevin. — Lionel Baillargeon contre Joe DeValteau. — Ted Evans et Nick Bacalis font les honneurs de la semi-finale. — Sammy Mack sera l'arbitre de toutes les rencontres au programme.

Un autre programme de lutte sera présenté à la population maskoutaine, au Manège militaire de Saint-Hyacinthe, samedi le 2 décembre prochain, à huit heures et trente précises.

Pour ce programme, le promoteur Robert Arseneault a réussi à grouper toute une pléiade d'excellents lutteurs, qui ne manqueront certes pas d'intéresser au plus haut point tous les amateurs de cette ville.

En finale!

Le combat de finale devrait tout particulièrement plaire aux amateurs, avec deux lutteurs comme Langevin et Paul Baillargeon. Ce dernier, reconnu par le monde entier pour sa force herculéenne, terrifie ses adversaires, non pas par la vitesse de ses mouvements ou par la science de ses prises, mais bien par une ensemble de force brutale et de science calculée. On sait, en effet, que Paul est le seul au monde à pouvoir lever un poids de 300 et quelques livres. Un exploit qu'il plairait à plusieurs de voir.

Cette force a valu à Baillargeon le titre, ou plutôt le championnat poids-lourd junior du monde. Voilà qui n'est pas si mal.

Par ailleurs, les amateurs verront en Bob Langevin, un gladiateur à la rudesse inouïe, à la brutalité féroce. C'est donc dire que les amateurs verront à la fois un combat palpitant et où l'action ne manquera pas.

Semi-finale!

Dans la semi-finale, les amateurs reverront à l'oeuvre leur idole de toujours, le populaire Ted Evans, surnommé le Blond Atomique. Dans ce combat, il devra faire face à un nouveau venu à St-Hyacinthe, le vilain polonais de Columbus Ohio, Nick Bacalis.

Nous n'avons pas ici à vanter les mérites de Ted Evans. Sa réputation est faite depuis longtemps, ici, et les amateurs savent bien quoi s'en tenir à son sujet.

Par ailleurs, ils en savent moins sur le compte de Bacalis. Disons pour tout renseignement sur son compte qu'il fut renvoyé d'une commission de lutte des Etats-Unis, après qu'il eut failli tuer un de ses adversaires. Evans n'aura donc pas la tâche facile et il devra se surveiller adroitement pour rencontrer un tel adversaire.

Les autres combats

Dans les autres rencontres, soit dans le combat spécial, Lionel Baillargeon, un autre membre de cette famille d'hommes forts, rencontrera Joe Devalteau, un lutteur que nous avons déjà vu à l'oeuvre ici.

Enfin, au lever du rideau, Hank Pardi, le gladiateur à la tête d'un Hassane Bey, rencontrera Yvon Racicot.

Disons pour terminer que l'arbitre de toutes ces rencontres sera le populaire Sammy Mack, de la commission Athlétique de Montréal.

A VENDRE

Dernier beau terrain de 65 pieds de large sur la rue Cartier,

EN FACE DE L'HOPITAL

(Plus de 125 pieds de profondeur)

S'ADRESSER A:

995, rue LAURIER, VILLE

Au Ciné Maska ★ cette semaine

UN THEATRE UNITED — ST. HYACINTHE QUE.

A L'Affiche VENDREDI — SAMEDI Continuel SAMEDI de 1.00 h. P. M. à la fermeture

Des hommes capables de tout... Une femme hardie; dans une situation des plus critiques! De l'action à souhait

Notre héros aux prises avec deux groupes qui ne reculent devant rien pour arriver à leurs fins.

Un spectacle enlevant au possible

EN PLUS "Atom Man vs Superman" 10e Chapitre
"CARICATURES" "DERNIERES NOUVELLES"

Venez entendre vos CHANSONS DE COWBOYS FAVORITES

Montré DIM - LUN. - MAR. Continuel Dim. de 12.00 h. P. M. à la fermeture Matinée LUNDI à 1.30 h. P. M.

Trop agée pour folâtrer! Trop jeune pour aimer! Une vie de regrets pour un moment de plaisir! Le danger guette les jeunes filles que la vie n'a pas choyées. La loi porte le coup de grâce aux sinistres exploiteurs de la crédulité humaine!

Un grand film historique tourné en Couleurs

Dans des paysages grandioses!

Le plus audacieux pillage de train de l'Ouest

STARRING
Stephen McNALLY · Alexis SMITH
with HOWARD da SILVA · Screenplay by HARRY ESSEX and LEONARD LEE · Directed by REGINALD Le BORG
Produced by AUBREY SCHENCK · A Universal-International Picture

En plus
DERNIERES NOUVELLES

"Attention" 1 Jour seulement MERCREDI Matinée à 1.30 h. P. M. Jeudi 30 Nov. LES VARIÉTÉS CANADIENNES

Les spectateurs seront émus par ce film captivant, rempli de situations dramatiques!

En plus
DERNIERES NOUVELLES

La plus formidable parade de rire!

Les idylles, les cocasseries et les escapades de l'impayable WILLIE.

Une satire de la mentalité Américaine.

Annoncez dans "Le Clairon"

Le Saint-Hyacinthe recevra le Verdun dimanche

Saint-Hyacinthe bat le Lachine 7 à 5 dimanche

Nos porte-couleurs remportent leur dixième victoire de la saison, à l'arena de Lachine, devant plus de 2,500 amateurs de hockey. — Bill Dimock est blessé au cours de la joute. — Savary compte deux buts et fournit deux assistances au cours de la partie.

Après avoir eu difficilement raison du Saint-Lanrent, samedi soir dernier, les Lyons de Saint-Hyacinthe ont continué leur belle poussée victorieuse dimanche, alors qu'ils ont battu le club Lachine au compte de 7 à 5.

Les maskoutains jouèrent vraisemblablement, à Lachine, l'une de leurs meilleures joutes dpuis le début de la saison. En effet, du début à la fin des hostilités, les amateurs virent du jeu rapide, dénué de rudesse et agressif au possible.

Malheureusement pour les maskoutains, le joueur d'aile gauche, Bill Dimock, fut blessé à la main droite, et s'il faut en croire les

Bill DIMOCK

directeurs du club, les Lyons seront privés de ses services pour une période d'au moins trois semaines.

Les étoiles

Pour cette joute, il nous fait plaisir de décerner la première étoile à Claude Savary, le premier compteur du circuit Keenan, qui compta deux buts lors de cette joute et qui fournit deux assistances.

La deuxième étoile irait à Hubert Bourgie, du Lachine, qui compta deux des cinq buts des siens, et la troisième au populaire joueur de défense des maskoutains, Raynald Bonin, qui joua une partie d'enfer à la ligne bleue des maskoutains, pour protéger le cerbère Sam Renaud.

Le jeu en bref

La première période de cette rencontre fut relativement paisible. En effet, Hubert Bourgie, du Lachine, réussit le seul point de l'engagement, sur une passe de Chiara. Par ailleurs, quatre joueurs furent envoyés au banc des punitions, dont Blanchard à deux reprises.

Par contre, le deuxième tiers fut beaucoup plus profitable aux maskoutains, qui logèrent la rondelle derrière le cerbère Rose à six reprises, contre deux pour le Lachine, portant le compte à six-quatre en faveur des maskoutains. Au cours de cet engagement, cinq joueurs furent punis, dont Morin du Lachine pour un dix minutes de mauvaise conduite.

Enfin, dans le dernier engagement, le Lachine compta deux fois et le Saint-Hyacinthe une. Claude Savary, sur une passe de Gauthier, réussit le seul point des maskoutains dans cette période. Voici d'ailleurs le sommaire complet de cette joute:

SAINT-HYACINTHE (7)

Buts: Renaud; déf.: Bonin et Blanchard; cen.: Hébert; a.d. Bouchard; a.g.: Dimock; subs.: Parr, Coupal, Savary, Gravel, Gauthier, Gazaille, Gagnon, Lapointe, Beauregard, Brodeur.

LACHINE (5)

Buts: Rose; déc.: Bell et Vallée; cen.: A. Bourgies; a.d. Leduc; a.g. Cantara; subs.: St-Michel, Pilon, Desmarais, Sauvé, Lacroix, H. Bourgie, Morin, Chiara.

Première période

1.-Lach-: Chiara (Morin-H. Bourgie) 17.37

Pun.: Blanchard (2), Pilon, Sauvé, St-Michel.

Deuxième période

2.-Lach.: H. Bourgie (Chiara) 4.07

3.-St.-H.: Gauthier (Gravel-Hébert) 8.53

4.-St-H.: Bouchard .. (Savary-Hébert) 9.36

5.-St.-H.: Savary (Bouchard-Gauthier) 9.56

6.-St.-H.: Gazaille (seul) 16.47

7.-Lach.: Cantara (A. Bourgie-Leduc) 17.11

8.-St-H.: Gravel (Savary-Gauthier) 17.28

9.-St.-H.: Lapointe (Gagnon-Coupal) 18.41

Pun.: Morin (m.c.), Sauvé, Lacroix, St-Michel, Pilon.

Troisième période

10.-Lach.: H. Bourgie (Cantara-Vallée) 10.11

11.-St.-H.: Savary (Gauthier) 10.54

12.-Lach.: Morin (Lacroix-A. Bourgie) 12.16

Pun.: Blanchard-Sam Renaud.

—:o:—

Voir *autres nouvelles* **sportives** en pages 4 et 5

Les quilles chez les fonctionnaires

Le Boulé s'est emparé de la première position, cette semaine, dans la ligue de quilles des fonctionnaires de la Province, en battant le club Labrie au compte de 4-0. Dans les autres rencontres, le Cordeau a battu le Labelle 3-1, et le Bédard a triomphé du Théroux, par 3-1 également.

Chez les hommes, A. Martin fut à son meilleur avec un simple de 165 et un triple de 430. Chez les dames, Mlle Pelland roula un simple de 101 et un triple de 260.

CLASSEMENT

Boulé	20
Cordeau	19
Labelle	13
Bédard	12
Labrie	11
Théroux	9

BOULE

Handicap	119	119	119	357
Mlle Gladu	81	91	68	240
O. Bastien	114	117	113	344
J.-P. Rivet	122	102	131	355
G. Boulé	110	108	108	326
Total	546	537	539	1622

LABRIE

Handicap	92	92	92	276
Mlle Lussier	70	70	70	210
A. Nantel	90	90	90	270
A. Pelland	87	90	99	276
G. Labrie	124	153	103	380
Total	463	495	454	1412

CORDEAU

Handicap	123	123	123	369
Mlle Daigneault	70	70	70	210
J.-P.Julien	154	111	155	420
J.-P. Bernier	93	96	96	285
D. Cordeau	82	125	118	325
Total	522	5525	562	1609

LABELLE

Mme Toupin	85	84	63	323
Handicap	140	140	140	420
G. Martin	65	83	74	222
R. Labelle	132	119	106	357
M. Toupin	108	61	93	262
Total	530	487	476	1493

THEROUX

Handicap	36	36	36	108
Mlle L. Pelland	101	78	81	260
Mlle Blanchard	92	101	55	248
A. Martin	136	165	129	430
M. Théroux	120	132	133	385
Total	485	512	434	1431

BEDARD

Mlle Langevin	53	49	62	164
Handicap	151	151	151	453
S. Larue	67	55	87	209
F. Fredette	142	140	104	386
P. Bédard	96	105	113	314
Total	509	509	517	1526

—:o:—

L'emploi d'une tasse ou d'une personnes est une pratique dangereuse susceptible de transmettre des germes de maladie.

L'alignement des Lyons sera au complet, moins Marcel Benoît et Bill Dimock. — Puis nos joueurs recevront le Ville St-Laurent, mercredi soir à huit heures et trente. — Le lendemain soir, nos porte-couleurs se rendront à l'arena de Ville Saint-Laurent.

A 2 h. 30, dimanche après-midi, à l'arena de St-Hyacinthe, les porte-couleurs de l'équipe locale recevront la visite des Wanderers de Verdun pour la deuxième fois depuis le début de la saison.

On se souvient qu'à la première rencontre entre ces deux clubs, les Lyons avaient facilement emporté par le compte de 25-0. Par ailleurs, depuis lors, on nous assure que les Wanderers se sont considérablement renforcis et que les maskoutains n'auront pas autant de facilité dimanche après-midi.

Dimanche dernier, les Wanderers succombaient devant le Ville St-Laurent au compte de 12 à 3, et cela avec cinq hommes en moins. En effet, cinq des joueurs du Verdun, demeurant à Valleyfield, suivirent l'ancien calendrier, selon lequel ils devaient jouer à Joliette. Tous les autres se rendirent à St-Laurent, mais ils durent affronter les Castors avec seulement dix joueurs.

Pour notre part, nous sommes convaincus qu'avec les cinq joueurs en question sur la glace, le Saint-Laurent ne l'aurait pas emporté aussi facilement.

Chose certaine, les Wanderers arriveront sur la glace dimanche, avec la ferme intention de venger une défaite qu'ils n'ont pas encore digérée. Nous espérons bien qu'ils ne le pourront pas, et seule la joute de dimanche pourra nous donner raison.

Le Saint-Laurent

Nul n'est besoin d'insister sur le fait que le Saint-Laurent est vraiment l'équipe qui a fait les plus belles joutes avec le Saint-Hyacinthe, depuis le début de la saison. De fait, la première fois qu'on se rendit à Saint-Laurent, les deux clubs avaient fait partie nulle, et par la suite, toutes les parties moins une ont été marquées de duels à coups de poing.

A la dernière visite du Saint-Laurent, samedi soir dernier, les officiels réussirent tant bien que mal à maitriser les esprits, mais il leur sera probablement impossible de le faire durant deux joutes consécutives. Aussi pouvons-nous nous attendre à une autre partie de boxe mercredi soir.

A Saint-Laurent

Jeudi soir, le Saint-Hyacinthe se rendra à l'arena de Ville Saint-Laurent pour la troisième joute de la semaine, après quoi ils prendront un repos bien mérité jusqu'au dimanche.

Pour les trois joutes de cette semaine, les Lyons seront privés des services de deux de leurs joueurs, Marcel Benoit, qui eut une jambe brisée au début de la saison, et Bill Dimock, blessé à une main dimanche dernier.

Une nouvelle série de billets réservés est actuellement en vente au magasin Léo Trudel, 1075 Laframboise, tél.: 829. Le nombre en est assez limité et on fera bien de se hâter si l'on veut s'en procurer.

Denis Gazaille se signal quaud les Lyons écrasent le Joliette

Sur le premier trio du club local, il remplace Dimock à l'aile droite et réussit deux buts. — Sam Renaud se surpasse dans sa cage et écarte plusieurs lancers extraordinaires. — Les autres buts du Saint-Hyacinthe sont comptés par Bonin, Bouchard, Gravel et Gagnon.

Les Lyons de Saint-Hyacinthe ont continué leur belle poussée de victoires et ont réussi leur cinquième gain depuis leur seule défaite, mercredi soir dernier, alors qu'ils ont triomphé des Cyclones de Joliette au compte de 5-2.

Le jeune Denis "Irish" Gazaille se surpassa au cours de cette joute, en comptant deux des six buts des siens. On se souvient en effet que Bill Dimock ne put prendre part à la joute de mercredi à la suite d'une blessure à la main, et qu'il fut remplacé par Gazaille à l'aile gauche du premier trio.

Deux autres jeunes joueurs du Saint-Hyacinthe se signalèrent également au cours de cette jou-

Gazaille-Beauregard

te nous voulons parler de Henri Beauregard, aile droite du troisième trio, et Paul Gagnon, à l'aile gauche de la même ligne d'attaque.

Ces trois joueurs ont fait un travail monstre pour aider la cause du Saint-Hyacinthe, mercredi soir, principalement sur le "backchecking".

D'après ce que nous venons de dire, les amateurs auront facilement deviné à qui nous voulons décerner nos étoiles pour cette joute.

La première évidemment va à Denis Gazaille, pour son beau travail lors de cette joute. C'était la première partie régulière de Gazaille et nous sommes fiers de découvrir qu'il a l'étoffe nécessaire pour connaître une excellente saison.

La deuxième étoile va à Henri Beauregard, pour son beau travail tant à l'offensive qu'à la défensive, et la troisième à Paul Gagnon pour les mêmes raisons.

Le jeu en bref

Un seul but fut compté au cours du premier engagement, réussi par Raynald Bonin, sur des passes de Hébert et de Bouchard. Par ailleurs, six joueurs furent envoyés au banc des punitions, dont quatre à peu près en même temps, pour rudesse.

Dans le deuxième engagement, quatre points furent réussis, dont deux par Gazaille. Un autre fut réussi par Lasalle, du Joliette, et le dernier par Marcel Bouchard, sur un "power-play", avec Savary, Gravel, Gauthier et Hébert.

Enfin ,trois buts, dont deux pour le Saint-Hyacinthe furent comptés au cours de l'engagement final. Gravel et Gagnon réussirent ceux du Saint-Hyacinthe, tandis que Bourassa compta le deuxième but des Cyclones. Il fut assisté de Lévesque et Sauvageau.

Pour terminer, nous vous présentons le sommaire de cette joute.

Joliette (2)

Buts: Payette; déf., Bessette et Colby; centre, Lévesque; ailes, Bourassa et Sauvageau; subs., White, Adams, Lafrenière, Monette, Lasalle, Armstrong, Kavanaugh, Breault.

St-Hyacinthe (6)

Buts: Renaud; déf., Bonin et Blanchard; centre, Hébert; ailes, Bouchard, Gazaille; subs., Parr, Coupal, Savary, Gravel, Gauthier, Gagnon, Lapointe, Beauregard, Brodeur.

1ère période

1.-St-Hya.: Bonin, (Hébert, Bouchard) 17.34

Punitions, Gauthier (2), Blanchard (2), Breault et Lévesque.

2ième période

2.-St-Hya.: Gazaille, (Bouchard, Hébert) 1.58

3.-Joli.: Lasalle, (Armstrong, Colby) 5.04

4.-St-Hya.: Gazaille, (Bouchard, Hébert) 14.10

5.-St-Hya.: Bouchard, (Gauthier, Gravel) 15.34

Punitions, Blanchard, Gravel, Lévesque.

3ième période

6.-St-Hya.: Gravel, (Parr, Savary) 8.32

7.-St-Hya.: Gagnon, (Blanchard) 9.35

8.-Joli.: Bourassa, (Sauvageau, Lévesque) 11.55

Punitions, Monette et Coupal.

Le hockey de la semaine

Parties jouées

Jeudi le 16 nov.

St-Hyacinthe 6 vs St-Laurent 1
Lachine 4 vs Joliette 4

Samedi le 18 nov.

St-Hyacinthe 5 vs St-Laurent 3

Dimanche le 19 nov.

St-Hyacinthe 7 vs Lachine 5
Verdun 3 vs St-Laurent 12
St-Jérôme 4 vs Joliette 7

Le Blond Atomique et H. Madison font match nul

Pour la première fois dans l'histoire de la lutte à Saint-Hyacinthe, les deux lutteurs complètent les 90 minutes règlementaires. — Auger et Asselin triomphent de leurs adversaires respectifs. — Trudeau et Marshall font match nul également. — Le meilleur programme jamais présenté.

Plus de 1,200 amateurs de lutte ont assisté samedi soir dernier à l'un des meilleurs programmes de lutte jamais présenté à Saint-Hyacinthe depuis l'ouverture de la présente saison. En effet, du lever du rideau jusqu'au son de la cloche annonçant la fin de la finale, les amateurs de luttes virent une bataille acharnée, ne manquant pas de relief.

Evans et Madison

Mais la plus belle bataille de la soirée fut sans contredit la finale mettant aux prises Harry Madison contre le populaire Blond Atomique. Ce combat se termina par un verdict nul après que les deux gladiateurs eurent complété les 90 minutes règlementaires. C'était la première fois dans l'histoire de la

lutte à Saint-Hyacinthe que deux hommes se rendaient à la limite.

Evans surprit tous les amateurs, dès les premières minutes de bataille, mais il avait devant lui un adversaire puissant. Madison n'est pas homme à s'en laisser imposer, et après 40 minutes et 50 secondes dans le premier engagement, il l'emportait après avoir épuisé Evans en s'acharnant à une blessure toute récente que celui-ci avait au front.

Après ce premier engagement, nombre d'amateurs croyaient que Evans ne pourrait pas revenir dans l'arène terminer l'engagement. Mais on s'aperçut vite qu'on s'était trompé, car après 35 minutes de bataille dans la deuxième rencontre, Evans triomphait à l'aide d'une douloureuse clef de bras qui paralysa complètement Madison.

Au dernier engagement, alors que le Blond Atomique semblait avoir Madison à sa merci, la cloche vint annoncer la fin du combat, après que les deux lutteurs eurent complété les 90 minutes.

Semi-finale

La semi-finale, un combat de deux dans trois limité à soixante minutes, donna également beaucoup d'action. Auger l'emporta après que lui et Hank Pardy eurent été disqualifiés au deuxième engagement.

A l'ouverture des hostilités, les deux hommes se livrèrent une dure bataille, mais après seize minutes, Auger se servit d'une prise qui fit voler son adversaire dans les airs pour plus tard lui coller les épaules au matelas.

Au deuxième engagement, les deux hommes redoublèrent de fureur, et après quiques minutes de bataille, tous deux roulaient au bas de l'arène pour être disqualifiés par Young McCoy. Pardy, qui possède un style semblable à Hassane Ben, fut fort goûté des amateurs.

Les autres combats

Dans le combat spécial de trente minutes, Ovila Asselin, ex-porteur du titre "Mr America", prouva une fois de plus que sa force peu commune pouvait tenir à distance un rude et brutal Bob Langevin qui sortit tout un répertoire de coups déloyaux. A la fin, Asselin se servit de la savate française et d'un écrasement général pour maîtriser son terrible adversaire.

Enfin, au lever du rideau, Jacques Trudeau, malgré le grand nombre de coups rudes qu'il porta à Ray Marshal, ne put faire mieux que de mériter un verdict nul après avoir complété les vingt minutes règlementaires.

L'Hôtel Ottawa en tête de la ligue

Les équipes de l'Hôtel Ottawa et Bière Select, qui se trouvaient en tête de la ligue Commerciale, la semaine dernière, ont conservé leurs position, cette semaine, après qu'ils eurent divisé deux à deux, avec le Grégoire chaussure et le Chez Pat respectivement.

Dans les autres rencontres de la semaine, le Cusson et Cusson a battu le Raoul Gaudet par 4-0 et le Théâtre Maska a triomphé du Lanctôt par 3-1.

Ben Paquin s'est le plus signalé cette semaine, avec un triple de 495 et P. Gazaille avec un simple de 194. Le premier joue pour le club de l'Hôtel Ottawa et l'autre pour le Cusson et Cusson.

Voici maintenant le classement des équipes de même que les résultats des joutes disputées cette semaine.

CLASSEMENT

Hôtel Ottawa	20
Bière Select	20
Cusson et Cusson	19
Théâtre Maska	18
Pharmacie Lanctôt	18
Chez Pat	18
Grégoire Chaussure	17
Raoul Gaudet	14

RAOUL GAUDET

E. Bérubé	138	97	110	345
R. Maynard	114	107	115	336
Total	252	204	225	281

CUSSON ET CUSSON

R. Dubé	147	121	150	418
R. Guertin	115	111	94	320
R. Théberge	103	94	124	351
P. Gazaille	130	105	194	429
Total	495	431	562	1488

PHARMACIE LANCTOT

B. Caouette	127	133	128	388
J.-M. Leduc	86	80	124	290
L. Provost	76	—	—	76
J. Gauthier	161	155	135	451
E. Riendeau	171	191	116	478
P.-E. Houle	—	92	114	206
Total	621	651	617	1889

THEATRE MASKA

Handicap	34	22	22	78
A. Martin	182	108	117	407
H. Charbonneau	96	139	96	331
O. Girouard	104	106	142	352
G. Houle	114	130	115	359
M. Théroux	120	124	128	372
Total	650	629	620	1899

SHINE CHEZ PAT

Handicap	36	36	36	108
J. Malo	128	121	168	417
Daigneault	129	97	103	329
L. Bibeau	98	91	135	324
G. Darveau	130	131	166	427
F. Gladu	109	135	146	390
Total	630	611	754	1995

BIERE SELECT

A. St-Amand	121	114	170	405
R. Frappier	120	154	116	390
C. Mongeau	122	147	124	393
L. Morin	129	146	138	413
O. Rousseau	117	168	174	459
Total	609	729	722	2060

HOTEL OTTAWA

G. Blier	113	126	128	367
M. Bourdeau	128	180	114	422
A. Provost	111	187	133	431
B. Paquin	46	181	168	495
A. Lord	119	137	108	364
Total	617	811	651	2079

GREGOIRE et COTE

Handicap	4	4	4	12
G. Ducharme	121	114	126	361
G. Beauchamp	93	94	124	311
R. Gadbois	97	111	132	340
A. Gagnon	162	103	120	385
R. Dubuc	176	141	176	493
Total	653	567	682	1902

Mercredi le 22 nov.

Joliette 2 vs St-Hyacinthe 6
St-Jérôme 5 vs Lachine 4

Jeudi le 23 nov.

St-Hyacinthe vs Joliette

Classement

	j.	g.	p	n.	pts
St-Hyacinthe	14	12	1	1	25
Joliette	10	4	3	3	11
St-Laurent	10	4	4	2	10
Lachine	12	4	7	1	9
St-Jérôme	8	3	4	1	7
Verdun	8	0	8	0	0

Prochaines joutes

Samedi le 25 nov.

St-Laurent vs Joliette

Dimanche le 26 nov.

Verdun vs St-Hyacinthe
Joliette vs Lachine
St-Jérôme vs St-Laurent

Mercredi le 29 nov.

St-Laurent vs St-Hyacinthe
Verdun vs Lachine

Jeudi le 30 nov.

St-Hyacinthe vs St-Lauret
St-Jérôme vs Joliette

Une nouvelle cédule de la ligue "Provinciale"

NOVEMBRE

25.—St-Laurent vs Joliette.
26.—St-Jérôme vs St-Laurent.
Joliettte vs Lachine.
Verdun vs St-Hyacinthe.
29.—Verdun vs Lachine.
St-Laurent vs St-Hyacinthe.
30.—St-Hyacinthe vs St-Laurent
St-Jérôme vs Joliette

DECEMBRE

2.—St-Laurent vs Lachine.
3.—Lachine vs St-Laurent.
Verdun vs Joliette.
St-Jérôme vs St-Hyacinthe.
6.—St-Jérôme vs Lachine.
Verdun vs St-Hyacinthe.
7.—St-Jérôme vs St-Laurent.
Lachine vs Joliette.
8.—Lachine vs St-Hyacinthe.
10.—Verdun vs St-Laurent.
St-Jérôme vs Joliette.
St-Hyacinthe vs Lachine.
13.—St-Laurent vs Lachine.
St-Jérôme vs St-Hyacinthe.
14.—Lachine vs St-Laurent.
Verdun vs Joliette.
16.—St-Laurent vs Joliette.
St-Hyacinthe vs Lachine.
17.—Joliette vs St-Laurent.
Verdun vs St-Hyacinthe.
Lachine vs St-Jérôme.
20.—St-Laurent vs Lachine.
Joliette vs St-Hyacinthe.
Verdun vs St-Jérôme.
21.—St-Jérôme vs St-Laurent.
Lachine vs Joliette.
23.—St-Hyacinthe vs St-Jérôme.
24.—Verdun vs Joliette.
St-Jérôme vs Lachine.
St-Laurent vs St-Hyacinthe.
27.—Joliette vs Lachine.
Verdun vs St-Hyacinthe.
St-Laurent vs St-Jérôme.
28.—Verdun vs St-Laurent.
St-Jérôme vs Joliette.
30.—Verdun vs St-Jérôme.
31.—St-Laurent vs Joliette.
Verdun vs Lachine.
St-Jérôme vs St-Hyacinthe.

JANVIER

3.—St-Laurent vs Lachine.
Verdun vs St-Hyacinthe.
Joliette vs St-Jérôme.
4.—St-Hyacinthe vs St-Laurent.
Verdun vs Joliette.
6.—St-Hyacinthe vs Joliette.
St-Jérôme vs Lachine.
7.—Joliette vs St-Laurent.
Lachine vs St-Hyacinthe.
Verdun vs St-Jérôme.
10.—Joliette vs Lachine.
Verdun vs St-Hyacinthe.
St-Laurent vs St-Jérôme.
11.—Lachine vs St-Laurent.
St-Jérôme vs Joliette.
13.—Joliette vs St-Hyacinthe.
Lachine vs St-Jérôme.
14.—St-Laurent vs Joliette.
Verdun vs Lachine.
St-Hyacinthe vs St-Jérôme.
17.—St-Laurent vs Lachine.
Verdun vs St-Hyacinthe.
Joliette vs St-Jérôme.
18.—St-Jérôme vs St-Laurent.
St-Hyacinthe vs Joliette.
20.—St-Hyacinthe vs St-Jérôme.
21.—Verdun vs St-Laurent.
Lachine vs Joliette.
St-Jérôme vs St-Hyacinthe.
24.—Verdun vs Lachine.
St-Laurent vs St-Hyacinthe.
Joliette vs St-Jérôme.
25.—St-Jérôme vs St-Laurent.
Verdun vs Joliette.
27.—Joliette vs St-Laurent.
Lachine vs St-Hyacinthe.
28.—St-Laurent vs Joliette.
St-Hyacinthe vs Lachine.
Verdun vs St-Jérôme.
31.—Joliette vs Lachine.
Verdun vs St-Hyacinthe.
St-Laurent vs St-Jérôme.

FEVRIER

1.—St-Hyacinthe vs St-Laurent.
St-Jérôme vs Joliette.
3.—St-Hyacinthe vs Joliette.
Lachine vs St-Jérôme.
4.—Joliette vs St-Laurent.
Verdun vs Lachine.
St-Jérôme vs St-Hyacinthe.
5.—Verdun vs St-Jérôme.
7.—St-Laurent vs Lachine.
Verdun vs St-Hyacinthe.
Joliette vs St-Jérôme.
8.—Lachine vs St-Laurent.
Verdun vs Joliette.

FEVRIER

10.—Joliette vs St-Hyacinthe.
Lachine vs Jérôme.
11.—Verdun vs St-Laurent.
St-Hyacinthe vs Joliette.
St-Jérôme vs Lachine.
14.—Joliette vs Lachine.
Verdun vs St-Hyacinthe.
St-Laurent vs St-Jérôme.
15.—St-Jérôme vs St-Laurent.
Lachine vs Joliette.
16.—St-Hyacinthe vs St-Jérôme.
17.—St-Laurent vs Joliette.
St-Hyacinthe vs Lachine.
18.—Joliette vs St-Laurent.
Lachine vs St-Hyacinthe.
Verdun vs St-Jérôme.
21.—Verdun vs Lachine.
St-Laurent vs St-Hyacinthe.
Joliette vs St-Jérôme.
22.—St-Hyacinthe vs St-Laurent.
Lachine vs Joliette.
23.—Lachine vs St-Jérôme.
24.—St-Jérôme vs St-Hyacinthe.
25.—Verdun vs Joliette.
St-Hyacinthe vs Lachine.
St-Laurent vs St-Jérôme.

L'Ecole des Textiles gagne une autre partie aux dépens des Arts Graphiques

Les joueurs du Textiles jouent leur meilleure partie depuis l'ouverture de la ligue des Ecoles Spécialisées. — Son Honneur le maire de Saint-Hyacinthe, M. E.-O. Picard préside la cérémonie de la mise au jeu. — Torpey et Blanchard comptent chacun deux buts pour le Textile.

Les joueurs de l'équipe de hockey de l'Ecole des Textiles de St-Hyacinthe ont remporté une autre brillante victoire, dimanche dernier, devant plus de six cents amateurs, alors qu'ils ont battu l'Ecole des Arts Graphiques de Montréal au compte de 8-4.

Les amateurs qui assistèrent à cette joute virent du jeu rapide du commencement à la fin des hostilités, et bien que l'offensive ait été un peu ralentie par les punitions, au cours du premier tiers, les jeunes joueurs du Textiles prouvèrent qu'ils voulaient suivre les traces de leurs ainés des Lyons, et qu'ils pouvaient gagner leurs joutes assez facilement.

La ligne d'attaque formée de Dufour, Turmel et Torpey fut sans contredit la plus effective à l'offensive, prenant part à quatre des huit points des Textiliens. Par contre, le joueur de défense René Blanchard, ex-porte-couleurs des maskoutains, fut également solide à l'offensive, en comptant deux buts.

Pour les Arts Graphiques, le joueur de centre Bernier apparut à son meilleur, comme excellent manieur de bâton et comme joueur solide.

Dès le début du premier engagement, les Textiliens prirent une avance de deux à zéro, mais trop confiants, ils permirent à leurs adversaires d'égaliser les chances.

Dans le deuxième engagement, Torpey et Blanchard comptèrent tour à tour pour porter le compte à quatre à deux en faveur du Textile. Enfin, le troisième engagement fut de beaucoup le plus mouvementé. Un total de 6 points furent en effet comptés au cours de l'engagement final, quatre pour les Maskoutains, et deux pour le Graphique.

Voici pour terminer le sommaire de cette joute, intéressante au possible pour tous les amateurs réunis à l'arena de Saint-Hyacinthe:

ARTS GRAPHIQUES. — Buts: Lemay; déf.: Morin et Bellemare; centre: Baumier; a.g.: Séguin; a.d.: Courchesne. Subs.: Trudeau, Olivier, Forest, Larivière, Nantel, Bisson, Moreau, Ethier, Michaud.

TEXTILES. — Buts: Ducharme; déf.: Blanchard et Lestage; centre: Dextradeur; a.d.: Vermeersch; a.g.: Roux. Subs.: Kirouac, Pagé, Fillion, Turmel, Torpey, Dufour, Bégin, Marquis, Laforest, Champagne.

Première période

1—Textile: Dufour (Turmel, Torpey) 0.30
2—Textile: Laforest (Dextradeur, Blanchard) 6.50
3—Graphiques: Courchesne (Larivière, Baumier) ...13.49
4—Graphiques: Courchesne (Moreau) 19.27

Pun.: Pagé, Nantel, Bégin, Larivière.

Deuxième période

5—Textile: Torpey-Dufour .11.18
6—Textile: Blanchard 18.54

Pun.: Bellemare, Turmel.

Troisième période

7—Textile: Blanchard (Turmel, Torpey) 1.34
8—Graphiques: Beaumier (Courchesne, Olivier) .. 6.02
9—Textile: Vermeersch (Kirouac) 8.49
10—Textile: Bégin (Marquis, Laforest) ...10.06
11—Graphiques: Michaud (Bisson) 11.29
12—Textile: Torpey 16.00

Pun.: Olivier, Pagé.

La tactique qui inspira le débarquement d'Inchon

Le Général MacArthur dit qu'il en trouva l'idée dans le débarquement de Wolfe à Québec.

Le Général américain Douglas MacArthur attribue à l'Histoire du Canada et, en particulier, au Général Wolfe, vainqueur de la Bataille des Plaines d'Abraham, la réussite de la plus audacieuse de ses opérations militaires en Corée, le débarquement d'Inchon.

C'est ce que le Général a déclaré au Brigadier canadien Frank Fleury, peu de temps après l'arrivée de ce dernier à Tokio, où il est chef de la mission militaire canadienne attachée aux quartiers-généraux des Alliés. Voici comment MacArthur s'est exprimé:

"Il y a de cela 42 ans, je reçus l'ordre de faire une étude approfondie du Siège de Québec par Wolfe, en 1759, et de la Bataille des Plaines d'Abraham. C'est une leçon que je n'ai jamais oubliée.

"J'ai surtout retenu comment Wolfe entra en consultation avec tous les officiers de son état-major avant l'engagement. Il demanda à chacun, à tour de rôle, si l'attaque devait être faite de front, avec les navires, ou de flanc, par l'escalade de la falaise. Tous les officiers se déclarèrent en faveur de l'attaque directe.

"Alors, dut songer Wolfe, M. de Montcalm aussi doit s'attendre à une attaque de face. Et il décida de faire le contraire de ce que lui proposaient ses officiers. L'attaque fut faite par escalade. Québec tomba aux mains des Anglais et, avec la ville, tout le Canada."

Le Général MacArthur a dit au Brigadier Fleury qu'il s'était fait le même raisonnement en face de Séoul. Le port d'Inchon était théoriquement imprenable et les Rouges ne prévoyaient pas qu'on pourrait y tenter un débarquement amphibie. Ce fut précisément pour cette raison qu'il choisit Inchon, et, comme Wolfe, il déjoua ses ennemis.

Le général américain ne fut pas le seul à bénéficier de la stratégie suivie par ce vieux renard que fut le conquérant de Québec. Au cours de la récente guerre, plusieurs chefs militaires ont appliqué avec quelques variantes la tactique de 1759. Ce fut cette tactique qui permit les débarquements de Dieppe, de Sicile et de Normandie.

:o:

Développements à la Granby Textiles

Le local 130 des Ouvriers unis des Textiles d'Amérique, Union Internationale, a remporté la majorité dans un vote tenu à la Granby Textiles, vient d'annoncer, Madeleine Parent, organisatrice de l'Union Internationale du textile. Le vote avait pour but de décider qui serait l'agent négociateur des employés entre l'Union Internationale et les Syndicats Nationaux (CTCC). Le gouvernement provincial était en charge du vote.

Dans une déclaration émise mardi soir, Madeleine Parent a déclaré: "Une fois encore les ouvriers du textile ont approuvé par scrutin secret, le travail et la direction de notre Union au Canada". Ce résultat dans le vote, et aussi la signature d'un contrat pour dix cents l'heure à la British American Silk, démontre le rôle constructif de notre Union parmi les ouvriers du textile des Cantons de l'Est.

:o:

L'ouvrier est le meilleur inspecteur de sécurité

Les ouvriers dans les grandes usines constituent d'excellents inspecteurs de sécurité, a déclaré récemment M. Douglas H. Schwitzer, de Steel Company of Canada, qui était le conférencier à une réunion de la section de la machinerie légère de l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents Industriels.

La réunion qui avait lieu au Mont-Royal, était sous la présidence de M. G.S. Ratteray, gérant d'Lberville Fittings Limited.

Dans sa causerie, M. Schwitzer a expliqué que trois comités de sécurité avaient été formés à la Steel Co. of Canada, l'un composé de surintendants, un autre, de contre-maitres, et un troisième, d'ouvriers.

Chacun de ces comités doit faire une inspection mensuelle dont il fait ensuite rapport.

L'avantage de trois comités, a expliqué M. Schwitzer, c'est que les membres des comités voient d'une façon différente les causes d'accidents à l'usine. Lorsque les rapports sont produits, ils sont discutés ensemble et les recommendations sont ensuite faites.

La coopération entre ouvriers, contre-maitres et surintendants, est, dans une grande usine, essentielle à l'élimination des dangers d'accidents. Et ce sont encore les ouvriers, ceux qui travaillent sur les machines tous les jours, qui peuvent encore mieux dire ou existent les plus grands dangers d'accidents.

Collisions d'autos

Les collisions d'autos suivantes ont été portées à l'attention de la police depuis quelques jours:

Vendredi le 17 novembre, à 10 h. 35 du soir, à l'angle des rues Marguerite-Bourgeoys et Concorde, entre Paul Charpentier et Georges Péloquin, tous deux de St-Simon de Bagot.

Les dommages ont été insignifiants. Il en a été de même pour les collisions suivantes:

Samedi le 18 novembre, entre deux véhicules conduits par Henri Dupras et Gertrude Houde, tous deux de cette ville, à l'angle des rues Concorde et St-Louis. Un pare-choc a été endommagé.

Dimanche le 19 novembre, à 12 h. 15 du matin, un auto conduit par Lionel Palardy, de Ste-Madeleine, a frappé un lampadaire rue Girouard, en face de l'Aqueduc. Le lampadaire a été endommagé.

Lundi le 20 novembre, à 3 h. 30 de l'après-midi, au coin de Cascades et Mondor, entre deux véhicules conduits respectivement par Raymond Chartier, de St-Barnabé-Sud, et Ernest Laplante, de St-Guillaume. Légers dommages.

Lundi le 20 novembre, rue St-François, à 4 h. 50 de l'après-midi, entre Maurice Desgrandes, de cette ville, et Jean-Paul Vincelette, conduisant un véhicule appartenant à Richard Vincelette, de St-Jean-Baptiste-de-Rouville.

Mardi le 21 novembre, à 5 heures de l'après-midi, au coin des rues Brodeur et Calixa-Lavallée, entre Florent St-Hilaire, de Victoriaville, et J.-B. Sicard de St-Hyacinthe.

Les questions discutées par le Conseil de Ville

Au sujet de la taxe sur les appareils téléphoniques, qui ne pourrait être supprimée sans être remplacée par une autre. — Présentation de rapports divers.

Le Conseil de Ville de St-Hyacinthe s'est réuni en séance régulière à l'Hôtel de Ville, lundi soir dernier le 20 novembre, sous la présidence du Maire Picard. Les échevins Bergeron, L'Archevêque, Morin, Larivée, Payan, Mercure et Desrosiers étaient présents.

Les documents, dont l'énumération suit, ont été produits et mis aux archives: rapport des condamnations et amendes en Cour du Recorder en octobre; rapport sur le budget des services municipaux au 31 octobre; rapport des services de police et feu pour octobre; rapports de la Chambre de Commerce Jr et du Chef de Police *sur la semaine de prévention des* incendies; rapport de l'analyse du lait livré en ville; rapport du Dr J.-E. Beaudry, M.V., sur l'analyse des viandes en octobre.

Lecture a été donnée d'une lettre de M. E.-G. James, gérant local de Penmans Limited, remerciant la brigade des pompiers pour son travail efficace lors d'un commencement d'incendie à la filature. On a aussi pris connaissance d'une lettre de la Commission des Relations Ouvrières, concernant un projet d'union chez les employés de la voirie municipale. Des offres de services de M. Rolland Sauvé, comme comptable, ont été mises au dossier des demandes d'emploi pour référence future.

Une lettre de la Commission de Relations Ouvrières concernant un projet d'union chez les employés de la voirie municipale.

Des offres de services comme constable produites par M. Rolland Sauvé sont mises au dossier des demandes d'emploi.

Le conseil est unanime, attendu qu'il n'y a pas dans le budget d'appropriations pour de telles fins, à ne pas se rendre à la demande des employés des postes pour une page d'annonce dans une publication les intéressant.

Lu une lettre de "La Coopérative La Maison Familiale" demandant que la maison qui sert d'école dans la partie Est de l'Annexe soit exempte de taxes. Le greffier ayant avisé le conseil qu'il a été tenu compte de ce fait dans le rôle qui a été préparé pour 1951, cette lettre est mise aux archives.

Une lettre du conseil municipal de St-Hyacinthe-le-Confesseur, au sujet de l'entretien de la rue Yamaska, est référée à l'ingénieur.

A une demande de vacances par les cadets de la police, l'échevin L'Archevêque propose, appuyé par l'échevin Desrosiers, et il est résolu que la cité s'en tienne aux dispositions du contrat en vigueur entre elle et l'Association des Policiers.

Le Conseil prend connaissance d'une nouvelle lettre du Conseil Central des Syndicats Nationaux Catholiques demandant la suppression de la taxe sur les appareils téléphoniques. Le conseil est unanime pour répondre aux requérants que cette taxe qui figure dans les recettes normales de la cité depuis de nombreuses années, ne pourrait être supprimée sans être remplacée par une autre. Lorsque le conseil a constaté il y a quelques années que cette taxe et celle des services électriques donnait un rendement appréciable, il a cru abolir la taxe sur les locataires qui existe à peu près *dans toutes les villes de la pro*vince, et qui est de beaucoup plus onéreuse pour la classe ouvrière que celle du téléphone qui ne frappe que les contribuables qui ont les moyens de se donner ce service, alors que la taxe des locataires frappe indistinctement toutes les familles d'une municipalité. Quant à abolir cette taxe sans la remplacer, il ne faut pas y songer à une époque où les salaires et le coût des matériaux ne cessent d'augmenter, alors que le conseil est assiégé par toutes sortes de demandes d'amélioration des services municipaux.

L'échevin Mercure propose, appuyé par l'échevin Desrosiers, et il est résolu que, conformément à un avis du Comité Paritaire des métiers de la Construction, le salaire horaire soit augmenté de 0.05 pour les employés municipaux de cette catégorie à compter du 1er novembre courant.

L'échevin L'Archevêque propose, appuyé par l'échevin Desrosiers, et il est résolu que M. Marcel Fournier soit engagé comme constable, et qu'en raison de son service passé dans la police municipale, il débute comme constable de première année.

L'examen médical du constable Fournier est produit et mis aux archives.

Le conseil ayant pris connaissance des soumissions qu'il a reçues pour la fourniture de paletots d'hiver pour les constables, l'échevin L'Archevêque propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu, que la soumission de M. Gaston Avard étant la plus basse, et paraissant par ailleurs la plus avantageuse, soit acceptée au prix de $47.50 l'unité.

Sur recommandation de l'ingénieur, l'échevin Larivée propose, appuyé par l'échevin Payan, et il est résolu, que M. S. S. Pitt, ingénieur, soit chargé de préparer des plans pour le chauffage du Stade.

L'échevin Mercure propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu, que la liste des comptes des services municipaux se totalisant à $27,594.71, et celles des services des Eaux et Electricité, au montant de $4,287.37, produites par le trésorier et recommandées par le Comité des Finances, soient approuvées et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

:o:

La construction des logements aux Etats-Unis durant le premier trimestre de 1950 excède de 50 pour cent la période correspondante de 1949.

Mme T. Cross de Yorkton, Sask., possède 121 théières en porcelaine, en argent, en étain, en fer, en fer, en verre, etc.

Sa Sainteté Pie XII et la lutte antituberculeuse

Mgr Alphonse-Marie Parent, P.D., cite et commente à la radio un discours récent de Sa Sainteté Pie XII. — Le Souverain Pontife s'adressait à un groupe de 400 spécialistes des maladies du thorax.

A l'occasion de l'ouverture de la campagne du timbre de Noël, Monseigneur Alphonse-Marie Parent, P.D., vice-recteur de l'Université Laval, a cité et commenté à la radio un discours récent de Sa Sainteté Pie XII.

Le Souverain Pontife s'adressait à un groupe de 400 spécialistes des maladies du thorax qui, le 22 septembre, à l'issue d'un congrès tenu à Rome, étaient venus lui rendre visite à Castel-Gandolfo. Après avoir salué comme d'illustres bienfaiteurs de l'humanité les savants qui ont entrepris la lutte contre l'épouvantable fléau de la peste blanche et avoir *rendu hommage aux remarqua*bles progrès qu'a enregistrés la science moderne dans le dépistage et la thérapeutique de cette maladi, Pie XII exprima son profond regret de constater jusqu'à quel point l'apathie désastreuse du public vient très souvent compromettre la tâche de ceux qui veulent arracher à la tuberculose le plus grand nombre de victimes possible. "Rien de lamentable, dit-il, comme ces hésitations, ces interminables tergiversations des sujets et de leurs familles avant de recourir à vos soins. Ils semblent espérer, en s'aveuglant devant la menace ou les signes avant-coureurs du mal, le conjurer et l'écarter. Est-il exagéré d'attribuer à ces illusions, à ces temporisations, une des plus grandes difficultés qui s'opposent à votre action efficace? Dans la majorité des cas, une simple colonie, mais sagement dirigée, le séjour dans un préventorium bien monté, auraient sauvé l'enfant déjà atteint avant même l'apparition des prodromes inquiétants. Au lieu de cela, on a différé de jour en jour, de mois en mois, et quand on présente le malade au sanatorium, à la clinique, à l'hôpital, le mal, souvent, est déjà sans remède... On se décide enfin à se tourner vers vous, mais quelles hésitations encore! Quelle pusillanimité déraisonnable fait surseoir le plus longtemps possible aux traitements, aux cures, aux opérations énergiques, qui, depuis une génération, ont fait, grâce à vos devanciers et à vous-mêmes, de merveilleux progrès..."

Le Saint-Père terminait son discours par les réconfortantes paroles suivantes: "Nous ne saurions trop louer les pouvoirs publics, les Instituts de prévoyance sociale et autres, qui vous apportent, à vous, médecins, le concours de leur action morale sur le public, et notamment sur les familles. Poursuivez donc vos recherches avec une confiance inébranlable; avec une confiance indéranlable; continuez à mettre en commun les résultats de vos travaux. Nous appelons sur vous et sur eux la bénédiction divine, avec le voeu qu'elle en assure l'heureuse efficacité."

"Pour nous conformer à des directives aussi sages et aussi autorisées", dit Mgr Parent, il est de notre devoir à tous de multiplier et de coordonner nos efforts pour enrayer les ravages causés au sein de la population québecoise par la tuberculose. Le moyen le plus efficace et le plus facile de *faire notre part dans ce domaine*, c'est de venir en aide à la Ligue antituberculeuse qui poursuit avec un zèle éclairé et un dévouement inlassable l'oeuvre si nécessaire de la prévention de la maladie. Comme ses services sont gratuits, la Ligue doit nécessairement compter sur la générosité du public. Telle est la raison d'être de la campagne du Timbre de Noël. Souscrivons généreusement en faveur d'une oeuvre qui s'est acquis tant de titres à notre gratitude et à notre sympathie; nous poserons ainsi un acte de patriotisme éclairé et de véritable charité chrétienne."

:o:

Un record a été établi à Joliette

Un record de sécurité industrielle a été établi à la Joliette Steel Ltd, de Joliette, P.Q. où aucun accident d'usine ne s'est produit au cours des douze derniers mois. Ce record, il va sans dire, n'est établi que dans le groupe de la classe à laquelle appartient cette industrie

On sait que pour les fins de perception de cotisation, la Loi des Accidents du Travail a classifié toutes les industries du Québec en 24 classes et chaque classe est elle-même divisée en groupe de façon à réunir dans les mêmes groupes et classes les industries dans lesquelles les dangers d'accidents sont de même nature.

Lors d'une réunion de l'exécutif de la classe 8 (fonderies fabrication de poêle, fournaises bouilloires, tuyaux, etc.) de l'Association, qui avait lieu récemment en l'Hôtel Mont-Royal sous la présidence de M. Norman English, vice-président de Vapor Car Heating Co. Ltd, on a annoncé qu'au cours des neuf premiers mois de l'année, les accidents dans cette classe d'industrie ont diminué de 10.3 pour cent comparativement à la période correspondante de l'année dernière.

Ce qui démontre, a dit M. English, que là où il y a détermination d'éviter les accidents, là où toutes les précautions sont prises et les règlements de sécurité industrielle sont observés, il y a possibilité de maintenir à son plus bas niveau la fréquence des accidents. La classe 8 est l'une de celles où les dangers d'accidents sont considérés comme les plus grands à cause de la nature du travail qui se fait à l'usine.

La valeur des conserves a triplé depuis dix ans

La deuxième Grande Guerre servit de stimulant aux conserves commerciales. — La demande pour les aliments en boîtes de tous genres augmente considérablement.

La production des aliments en boîtes au Canada a triplé durant la dernière décade, selon une étude des chiffres officiels de la production. Et correspondant à ce développement, la consommation par tête s'est accrue au même niveau.

"La deuxième grande guerre servit de grand stimulant aux conserves commerciales", déclare M. G. H. McVean, gérant des ventes de la division canadienne de l'American Can Company." "La demande pour les aliments en boites de tous genres augmenta considérablement et la manufacture des contenants s'est accrue pour suffire à la demande."

L'enquête Canco révèle que la valeur brute des aliments en boîtes en 1948 (les statistiques pour 1949 ne sont pas encore complètes) a été de $248,831,000, plus de trois fois et demie le total de $61,867,000 en 1938. L'expansion remarquable de l'industrie des conserves dans notre pays depuis un demi-siècle est accentuée par le fait qu'en 1900 la valeur de la production n'était évaluée qu'à $8,000,000 à peine.

La valeur de la consommation des aliments en boites au Canada a été de $15.08 par tête en 1948, son à $4.25 il y a dix ans.

Heinz fait aussi, pour les bébés, une Farine de Céréale Pré-cuite, et présentera bientôt une Farine d'Orge Pré-cuite.

BF-140F

Gala populaire ...

(Suite de la page 1)

La Chambre de Commerce de St-Hyacinthe fournit également l'Arbre de Noël qui sera installé sur la place du Marché Centre et verra à son illumination.

Tous les marchands, qu'ils fassent parti ou nom de la Chambre de Commerce et que leur commerce soit situé sur les rues Cascades, Mondor et Laframboise ou non, sont gracieusement invités à s'adresser à Monsieur Laval Cusson qui se fera un plaisir de leur remettre les coupons pour le concours.

Le Concours débutera le premier jour de décembre pour se terminer le 23 décembre 1950, dans la soirée.

La Chambre de Commerce invite les marchands de la cité à ouvrir leurs portes à la clientèle le 7 décembre 1950, durant la soirée et durant toutes les soirées comprises entre le 15 décembre et le 23 décembre 1950 inclusivement, afin de permettre au public d'admirer leurs jolis étalages du temps des Fêtes. Etant donné que l'illumination des artères commerciales débutera le 1er décembre prochain, la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe invite tous les marchands à préparer leurs vitrines pour cette date afin que l'illumination et l'étalage des vitrines et des montres des magasins s'harmonise bien avec le décor.

L'annonce des heureux gagnants du concours aura lieu le 29 décembre 1950, à 5 heures de l'après-midi.

Décorations et Arbres de Noël

Durant les années passées, beaucoup de citoyens désireux de donner à leur cité une note de gaieté ont eu l'heureuse idée d'ériger dans leurs demeures et aussi à l'extérieur, des arbres de Noël.

Nous ne saurions vraiment trop encourager cette heureuse initiative et la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe, étant donné la généreuse contribution des marchands locaux et des hommes d'affaires de la cité demande instamment à tous les citoyens de la ville de parer leurs demeures de décorations, de couronnes de gui et d'arbres de Noël illuminés pour donner à tous les coins de notre cité cet aspect féerique qui caractérise bien le temps des Fêtes.

Les horloges de la Gare Centrale

Montréal, novembre. — Deux employés du Canadien National qui ont pour ainsi dire tout le temps à eux à cette époque de l'année quand tous se préparent fébrilement aux fêtes sont les préposés au nettoyage du cadran des horloges de la gare centrale.

Nos deux ouvriers perchés au sommet de leur échafaud ont bien voulu nous fournir quelques renseignements sur ces gigantesques cadrans qui donnent l'heure juste aux millions de personnes qui passent chaque année par la Gare Centrale.

Ces cadrans mesurent 41½ pouces de diamètre et sont situés à quelque 30 pieds au-dessus du sol. La petite aiguille mesure 16½ pouces de long et la grande, 22½ pouces. Les chiffres au cadran ont 5½ pouces de long.

Ces préposés aux horloges du Canadien National sont à peinturer les aiguilles en noir, le cadran en blanc et le boitier en bronze.

:o:

Adresse exacte pour les soldats qui sont en Extrême-Orient

La base postale canadienne de Vancouver reçoit un nombre considérable de correspondances destinées aux membres du Contingent expéditionnaire canadien et dont l'adresse ne porte pas le nom de l'unité du destinataire.

La base postale canadienne doit connaitre le nom de l'unité du destinataire pour faire le tri des correspondances afin de les placer, pour l'expédition, dans le sac destiné à chaque unité. Lorsque ce renseignement important est omis, il en résulte un retard dans la livraison des correspondances, car l'adresse de chacune d'elle doit être vérifiée au moyen de listes d'adresses pour livrer l'objet au destinataire.

On prie les correspondants de prendre plus de soin en écrivant l'adresse de leurs envois aux membres du Contingent expéditionnaire canadien afin que le nom de l'unité du destinataire y soit bien indiqué.

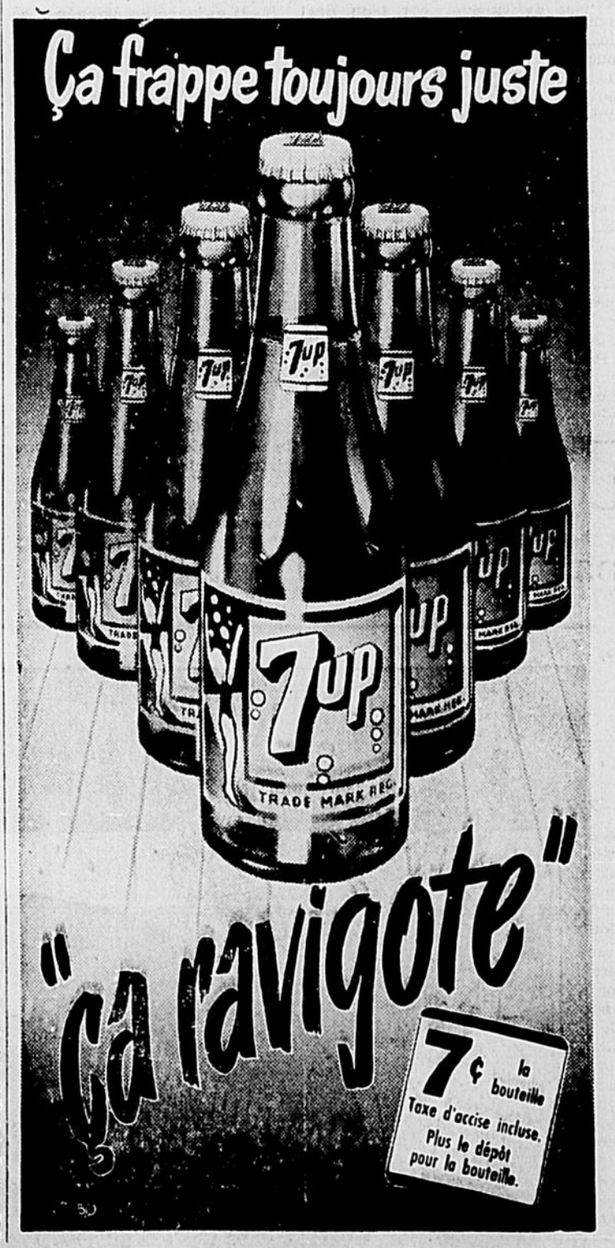

Si recevoir... coûte trop cher... ne désespérez pas...

Consolez-vous!
les prix sont réduits pour
tous les porto et sherry
"OLD NIAGARA"
(produits de Chateau-Gai Wines, Lachine)
Agréable Pensée

Epargnez encore plus en achetant la cruche d'un gallon. Pour une hospitalité plus cordiale— offrez-en davantage!

Et écrivez à Chateau-Gai Wines, Lachine, pour demander un exemplaire du livret *gratuit sur l'usage* du vin pour les réceptions.

POUR VOYAGES TOUS · GENRES LOUEZ UN AUTOMOBILE DE MAURICE CHARRON - TEL. 405W

In Memoriam

MLLE RACHEL ST-LAURENT

Mlle Rachel St-Laurent, âgée de 21 ans et 11 mois, fille de M. et Mme Adrien St-Laurent (Blanche Gendron), est décédée samedi le 18 novembre, à sa demeure, 2425 Bourassa.

Elle laisse, outre ses parents, deux frères et cinq soeurs: Jacques et Jean-Robert, tous deux de cette ville; Mme Dorès Messier (Adrienne), de Montréal, et Mlles Gilberte, Jeannine, Hermance et Monique, toutes de St-Hyacinthe.

Le corps a été exposé aux salons mortuaires Ubald Lalime, 900 Bourdages, et les funérailles ont eu lieu mardi le 21 novembre, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale du St-Sacrement.

La levée du corps a été faite par M. le curé F.-X. Leblanc, qui a aussi chanté le service, assisté des abbés Lavoie et Blanchard, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Patrice Millier, Denis Lévesque, Sylvio Messier, Paul Aubry, Marcel Brabant et Claude Fortin.

:o:

MLLE A. JODOIN

Mlle Amanda Jodoin, âgée de 71 ans, est décédée le 16 novembre à sa demeure au 3ème rang de Saint-Simon de Bagot.

Elle laisse un frère, Emile Jodoin, de Saint-Simon, et quatre soeurs, Mmes Albéric Michaud (Arthémise), de Saint-Guillaume, et Camille Lemonde (Rose-Alba), de Saint-Simon, ainsi que Mlles Marie-Louise et Annette Jodoin, de Saint-Simon.

Le corps a été exposé à sa demeure et les funérailles ont eu lieu lundi le 20 novembre, à 10.30 heures du matin, en l'église paroissiale de Saint-Simon. Bienvenue et Mongeau, directeurs des funérailles.

:o:

Le club Ayrshire se réunira le 28 à St-Hyacinthe

Le club Ayrshire de St-Hyacinthe, tiendra sa réunion, le 28 novembre courant. Ce sera la clôture d'une série de réunions de clubs Ayrshire tenues dans la province de Québec au cours du mois de novembre.

Durant la semaine du 13 novembre, six clubs Ayrshire, district de Québec, ont tenu des réunions et ceux de Bois-Francs, Etchemin, Québec, Bas-St-Laurent ont tenu la leur également. Le Rév. Frère Léon, MM. Gagnon, Belzile et Plante ont été élus présidents de ces clubs.

Ils ont discuté des problèmes d'élevage, de leur effectif au point de vue membres et détail et en plus, ils ont pris connaissance des différentes questions administratives de leurs associations, provinciale et nationale. Le problème le plus discuté durant ces réunions, fut celui de l'organisation technique des clubs locaux et les membres ont bien compris l'importance d'un tel projet.

:o:

Heure mariale

Une Heure Mariale aura lieu à l'église St-Joseph, dimanche le 28 novembre prochain de 2.30 à 3.30 h. de l'après-midi.

:o:

MME A. BRODEUR

Dame Veuve Auguste Brodeur, née Délima Laurence, est décédée le 20 novembre à l'Hôtel-Dieu, âgée de 86 ans. Le corps a été exposé à l'Hôtel-Dieu et les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale, jeudi matin, à 9.30 heures le 23 novembre.

La levée du corps a été faite par le R. Père Lorenzo Richer, s.j., qui a aussi chanté le service, assisté des abbés Tougas et Gendron comme diacre et sous-diacre. La Maison Bienvenue et Mongeau avait la direction des funérailles.

Les porteurs étaient MM. Roland Comtois, Ernest Lacroix, Elphège Beauparlant, Jules Courtemanche, Oscar Bélair et Jean Vanasse.

:o:

Un ancien du séminaire de cette ville décédé à Québec à 80 ans

Un ancien élève du séminaire de Saint-Hyacinthe est décédé ces jours derniers à Québec à l'âge de 80 ans. Il s'agit du Dr Charles-O. Samson.

Pendant près d'un demi-siècle le Dr Samson avait exercé sa profession dans le quartier St-Roch où il a également déployé une grande activité dans l'intérêt de sa ville et de ses concitoyens.

Après avoir fait ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe, il alla étudier la médecine à l'Université Laval, où il obtint son doctorat avec la note **summa cum laude** et la médaille du gouverneur général.

Le Dr Samson était l'époux de Dame Yvonne Mathieu qui lui survit. Il laisse aussi ses fils, les docteurs Mathieu, Jacques et André Samson, ses filles, Mme Lucien Morin (Marcelle), Mme C. Tessier (Crique.te).

:o:

AVIS

Canada
Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe
COUR SUPERIEURE
No 6754

DAME RITA FORTIN, épouse de Michel Lebeau, domiciliée à St-Mathias, district de St-Hyacinthe,
Demanderesse
vs
MICHEL LEBEAU, autrefois des mêmes lieux et maintenant de lieux inconnus,
Défendeur

AVIS

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
St-Hyacinthe, ce 16 novembre 1950

(Signé) Lionel LEBLANC
Protonotaire
de la Cour Supérieure

:o:

Notice

Canada
Province of Quebec
District of St. Hyacinthe
SUPERIOR COURT
No. 6754

RITA FORTIN, wife of Michel Lebeau, at St. Mathias, district of St. Hyacinthe,
Plaintiff
vs
MICHEL LEBEAU, formerly at the same place and now of unknown domicile;
Defendant

The defendant is ordered to appear within one month.

(Signed) Lionel LEBLANC
Prothonotary
of the Superior Court
District of St. Hyacinthe

Convention pour les instituteurs

La convention collective entre les commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Hyacinthe, représentée par son président M. René St-Pierre, et l'Association des Instituteurs et institutrices catholiques du district urbain No 25, représentée par Mme Omer Deslandes, présidente, prévoient pour les institutrices un salaire minimum de $1,000., avec augmentation annuelle de $50 pour les cinq premières années d'enseignement et de $75 après cinq ans d'expérience, jusqu'à un maximum de $1,700.00.

Ces années d'expérience au terme de la convention, désignent "le temps durant lequel une institutrice a été occupée à l'enseignement, soit dans les écoles de la commission, soit dans toute autre école".

Le contrat comporte de plus "un crédit de huit jours de maladie, cumulatifs, jusqu'à concurrence de 40 jours après cinq ans de service pour la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe" et concède 3 ou 11 jours d'absence payés en cas de mortalité. La convention promet enfin "la préférence syndicale": à valeur égale, "la commission scolaire pourra donner la préférence à un membre du syndicat".

La convention sera en vigueur jusqu'au 1er juillet 1952, et sera renouvelable au gré des deux parties.

:o:

Bingo le 4 décembre

C'est lundi, le 4 décembre prochain, qu'aura lieu le grand bingo organisé par l'Amicale Girouard, au sous-sol de l'église du Christ-Roi. Les recettes de la soirée seront versées au fonds des bourses d'études .

Les magnifiques prix seront exposés dès lundi prochain au Magasin Allaire, rue Mondor.

:o:

Grand'messe pour l'âme de Dame Auguste Brodeur

Dimanche, 26 courant, sera chantée à 9 heures, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville, une grand'messe pour le repos de l'âme de Mme Auguste Brodeur, Dame de Charité.

Respectueuse invitation est faite d'y assister, spécialement les membres de l'Association des Dames de Charité.

Au Théâtre Corona le 28

Mgr Carey (Guy Hoffman) se payant la tête de "Bobby", le sévère maitre des novices interprété par J.-P. Fugère. Une scène amusante de "La Première Légion" d'Emmet Lavery, "Le plus grand succès des Compagnons', que ceux-ci viendront présenter au Théâtre Corona, le 28 novembre prochain. On peut se procurer des billets au Studio Lumière, rue Cascades.

"La Première Légion", le second spectacle des Compagnons

Le rôle principal de la pièce est interprété par Jacques Auger, artiste de la radio, bien connu. — Eloges des journaux montréalais. — Les billets en vente au Studio Lumière.

Comme deuxième spectacle de la saison, Les Compagnons viendront présenter au théâtre Corona, le 28 novembre prochain, "La Première Légion" d'Emmet Lavery. Cette pièce, qui ne met en scène que des jésuites, a été rendue avec une telle ferveur et une telle perfection par Les Compagnons que pour une fois la critique de Montréal a été unanime dans la louange et a servi les grandes épithètes. Les quelques extraits de presse qui suivent convaincront facilement le lecteur qu'il ne regrettera pas son voyage au Théâtre Corona le 28 novembre prochain: "Une pièce fort sérieuse et remarquablement bien jouée" dit La Presse; "Une magnifique distribution qui fait honneur à la pièce de Lavery" déclare le Herald; d'autre part on lisait dans La Patrie: "Avec La Première Légion", Les Compagnons sont revenus à leur plus haut niveau théâtral". Le Devoir dit: "Les Compagnons ont donné un spectacle de premier ordre, où le problème du réalisme spirituel est posé en termes éloquents. La distribution est impeccable". Le Standard de son côté écrivait: "Voilà une entreprise dramatique formidable, ce dont la lecture seule de la pièce vous convaincra, et Les Compagnons lui ont fait un sort remarquable". Pour terminer cette litanie, citons Notre-Temps qui disait: "Les Compagnons donnent, à notre avis, la meilleure interprétation de leur carrière et Le Canada: "La Première Légion" sera probablement le meilleur spectacle de l'année des Compagnons".

On peut se procurer des billets pour "La Première Légion" en s'adressant au Studio Lumière, 1450 Cascades, Tél.: 12-85-W.

:o:

Un visiteur de marque à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de cette ville

Le Dr Abdullah est Chef du service de la Production des Vaccins à la Section Vétérinaire du Ministère de l'Agriculture de l'Irak. — Il est actuellement de passage à l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal.

Ces jours derniers, l'Ecole de Médecine vétérinaire avait l'honneur d'accueillir un visiteur de marque et une haute compétence scientifique dans la personne du Dr N. Abdullah, de Bagdad, Irak. Le Dr Abdullah est Chef du Service de la Production des Vaccins à la Section Vétérinaire du Ministère de l'Agriculture de l'Irak.

Le Dr Abdullah est gradué de l'Ecole Vétérinaire du Caire en Egypte, depuis 1935. Après ses études, il alla se perfectionner en Bactériologie à l'Université de Manchester, Angleterre où il séjourna quelques années.

Parmi les vaccins produits de ses laboratoires, mantionnons entre autres: le vaccin contre la septicémie hémorragique, la variole ovine (sheep pox) et la fièvre charbonneuse (anthrax). Le Dr Abdullah s'est adressé aux étudiants et il leur a fait savoir combien il est heureux de connaitre notre pays et qu'il a été touché de l'accueil bienveillant et cordial dont il a été l'objet à l'Ecole Vétérinaire de Saint-Hyacinthe. "L'Irak," a-t-il dit, "compte une profession vétérinaire en pleine évolution. Les 31 vétérinaires de l'état sont tous à l'emploi du pays".

Mentionnons que le Dr Abdullah est actuellement de passage à l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal, où il travaille en collaboration avec les Drs Frappier, Panisset, celui-ci professeur à l'Ecole vétérinaire, Marois ancien professeur, et autres

:o:

$500.00 pour le Grand Séminaire

Le Conseil 1051 des Chevaliers de Colomb, à Farnham, a voté une somme de cinq cent dollars pour aider à la construction du Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe. La proposition à l'effet de voter cette somme avait été faite par le Grand Chevalier, M. Léopold Durivage.

:o:

Association de chasse et pêche

Le congrès annuel de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec se tient au Château Frontenac, à Québec ,aujourd'hui et demain. On attendait des délégués de la plupart des 262 associations et clubs relevant de la Fédération. Des questions importantes sont inscrites au feuilleton du congrès.

Fillette victime d'un chauffard

La police recherche présentement un chauffeur d'auto-camion qui a négligé d'arrêter après un accident, soit qu'il n'ait pas été au courant de ce qui s'était passé, ce qui est peu probable, soit plutôt qu'il ait pris la fuite afin de s'éviter des complications.

Mardi le 21 novembre, à 3 h. 50 de l'après - midi, sur les instruction du chef de police Adrien Malo, le constable Marcel Grattan se rendait au no 1031 de la rue Girouard, où une fillette de 5 ans, Yvette Thelmos, demeurant à 1035 Girouard, venait d'être transportée à l'hôpital, après avoir été frappée par la remorque d'un auto-camion, comme elle traversait la voie publique à l'angle des rues Brodeur et Boucherville.

Le chauffeur du camion-remorque négligea d'arrêter et continua son chemin comme si de rien n'était. Des passants et voisins se portèrent au secours de la fillette qui fut transportée au no 1031 Girouard. Subséquemment, le sous-chef Gaucher et le constable Ephrem Frappier ont fait enuête dans cette affaire. Le chauffeur du camion-remorque est activement recherché.

:o:

La brigade des incendies

Depuis vendredi de la semaine dernière, les pompiers ont répondu à cinq alarmes données en différents endroits de la ville mais dans chaque cas il y avait peu ou pas d'incendie. Il s'agissait de deux feux de tuyau, d'un feu de cheminée, d'une fournaise à l'huile qui fumait et d'une fausse alarme.

:o:

La main d'oeuvre du pays comprend un million de femmes

Toronto, 22. (CP) — Les femmes qui travaillent sont toujours victimes de préjudices, mais si toutes les ouvrières cessaient de travailler du jour au lendemain, on connaitrait la dépression au pays, dit Mlle Nazla L. Dane, présidente du Business and Professional Women's Club, de Toronto.

Mlle Dane dit qu'il y a plus d'un million de femmes employées dans tous les domaines au Canada, ce qui représente environ 20 pour cent de la force ouvrière du pays.

Etat Civil

CHRIST-ROI

Naissances

Le 16 novembre, Marie, Armande, Carole, fille de René Lussier et de Simonne Després; parrain et marraine, Rolland Harnois et Cécile Després.

Le 19 novembre, Joseph, Arthur, Gilles, Michel, fils d'Arthur Allard et de Yvonne Masse; parrain et marraine, Arthur Allard et Laura Gaboury.

Le 19 novembre, Joseph, Wilfrid, Léo, Guy, fils de Léo Dion et de Céa-Denise Messier; parrain et marraine, Wilfrid Dion et Rosalba Lanoie.

Le 19 novembre, Marie, Johane, Carole, fille de Rameau d'Or Turcotte et de Marcelle Lafleur; parrain et maraine, Rosaire Lafleur et Rosa Landry.

CATHEDRALE

Naissances

Le 18 novembre, Joseph, Armand, Marcel, fils de Edouard Roy et de Antoinette Paradis; parrain et marraine, Armand Paradis et Alice Turgeon.

Le 19 novembre, Joseph, Raymond, Denis, fils de René Courchesne et de Lucile Beaudry; parrain et marraine, Doria Courchesne et Irène Jutras.

Le 19 novembre, Marie, Ginette Lucie, fille de Edouard Guilmette et de Claire Phaneuf; parrain et marraine, Emile Gervais et Ida Guilmette.

Le 19 novembre, Marie, Colombe, Diane, fille de Roger Phaneuf et de Rita Chabot; parrain et marraine, Alfred Chabot et Valade Benoit.

Sépultures

Le 18 novembre, l'inhumation de Cyprien Amnotte, époux de Emilia Bibeau, décédé le 15 courant à l'âge de 78 ans.

Le 17 novembre, l'inhumation de Jean-François Bachand, fils de Jean-Paul Bachand et de Simonne Benoit, décédé le même jour à l'âge de 15 jours.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Naissances

Le 18 novembre, Joseph, Victorien, William, fils de Georges Vincent et de Antoinette St-Onge; parrain et marraine, William Vincent et Yolande Berthiaume.

Le 18 novembre, Marie, Berthe, Claire, Céline, fille de Hermas Phaneuf et de Laure Benoit; parrain et marraine, Honoré Phaneuf et Oliva Pion.

Le 20 novembre, Joseph, Josaphat, Jacques, Serge, fils de Charles Benoit et de Céline Dion; parrain et marraine, Josaphat Dion et Paula Houle.

Sépulture

Le 16 novembre, l'inhumation de Jean-Gilles Daigle, époux de Doris Chagnon ,décédé le 13 courant, à l'âge de 25 ans.

NOTRE-DAME DU SAINT-SACREMENT

Le 17 novembre, Marie, Yvonne, Nicole, Micheline, fille de Ovila Laplante et de Maria-Anna Côté; parrain et marraine, Dassylia Deslandes et Yvonne Côté.

Le 19 novembre, Joseph, Roméo, Yvon, fils de Roméo Girard et de Auréa Regimbald; parrain et marraine; Roméo Lamontagne et Gabrielle Regimbald.

Mariage

Le 18 novembre, le mariage de M. Maurice Labossière, fils de feu Albert Labossière et de feue Aurore Girouard, à Mlle Pauline Bienvenue, fille de Paul Bienvenue et de Lucia Viens.

Sépulture

Le 21 novemre, l'inhumation de Rachel Saint-Laurent, fille de Adrien Saint-Laurent et de Marie-Blanche Gendron, décédée le 18 courant à l'âge de 21 ans.

NOTRE-DAME DU SACRE-COEUR

Naissances

Le 16 novembre, Marie, Marguerite, Andrée, France, fille de Raymond Marcil et de Adrienne Marcil; parrain et marraine, Wilfrid Marcil et Rosilda Paré.

Le 19 novembre, Joseph, Jean, Guy, Michel, fils de Guy Roy et de Madeleine Cormier; parrain et marraine, Aimé Roy et Juliette Choquette.

Mariage

Le 22 novembre, le mariage de M. Antonio Beauregard, fils de feu Eugène Beauregard et de Marie-Louise Meunier, à Mlle Jeanne Chagnon, fille de feu Mastaï Chagnon et de Valérie Lapointe.

:o:

Succès de M. Pigeon à l'Expo. de Toronto

M. Rolland Piegon de Verchères,, un des meilleurs éleveurs d'Ayrshires du Canada a remporté à l'exposition Royale de Toronto le 1er prix dans la classe des veaux séniors avec De Verchères Gracieux. Ce jeune taureau a été acheté par M. Gérard Bonin de St-Bernard, conté St-Hyacinthe. M. Pigeon a présenté sept sujets à l'exposition Royale de Toronto, a figuré dans huit classes et a pris sept prix en argent.

:o:

La campagne du timbre de Noël s'étend à toutes les provinces canadiennes et deux cents ligues y participent. Mais chaque ligue ou comité dépense localement l'argent recueilli.

Il était écrit dans...

Le Clairon

Il y a 25 ans...

M. André Fauteux, comme ses agissements le laissaient prévoir, depuis le décès de M. Edmond Marcile, s'est fait choisir par la convention conservatrice de Bagot, pour être de nouveau candidat conservateur dans ce comté. Il fera cette fois la lutte à notre ami, le notaire Dorès Morin, de St-Pie, qui a demandé, par la convention libérale, pour se porter candidat du gouvernement.

M. Wilfrid Déry, employé de la U.S. Knitting Co., a été victime d'un pénible accident, lundi dernier. On était à lui panser un doigt qu'il venait d'écraser, lorsqu'il perdit connaissance et donna dans une vitre du bureau. On s'aperçut qu'il saignait abondamment et qu'il était affreusement coupé à l'arrière de la tête. On le transporta chez lui. Son état s'améliore sensiblement.

On annonce le mariage de M. Arthur Lapierre, mécanicien, fils de Wilbrod Lapierre et de Dorilla Brisson, de Barry, Vermont, à Mlle Adélia Messier, fille de Adélard Messier dit Chenette et de feue Alphonsine Cardin.

La fête de la Sainte-Catherine a donné lieu à de multiples réjouissances chez Mlle Cécile Renaud, demeurant au No 28 rue St-Pierre. Il y eut partie de cartes, chant, musique, etc. A minuit le café fut servi et l'on se sépara un pied dans le bonheur et l'autre dans les contrées non moins charmantes du: (Revenez-y).

A Yamaska, ces jours derniers, des voleurs ont pénétré dans le magasin général de M. M. Cournoyer et ont pillé la caisse qui renfermait une centaine de dollars. Ils sont aussi allés à l'hôtel de M. M. Robidoux. Là, ils n'ont pu s'emparer de rien, ayant été mis en fuite par Mme Robidoux qui s'éveilla au moment où ils entraient. D'importantes recherches sont faites pour retracer ces maraudeurs.

Les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, de cette ville, ont décidé d'ouvrir un nouveau monastère de leur ordre, à Regina, Sask. Nous comprenons que cette nouvelle fondation sera confiée aux religieuses qui sont actuellement à Sherbrooke.

A Saint-Théodore d'Acton est décédée ces jours derniers Mme veuve Antoine Picard, à l'âge de 78 ans. Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de St-Théodore.

A M. et Mme Marcel Gadbois, cordonnier, est née ces jours-ci une fille baptisée Imelda-Jeannette.

A M. et Mme Lauréat Miller, née Eva Dulude, est née une fille baptisée Almira-Fernande.

M. et Mme Alfred Nichol (Antoinette Laprès) ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée Suzanne.

M. J.-E. Thériault, de Saint-Hyacinthe, a été élu directeur de la Société d'Industrie Laitière. Cette Société vient de tenir son congrès annuel à Saint-Casimir.

Lundi dernier, Mme Ernest Chartier, épouse de M. J.-Ernest Chartier, marchand de bois de St-Hyacinthe, a fait une chute périlleuse qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses. Mme Chartier était à étendre son linge lorsque le pied lui manqua à une hauteur de vingt pieds. M. Fontaine se porta à son secours, et le Dr J.-L.-H. Pagé lui prodigua les soins nécessaires.

M. et Mme Willie Benoit, née Rosilda Perrin, annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille qui reçut au baptême les prénoms de Jeannette-Lucienne.

Il y a dix ans...

L'Hon. T.-Damien Bouchard, dans une causerie prononcée mercredi, devant les Kiwaniens de la métropole, indique, en plus des moyens pris par des milliers de chômeurs frauduleux, ceux que le gouvernement a cru devoir imposer pour rendre justice aux indigents qui désireraient véritablement gagner honnêtement les secours distribués par l'Etat.

Ces jours derniers avait lieu en la cathédrale, le mariage militaire de M. Osias Labossière, membre du corps de clairon de la Garde d'Honneur de cette ville, à Mlle Yvette Masse, également de cette ville.

Le 19 novembre dernier, est décédé M. Alvina Bernier, domicilié au No 97 Boulevard Girouard. Le défunt était à l'emploi de la maison Casavant et Frères depuis de nombreuses années et il était avantageusement connu dans toute la région.

Les policiers de notre ville viennent de mettre la main sur J.-B. Mandeville, un récidiviste endurci. Mandeville s'est vu condamner sur sept chefs d'accusation de vol avec effraction.

Les plus hautes personnalités, tant ecclésiastiques que civiles, assisteront à la veillée de la Sainte-Catherine au club de la Philharmonique. L'Hon. T.-D. Bouchard, qui a rendu de grands services à la fanfare, se verra conférer le titre de **Patron.**

Le 15 novembre dernier, est décédée à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, Jeannine Corbeil, enfant de M. et Mme Oscar Corbeil. La défunte n'était âgée que de neuf ans.

Dimanche dernier, Jean Lalonde, le "Don Juan de la Chanson", mit la rondelle au jeu, à la patinoire locale où plusieurs centaines d'amateurs locaux virent les nôtres baisser pavillon, malgré leur beau courage, devant la formidable équipe, venue se mesurer contre eux.

M. et Mme Rodrigue Fontaine (Alida Thibeault) annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée Jeanne-Murielle.

M. et Mme Gérard Barbeau, née Simonne Coderre, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Michelin.

La soirée annuelle de la Ste-Catherine au Conseil No 960 des Chevaliers de Colomb aura lieu, dimanche prochain, le 24 novembre, à 8.30 p.m. Des artistes ayant à leur tête Roland Bédard, le "Fernandel" canadien feront les frais du programme qui sera présenté à cette occasion.

Le 18 novembre dernier, eut lieu le mariage de M. Rosaire Lemoine, fils d feu Jean-Baptiste Lemoine et de Rosanna Cournoyer, à Mlle Lucienne Pépin, fille de Oscar Pépin et de Marie-Louise Pépin.

Ces jours derniers se tenait ici l'Exposition Régionale de Renards argentés des membres de l'Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrure de la province de Québec. Une centaine de sujets de choix furent exposés aux salles de l'Aréna où se tenait cette Exposition Régionale.

On apprend les fiançailles de Mlle Flore Girard, de cette ville, à M. Firmont Girard, de Saint-Césaire.

La règlementation du trafic en cas d'incendie

Le chef Malo attire l'attention du public sur certaines clauses qu'on est parfois enclin à oublier.

Un incendie est presque toujours cause de commotion publique. Le spectacle des véhicules rouges roulant en vitesse vers un point quelconque de la ville, constitue une attraction spéciale non seulement pour les enfants mais aussi bien pour une foule d'adultes.

Il y a des automobilistes, par exemple, qui, en se voyant dépasser par les pompiers, posent un pied lourd sur la pédale et suivent en vitesse, au risque de se rompre le cou ou d'écraser les passants. Puis il y a les automobilistes qui, en voyant venir les appareils à incendie, négligent de se ranger le long du trottoir, comme la loi les oblige à le faire.

A ce sujet, le Chef Adrien Malo, de la Brigade municipale de Police et Feu, désire attirer encore une fois l'attention du public sur certains articles bien explicites du Règlement No 536, concernant la circulation sur la voie publique dans la Cité de Saint-Hyacinthe.

Voici l'article qui a trait à la "conduite des véhicules à l'approche d'un véhicule de secours autorisé":

8-20. — A l'approche de tout véhicule de secours autorisé donnant des signaux par une cloche, une sirène ou un sifflet, le conducteur de tout autre véhicule devra immédiatement le diriger vers une position aussi rapprochée que possible de la bordure à sa droite et parallèle à cette bordure, en dehors de toute intersection, et devra arrêter et rester dans cette position jusqu'à ce que le véhicule de secours soit passé, à moins qu'il n'en soit autrement commandé par un agent de police.

Défense de suivre un appareil de feu

8-21 — Il est défendu au conducteur, à moins qu'il ne soit en service officiel, de suivre un appareil de feu circulant en réponse à une alarme, à une distance de moins de 300 pieds ou de conduire ou arrêter sa voiture entre les intersections de rues entre lesquelles se trouvent arrêtés les appareils à feu.

Défense de passer sur les boyaux d'incendie

8-22 — Il est défendu à tout conducteur de véhicule de conduire sa voiture sur un boyau d'incendie qui n'est pas protégé sans le consentement du chef ou du capitaine en commandement du département du feu".

Gratuit
Livraison dans toute la ville
PHARMACIE PAUL LANCTOT
1384-1396 Cascades (coin Mondor)
St-Hyacinthe Tél.: 387

LE CLAIRON

Prescriptions
remplies avec grand soin à la
PHARMACIE PAUL LANCTOT
1384-1396 Cascades (coin Mondor)
St-Hyacinthe Tél.: 387

VOL. XXXIX — No 47 — 2ième SECTION SAINT-HYACINTHE, 24 NOVEMBRE 1950

Mgr Arthur Douville s'est rendu à Ortona le 4 novembre dernier

Une émouvante cérémonie s'est déroulée au cimetière militaire canadien, à Ortona, en Italie. — Six archevêques et évêques ayant à leur tête le cardinal McGuigan, de Toronto, ainsi que de nombreuses personnalités et pèlerins canadiens ont assisté à la bénédiction solennelle de la petite chapelle du Souvenir, entièrement rénovée.

On sait qu'à Ortona se sont déroulés les rudes combats de décembre 1943 et de l'hiver de 1944. Pouce par pouce nos gars du Royal 22e régiment ont repoussé les Allemands, tandis qu'à une importante jonction de routes appelée Casa Berardi, le cipitaine Paul Triquet se méritait la Croix Victoria par ses actes de bravoure.

C'est là que la première division canadienne qui avait refoulé les troupes ennemies à partir de la Sicile, dut soutenir une lutte épique contre une résistance acharnée, afin de s'emparer des hauteurs d'Ortona.

Le samedi 4 novembre, les pèlerins canadiens se groupaient en face du Collège Canadien à Rome, et montaient à bord de trois autobus fournies par l'armée italienne. Au nombre des voyageurs l'on remarquait: Son Eminence le cardinal James C. McGuigan, archevêque de Toronto; LL. EE. NN. SS. Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal; Maurice Roy, archevêque de Québec; Gerald Murray, archevêque de Winnipeg, Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe; M. Berry, évêque de Peterborough; Joseph Guy, chargé des Indiens au Canada.

Il y avait aussi nombre d'autres personnalités canadiennes, dont l'ambassadeur du Canada à Rome, M. Jean Désy, et l'ambassadeur du Canada à Paris, le président de la Chambre des Communes du Canada, le trésorier provincial de la province de Québec, le ministre de la chasse et de la pêche, il y avait aussi plusieurs abbés et aumôniers militaires.

Le groupe d'environ 150 pèlerins canadiens traversa la campagne romaine, par une température idéale et un soleil éblouissant. En cours de route, on distribua aux voyageurs un sac dans lequel ils découvrirent de bonnes choses pour refaire leurs forces, y compris une bonne petite bouteille de "Chianti".

A leur arrivée à la chapelle du Souvenir, au cimetière d'Ortona, ils furent accueillis par des centaines de villageois et de paysans accourus à la cérémonie. Une garde d'honneur formée par un détachement de **carabinieri**, au bicorne surmonté d'une touffe de plumes bleues et rouges, présenta les armes. Pèlerins et invités se groupèrent près de la petite chapelle aux lignes simples. Cette chapelle qui avait été lourdement endommagée vient d'être entièrement renovée, grâce aux souscriptions de généreux donateurs canadiens.

Revêtu des ornements pontificaux, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et ancien aumônier de nos troupes canadiennes en Italie, se détacha de la foule et vint bénir la nouvelle chapelle. Pèlerins et invités suivirent le prélat à l'intérieur du temple. Immédiatement après les allocutions, un choeur formé de petits orphelins d'Ortona et dirigé par un religieux salésien entonna notre hymne national **O Canada**. Ces enfants n'ont peut-être pas l'habitude du français, mais que de coeur et de sincérité ils ont mis dans leur chant. Ils chantèrent aussi le **God Save the King** et l'hymne national italien.

———— :o: ————

Jutras condamné à 4 mois de prison

Lionel Jutras, de Montréal, a été condamné à 4 mois de prison par le magistrat de district Victor Chabot, après s'être reconnu coupable d'avoir volé trois tonnes de fil métallique appartenant à la Southern Canada Power Co., d'Acton Vale.

Lors de sa première comparution devant le tribunal, Jutras avait protesté de son innocence, mais décida par la suite de changer son plaidoyer. On sait que trois de ses compagnons, René Gauthier, Jean-Guy Laflamme et Gaëtan Ledoux, aussi de Montréal, ont été condamnés respectivement à 2 ans de pénitencier, 3 et 2 mois de prison pour ce même vol. Les quatre jeunes gens avaient été arrêtés au pont Jacques-Cartier.

———— :o: ————

Réunion d'anciens

Tous les anciens de cette Académie sont cordialement invités à la grande réunion semi-annuelle, tenue à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire, le 27 novembre à 7 heures et demie p.m. Il y aura souper aux "beans", rapport des activités de l'année, une grande soirée surprise par le fameux magicien "Ivano" et rencontre des compagnons de classe. Tous, jeunes et vieux, soyez les bienvenus, nous vous attendons.

———— :o: ————

La cité du Vatican a sa propre gare de chemin de fer, son bureau de poste, sa monnaie et son numéraire.

———— :o: ————

Manille, capitale des Philippines fut fondée par les Espagnols en 1571.

PROCUREZ-VOUS VOTRE VANGUARD 1951 AUJOURD'HUI

De la place pour toute la famille *et ses bagages!*

PARFAIT CONFORT POUR SIX PERSONNES

La nouvelle Standard **VANGUARD**

conforme à vos besoins! *

. . . . . parce qu'elle réunit toutes les caractéristiques qui font de l'automobilisme un véritable plaisir. La Vanguard a amplement de place pour une famille de six . . . tout en restant économique et pratique pour une famille de deux.

De dimensions parfaites, la Vanguard n'est NI TROP PETITE, ni trop grande. Elle se parque aisément et est cependant assez grosse et assez rapide pour rouler confortablement sur les plus grandes routes, à 60-70 milles à l'heure. Le changement de vitesse, à trois vitesses "canadiennes" et à bras sur la colonne de direction, est synchronisé en vue d'un fonctionnement impeccable dans la circulation dense. De nouveaux amortisseurs aplanissent les plus durs cahots.

Renseignez-vous auprès de votre dépositaire sur les 12 avantages exclusifs de la Vanguard.

Conduisez *votre* Vanguard dès aujourd'hui . . .

C'est la voiture la plus avantageuse au Canada!

Les usines modernes de la Standard Motor Co. Ltd. à Coventry, Angleterre, occupent plus de 200 acres et font une aire de plus de 2½ millions pieds carrés. Au delà de 10,000 employés spécialistes y travaillent. Fabricants des automobiles Standard de qualité depuis 1903.

Le moteur **Standard** à manchons d'acier amovibles donne un rendement supérieur pendant toute la durée de votre automobile. Votre dépositaire vous renseignera sur ce point exclusif.

THE STANDARD MOTOR CO. (CANADA) LTD.
4 Lawton Blvd. Toronto, Canada
Voitures Standard Vanguard; Voitures Standard Estate; Camions de livraison à panneaux et pick-ups. Voitures Triumph.
V165 SF

General Auto Parts, St-Hyacinthe.
DISTRIBUTOR: MCGRAIL MOTORS LTD., MONTREAL

SUR UNE LIGNE À VOIE DOUBLE IL FAUT REDOUBLER DE PRUDENCE!

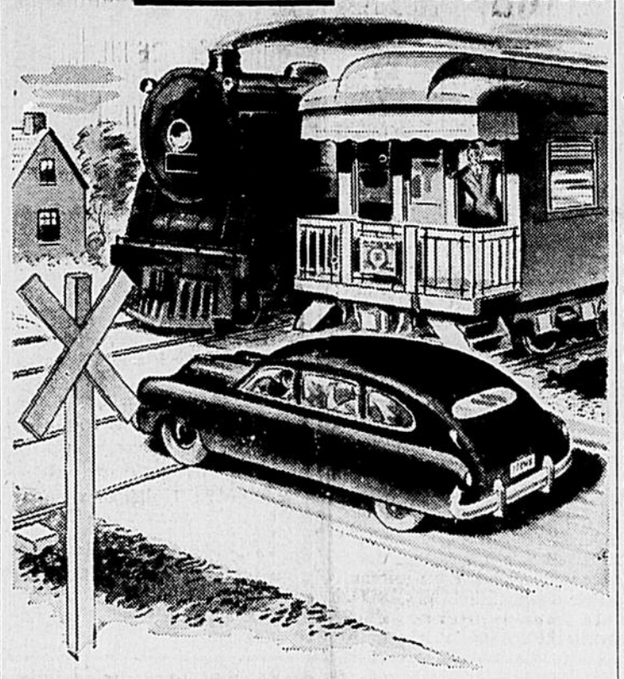

Il arrive fréquemment qu'il y ait plusieurs voies à un passage à niveau, ce qui multiplie les dangers d'accident et devrait, par le fait même, inciter les automobilistes à plus de prudence. Le dessin ci-haut fait voir ce qui se produit souvent à des passages à niveau à voie double alors qu'un train en marche sur la première voie en cache un autre venant en sens inverse sur la deuxième. C'est là une des autres causes des 443 accidents de passage à niveau rapportés à la Commission du Transport pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin dernier, accidents au cours desquels 140 personnes ont perdu la vie et 549 autres ont été blessées. Dans la majorité de ces accidents, les automobilistes n'ont pas tenu compte de ce bon vieux conseil: "Arrêtez, regardez, écoutez."

L'Hôpital des Vétérans à fait toilette neuve

On s'est aperçu que les couleurs avaient leur importance dans le traitement des malades et qu'une impression de fraîcheur était excellente pour le moral.

Suivant les directeurs de l'Hôpital des Vétérans, à St-Hyacinthe, les couleurs jouent un rôle important dans le traitement des malades. On va jusqu'à dire qu'elles sont nécessaires au moral des malades.

Au début, les couleurs prédominantes à l'Hôpital étaient deux nuances de vert pastel pour les murs, avec des plafonds peints en blanc. Seulement, lorsqu'il devint nécessaire de renouveler l'ameublement de l'infirmerie, on décida de consulter un expert que l'on fit venir de Pittsburg.

On sait que les malades hospitalisés à l'institution de St-Hyacinthe souffrent de maladies de la poitrine. Il s'agissait de créer pour eux un intérieur le moins démoralisant possible. On remarqua, par exemple, que les corridors, tels qu'ils se présentaient aux malades, pouvaient induire chez eux un état de claustrophobie.

Les plafonds, qui étaient en toile accoustique, furent enduits d'une peinture résineuse qui avait l'effet non seulement de préserver, mais même d'accroitre l'absorption du son. La couleur était blanche, pour une meilleure réflection de la lumière, et cela donnait aussi une impression de corridors plus vastes.

Au début, les chambres solaires étaient entièrement peintes de couleur verte. Les jours de mauvais temps, cela avait un effet déprimant. On décida donc de peindre les murs en jaune pastel et les plafonds en jaune primevère. Le mur de fond fut mis en relief en l'enduisant d'une peinture de couleur verte, riche et lustrée.

Evidemment, dans un hôpital, ce sont les salles des malades qui ont le plus d'importance. En pénétrant dans une de ces salles, on constate que l'appartement des garde-malades a été décoré de

(Suite en page 12)

Mme C. Milette de Ste-Madeleine, décédée le 12

Ste-Madeleine, 21 (DNC)

A Ste-Madeleine, est décédée ces jours derniers Mme Charles Milette (Herculine Janson), à l'âge de 66 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil trois fils et trois filles. M. Achille Milette, de Saint-Denis, Roland et Donat Milette, de Ste-Madeleine, Mme Georges Gaudette (Aurore), Mme Adrien Beauregard (Laura) et Mme René Laventure (Simonne), toutes de Ste-Madeleine. Une petite-fille, Claudette Milette, de Saint-Denis.

Lui survivent également trois frères et une soeur. MM. Ernest Janson, de SteMadeleine, Stanislas, de Springvale, Maine, et Henri Janson, de Saint-Hyacinthe, Mmé Henri Gauthier (Roberline), de Ste-Madeleine.

Les funérailles eurent lieu le 15 novembre dernier sous la direction de la maison Armand Coderre, de Ste-Madeleine. Les porteurs étaient MM. Elzéar Jodoin, Willie Plamondon, Honoré Borduas, Joseph Chaput, Alfred Chaume et Emile Beaudry. L'important cortège était précédé des Dames de Ste-Anne et d'un grand nombre de parents et d'amis.

———— :o: ————

Fête surprise à Mlle Marcelle Tremblay de Saint-Théodore

St-Théodore, 22 (DNC)

Un groupe de parents et d'amis se réunissaient vendredi dernier à la demeure de M. et Mme Joseph Tremblay, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille Marcelle.

Une adresse fut lue par Mlle Raymonde Tremblay. De magnifiques cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête par les personnes présentes.

Parmi les invités l'on remarquait: M. et Mme Joseph Tremblay, M. et Mme Philippe Boyce, d'Acton Vale, Mlle Colette Tremblay, étudiante garde-malade à l'Hôpital Saint-Charles, Mlles Denise et Raymonde Tremblay, MM. et Mmes Florent Tremblay, Fabien Decelles, Marc Chagnon, Rolland Lalime, Rémi Désautels, Maurice Jodoin, Mlles Hélène et Dorothée Lalime, Colombe et Céline Jodoin, Marie-Paule, Madeleine et Denise Désautels, Rollande Decelles, Noëlla Fontaine et Marie-Marthe Gauthier.

Les funérailles de M. C. Amnotte

Samedi, 18 novembre, à 10 h. avait lieu en l'église de la Cathédrale les funérailles de M. Cyprien Amnotte décédé à l'âge de 78 ans et 8 mois.

Dans le cortège qui était précédé d'un landeau de fleurs on remarquait outre ses frères Joseph et Diphis Amnotte, de Magog, ses beaux-frères, MM. Fortunat Bibeau, Albani Blanchard tous deux de Saint-Hyacinthe, ainsi que ses neveux et cousins. La présence de Monsieur le Maire de la cité de St-Hyacinthe, M. E.-O. Picard, ainsi que plusieurs échevins, de M. Damien Bouchard, sénateur et ancien maire de la Cité, de M. E.C. James, surintendant général, de plusieurs surintendants et contremaitres de départements de Penman's Ltd, section Saint-Hyacinthe, ainsi que plusieurs intimes et amis du défunt.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Clément Gendron, et le service fut chanté par Mgr Quintal, vicaire général, à la Cathédrale, assisté de l'abbé Brouillard, professeur au Séminaire, comme diacre, et l'abbé Paulhus, curé de la paroisse Saint-Benoit à Granby, comme sous-diacre. Le chant fut exécuté par la chorale de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe. Les porteurs d'honneurs étaient MM. Louis Bergeron, Joseph L'Archevêque, Louis Hébert Lucien Gladu, René Picard et J.-O. Marois. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Cathédrale.

La Société Philharmonique fêtera sa 71ème "Ste-Catherine", le 25

Très intéressant programme préparé pour cette fête. — Présence de nombreuses personnalités. — On peut se procurer des cartes d'admission en s'adressant à M. Adrien Ringuet, secrétaire-trésorier de la Société.

M. Adrien Ringuet, secrétaire-trésorier de la Société Philharmonique de cette ville, nous communique les derniers détails de la grande célébration de la 71ème "Ste-Catherine" dans les salles de la Société, 473 avenue Mondor, et qui marquera l'anniversaire de fondation de la fanfare locale.

On s'attend à la venue de personnages de marque tels que: le président de l'Association des Fanfares Amateurs de la Province, des représentants des fanfares de cette même association, des membres du clergé de St-Hyacinthe, Son Honneur le Maire de la ville et les échevins, et nos députés, qui contribueront à rehausser l'éclat de cette belle réception. Nous vous donnons ci-dessous le programme musical qui sera exécuté durant la soirée.

Fanfare: Sous l'habile direction du professeur Paul-Emile Cantin.

O Canada.

Marche: "La Citadelle", Léon Ringuet.

Ouverture: "The Golden Dragon", K. L. King.

Solo de baryton: "Emma Waltz", Edward Denish, arrangement de P.-E. Cantin. Soliste: Jack Brown, autrefois de la fanfare de la Marine.

Marche: "Army of the Nile", K. J. Alford.

Cette première partie terminée, Monsieur Maurice Ledoux, élève du Conservatoire de Musique de Montréal, membre de notre fanfare et de la fanfare des Fusilliers Mont-Royal, brillant artiste flûtiste, exécutera le Concerto en Ré de Mozart, Allegro aperto, Andante-Allegro. Il sera accompagné au piano par son épouse, Mme Ledoux.

La partie récréative sera donnée par l'incomparable "Ti Phonse", l'homme aux 1.000 tours, magicien réputé qui est en même temps un excellent équilibriste comme aussi un comédien consommé. Il sera assisté par "El Volta", la femme électrique. Ils sauront certainement captiver l'attention de l'auditoire. Quelques courts discours suivront, après quoi l'on dégustera la traditionnelle tire "Ste-Catherine" et des rafraichissements seront servis.

Cette "Ste-Catherine" à la Philharmonique réunit chaque année l'élite masculin de notre cité. On est assuré d'avance de passer une soirée des plus agréables. La veillée commencera à 8.15 précises. Tant pis pour les retardataires. L'année dernière, nous avons commencé à l'heure indiquée et l'organisation en a été facilitée.

Les personnes qui désirent assister à cette soirée et qui n'ont pas encore leur carte d'admission pourront s'en procurer à la porte ou voir l'organisateur de cette fête, M. Adrien Ringuet, secrétaire-trésorier de la Philharmonique.

Réunion des tertiaires à la Cathédrale

Les tertiaires dominicaines de la paroisse de la Cathédrale, sont priées de prendre note qu'une réunion aura lieu dimanche, à 10 heures a.m. au sous-sol de l'église de la cathédrale.

Incorporation du nom le "Prêt d'Honneur"

Oeuvre à portée nationale. — Autonomie administrative. — Organisme doté de toutes les garanties nécessaires. — Morcellement qui diminuerait son influence.

L'oeuvre du Prêt d'Honneur, fondée par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, a été incorporée sous le nom "Le Prêt d'Honneur", le 29 mars 1947. Cette incorporation est à la fois municipale et provinciale.

Voilà ce que vient de déclarer un porte-parole officiel du Bureau du Prêt d'Honneur. Et il a ajouté que cette incorporation a été rendue nécessaire premièrement en raison des progrès rapides réalisés par ce service et en second lieu dans le but de respecter la pensée des fondateurs qui a été créer une institution nationale au service des nôtres.

Personne n'ignore en effet que la Société St-Jean-Baptiste de Montréal n'a jamais ménagé ses largesses pour secourir des jeunes de talent dont la situation financière assez précaire risquait de compromettre l'avenir. Quiconque consulterait les procès-verbaux de la Société se rendrait vite à l'évidence qu'ils se comptent par centaines les jeunes gens qui ont bénéficié de bourses d'études généralement substantielles. Mais à cause du nombre croissant des requêtes, notre société nationale a cherché à trouver la formule qui répondrait le mieux aux besoins de l'heure. Et devant la nécessité évidente de doter le pays d'une pléiade de compétences dans tous les domaines, elle a opté pour la formule des "prêts d'honneur". La Société décida donc de la fondation d'un fonds spécial destiné à croitre d'année en année du fait que les montants octroyés le seraient sous forme de prêts au lieu de l'être sous forme de dons. La Société donna l'exemple et versa de ses propres fonds un montant initial de quelques milliers de dollars pour venir en aide à un premier groupe d'étudiants. La formule fut trouvée heureuse.

———— :o: ————

Un fils à M. et Mme Leblanc de St-Bernard

M. et Mme J.-P. Leblanc (Simonne Gadoury), de Saint-Bernard de Michaudville, ont le bonheur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé, Joseph-Eloi-Raymond. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme J.-Eloi Hardy, oncle et tante de l'enfant, et la porteuse, Mlle Marthe Hardy, cousine du bébé.

Accident à St-Paul

Saint-Paul, 22 (DNC)

Une collision est survenue dans l Côte Saint-Paul, sur la route No 1, vers 8 heures mardi soir. Mme André Messier, de l'Ange-Gardien s'est infligée une large entaille au front lorsqu'elle fut projetée avec force dans le parebrise de la voiture.

L'accident survint lorsque M. Fernand Langlois, de la rue Belcourt, à Montréal, voulut doubler un camion qui le précédait vers Granby. Le Dr R. Beaudoin, de Farnham, fut appelé sur les lieux pour prodiguer les premiers soins à Mme Messier.

Les dommages aux voitures s'élèvent à environ $75.00. L'agent Roma Larcque ,e dal gent Roma Larocque de la Sûreté Provinciale fit les constatations d'usage.

"Veillez à ce que l'éclairage soit partout suffisant!"

Protégez votre vue — et celle des vôtres!

1. Durant les jours d'automne et d'hiver, on passe plus d'heures sous l'éclairage artificiel — à lire, à travailler, à étudier et à se divertir. Assurez-vous que *l'éclairage* soit suffisant partout.

2. C'est-à-dire qu'il faut assez de lampes . . . et des ampoules assez *puissantes* (et qu'on les garde *propres!*).

3. C'est dire aussi: évitez les lampes sans abat-jour qui éblouissent vos yeux; Utilisez des lampes avec abat-jour et l'éclairage indirect.

4. Ayez un éclairage suffisant à la cuisine, dans la salle d'études et le salon. L'éclairage du portique et des escaliers aide à éviter bien des accidents;

Venez examiner notre choix de belles lampes et de jolis abat-jour. Elles embelliront votre demeure tout en protégeant vos yeux.

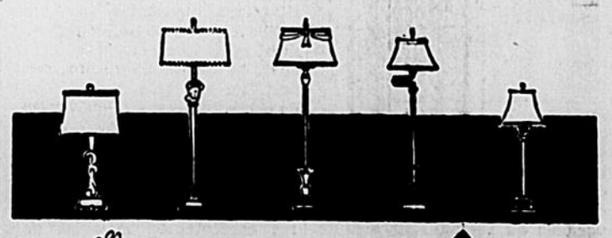

A Radio-Canada

Un choeur qui réunit douze de "Nos Futures Etoiles"

Depuis le début de la saison, les concerts-concours de **Nos Futures Etoiles,** diffusé le dimanche soir, à 8 heures, de la Salle de l'Ermitage, sur le Chemin de la Côte-des-Neiges, à Montréal, nous permettent d'entendre un choeur de douze voix qui alterne toutes les deux semaines avec un artiste invité.

Ce choeur, composé de concurrents actuels ou anciens de **Nos Futures Etoiles,** accompagne les deux vedettes, June Mary Kowalchuk, soprano, et William Blaine Williams, baryton, et interprète des extraits d'opérettes et de comédies musicales.

A l'exception de Fernand Martel, que les amateurs d'opéra connaissent bien et dont la réputation s'étend même à l'étranger, où il a chanté à plusieurs reprises, la plupart des chanteurs de ce choeur se sont fait connaître dans les concours de **Nos Futures Etoiles.**

La plupart d'entre eux ont également pris part aux **Concerts d'Eté** de **Nos Futures Etoiles,** que dirigeaient Mme Berthe Lavoie Fortin, en 1949, et au programme qui a succédé à celui-là en 1950 sous le titre, **Agostini dirige.**

Le choeur de NOS FUTURES ETOILES est une innovation aux concerts-concours diffusés le dimanche soir, à 8 heures, sur le réseau français de Radio-Canada. On reconnaît ici les douze chanteurs qui accompagnent les vedettes et qui interprètent des extraits d'opérettes et de comédies musicales. Ce sont (de gauche à droite): Claire Lamarche, Colette Mérola, Fernande Chiocchio, Constance Lambert; (2e rangée, même ordre): Guy Lachance, André Rousseau, Andrée Lescot, Michèle Bonhomme; (3e rangée): Gaston Gagnon, Robert Savoie, Guy Piché et Fernand Martel.

Ici C. J. S. O. Sorel

Le Chapelet en Famille

Devant le très grand intérêt manifesté par ses auditeurs, Radio-Richelieu a décidé de maintenir à son horaire la récitation quotidienne du chapelet. On sait que depuis lundi le 13, par suite d'un léger changement dans notre programmation, cette tranche-horaire religieuse est diffusée de 7 heures à 7 heures 15. De plus, depuis lundi le 20, une autre modification s'est opérée dans la facture même du programme. **Grâce au Comité de la Croisade du Chapelet en famille,** le presbytère de la paroisse Saint-Pierre de Sorel reçoit chaque soir, à l'occasion de cette pieuse manifestation, un groupe social; et ce sont les représentants de ces différents mouvements qui alternent maintenant à nos micros, chaque soir de la semaine à 7 heures. C'est Mgr J.-B. Nadeau, P.D., curé de la paroisse, qui, assisté de ses vicaires, a inauguré la série.

Récital de piano

Mlle Andrée Gariépy, et **Mme Denise Cormier-Cardin** ont été les premières invitées de la série **"Récital de piano",** en ondes le mercredi soir à 8 heures. La semaine prochaine, nous aurons le plaisir d'accueillir **Miss CJSO '50, Mlle Jeannine Sylvestre** de St-Hyacinthe, dans quelques-unes des plus belles pièces de son répertoire. **"Récital de piano"** est une réalisation Wilfrid Mondoux.

Le Club Musical

La Fortune vous sourit au **Club Musical** tous les matins de 8 heures 30 à 10 heures 30. Au moment d'aller sous presse, il y a déjà $125 en caisse et la solution de la charade musicale qui tient le coup depuis le 25 octobre est toujours un mystère. Si vous avez trouvé, écrivez sans faute à: "La Fortune vous sourit, a/s du Club Musical, Poste CJSO, Sorel". Ne manquez pas d'inclure un **jeton** (l'un de ces jetons que nos représentantes vous cèdent avec le sourire, à raison de 20 pour 50 cents, sans quoi votre récompense, si vous avez la bonne réponse et que le sort vous favorise, se verra coupée de moitié. Ecoutez demain et tous les jours **"Le Club Musical",** prenez part au concours régulièrement et il arrivera sûrement que **"La Fortune vous sourira . . .**

:o:

L'American Téléphone and Télégraphe Company a plus de propriétaires que toute autre compagnie aux Etats-Unis, disent les statisticiens du Système Bell. Le stock de la Compagnie est possédé par environ une famille sur cinquante.

Le fromage, ses variétés

Le consammateur trouve 40 variétés différentes. — La consommation augmente.

Toronto, (spécial)

Il y a plus de 40 variétés de fromages canadiens dans les magasins du Canada, à cause du festival national du fromage, et les consommateurs les essaient tous.

Les fabricants ont fait l'impossible pour satisfaire tous les goûts. Et parmi les variétés qu'on trouve ,il y en a douze ou plus de genres différents, qui comprennent des variétés de fromage européen.

Parmi ces derniers notons le Roquefort, bleu, ou brique, le Gorgonzola, le Suisse, le Hollandais, le Camembert et le Limburger, bien connu. Quelques variétés étrangères et locales sont aussi en vente.

Dans la fabrication du Roquefort canadien on a suivi la recette du danois bleu. Un des plus gros fabricants de fromage du anada a fait venir un fromager danois d'expérience dans la fabrication de ce genre de fromage. Les conditions de fabrication du Danemark furent copiées et suivies et la moissure de pénicilline fut importée du Danemark. Le produit en question est mis sur le marché sous le nom d'Ermite bleu ou Blufort.

Droit exclusif

Les exportateurs français, après la première grande guerre, ont fait établir par les cours de justice, leurs droits exclusifs sur Roquefort quand il est question de fromage. Les fabricants canadiens et américains ont donc donné à leur produit un autre nom, soit Blue Blufort est la contraction de deux noms.

Quoique nombre de ces fromages de fantaisie soient en vente, les détaillants affirment que c'est le Cheddard canadien qui a la préférence et que sa consommation a augmenté considérablement. L'un des plus forts distributeurs de fromage domestique et étrangers a déclaré que la demande pour toutes les variétés de fromage est formidable et augmente sans cesse. Ce distributeur attribue cette augmentation d'abord au Festival du fromage, mais aussi au développement du goût pour le fromage et surtout au fait qu'il y a maintenant nombre de variétés et de genres pour répondre aux goûts des consommateurs.

Façon de ramasser et de conserver les greffons

Il faut d'abord surveiller la maturité des bourgeons. — Le temps varie avec les régions et les saisons. — Règles importantes qu'il faut suivre.

Ottawa. — Le point le plus important à se rappeler dans la manipulation des greffons et des écussons est la nécessité d'avoir du matériel dormant lorsque le temps est venu de greffer ou d'écussonner. Dans ce but, il faut ramasser les greffons au stade approprié de maturité et les manipuler de façon à en conserver l'état dormant sans en compromettre la viabilité.

On peut ramasser les écussons en vue de l'écussonnage d'été à n'importe quel temps une fois les bourgeons arrivés à maturité. Le temps varie un peu d'une saison à l'autre. En général, on peut dire que les bourgeons sont assez mûrs pour être utilisés lorsqu'ils ont cessé de croître et qu'ils ont une apparence gonflée. On a parfois obtenu des résultats satisfaisants avec des rameaux recueillis un peu avant complète maturité. Le moment précis du ramassage peut s'ajuster un peu de façon à coïncider avec le bourgeonnement optimum du porte-greffe.

Pour l'écussonnage ou greffe de printemps, ou la greffe sur racine d'hiver, on peut ramasser les greffons à n'importe quel temps après que les arbres ont atteint le stade dormant. Des expériences effectuées à Morden, Manitoba, indiquent qu'il est possible d'obtenir des bons résultats lorsqu'on recueille les greffons vers la fin de l'hiver ou au tout début du printemps. Cela n'est peut-être pas toujours praticable, comme dans le cas de greffons qu'il faut expédier ou dans le cas de la greffe anglaise en banc. Alors le ramassage des greffons effectué au début de l'hiver entraînera peu de pertes, si on les manipule avec soin. Les greffons provenant d'arbres plus ou moins rustiques doivent être recueillis à la fin de l'automne ou au début de l'hiver afin que l'on soit sûr de ne pas cueillir de matériel mort ou endommagé.

Origine des greffons

Les greffons doivent provenir de poûsses de la saison courante. Une pousse terminale d'environ un pied de longueur et de l'épaisseur d'un crayon, exempte de dommages causés par les insectes ou les maladies, constitue le matériel le plus avantageux.

Il faut autant que possible éviter les jets plus petits, moins vigoureux, ou les gourmands, longs et à croissante exubérante.

Il faut entreposer les greffons recueillis pendant l'hiver jusqu'au moment de s'en servir. A cette fin, on place les greffons, réunis en faisceaux, dans une boite renfermant du sable humide ou un mélange en parties égales de sable et de tourbe, et on les entrepose dans un caveau à légumes ou une chambre frigorifique dont la température est maintenue à environ 34 degrés Farenheit. Il faut inspecter périodiquement le matériel d'entreposage et l'humidifier de nouveau si la chose est nécessaire. Un excès d'humidité causera des dommages graves à ce matériel vivant qui, afin de continuer à respirer normalement, doit avoir continuellement accès à l'air.

Protection, expédition

On peut prévenir sensiblement le dessèchement des extrémités coupées des greffons en les enduisant de cir. On enduit parfois le greffon entier. On peut employer soit de la cire à greffer, de la parawax ou n'importe quelle des préparations commerciales solubles dans l'eau. La cire doit être juste assez chaude pour passer à l'état liquide et former ainsi une mince pellicule qui adhère au greffon. La cire très chaude peut causer des dommages graves.

Les greffons destinés à l'expédition doivent être enveloppés avec soin dans des journaux humides, recouverts de papier ciré et finalement de papier d'emballage. Les paquets doivent être expédiés par les moyens les plus rapides possibles; il faut ensuite les développer aussitôt qu'on les a reçus et les entreposer suivant les conditions décrites ci-haut. Les instructions relatives à l'emballage et à l'expédition s'appliquent tant aux greffons recueillis pendant l'été qu'à ceux qui l'ont été pendant l'hiver. Il faut apporter des soins particuliers aux greffons d'été afin de prévenir le dessèchement et, autant que possible, les utiliser immédiatement à l'arrivée.

"Les Compagnons de la Musique" sont invités à Radio-Carabin

Mercredi soir, le 29 novembre, Radio-Carabin aura l'honneur de présenter en exclusivité les Compagnons de la Musique. — C'est pendant l'occupation de la France que les Compagnons de la Musique ont été constitués et que leur répertoire compte des airs enlevants qui rallièrent les troupes de la Résistance.

Un des plus célèbres ensembles vocaux au monde, initiateur des populaires chansons "animées", sera entendu cette semaine pour la première fois sur les ondes du Québec. Il s'agit des "Compagnons de la Musique", groupe de jeunes gens qui remporte en France depuis plusieurs années des succès éclatants et dont est issu un autre ensemble fameux, Les Compagnons de la Chanson.

C'est à Radio-Carabin qu'il est donné l'honneur de présenter en exclusivité les Compagnons de la Musique aux auditeurs du réseau français de Radio-Canada, mercredi soir, 29 novembre, de 9 h. à 10 h. Les Compagnons chanteront diverses pièces de leur répertoire qui est remarquablement varié. Car en plus des chansons anciennes des provinces de France, ils interprètent des compositions modernes, des parodies et même des negro-spirituals, le tout dans un style inimitable.

La critique musicale de France, de Suisse, de Belgique, d'Allemagne, du Luxembourg, a hautement loué la fantaisie, la fraîcheur de la présentation et la vie que savent donner à leurs interprétations ces huit jeunes gens originaires d'autant de régions de France. On a signalé aussi la nouveauté et la variété de l'harmonisation.

Rappelons que c'est durant l'occupation de la France que les Compagnons de la Musique ont été constitués et que leur répertoire compte les airs enlevants qui rallièrent les groupes de la Résistance. Depuis la Libération, ils ont été entendus dans les plus grandes salles d'Europe, souvent en compagnie de grandes vedettes, et ils ont enregistré nombre de leurs chansons sur disques Polydor. Le style des Compagnons de la Musique se prête admirablement à l'audition radiophonique, car aux effets vocaux, ils ajoutent le rythme produit par le martèlement des pieds et le claquement des mains.

Ce sera donc à un véritable événement artistique que l'on assistera en synthonisant l'émission Brading mercredi soir, de 9 h. à 10 h., car les Compagnons de la Musique ne seront entendus à aucune autre émission au cours de leur présente tournée. Et, évidemment, Radio-Carabin présente aussi la troupe gaie que mène Roger Garand, dans les sketches toujours désopilants des scripteurs dirigés par Lauren Jodoin. On peut assister à l'émission qui est radiodiffusée de la scène du théâtre Odéon-Champlain, à Montréal.

:o:

"Une faible femme" au "Théâtre Ford"

Jeudi soir prochain, le 30 novembre, de 9 h. à 10 h., les radiophiles pourront entendre une pièce de Jacques Deval: "Une faible femme", que le "Théâtre Ford" présentera sur les ondes du réseau français de Radio-Canada.

Les principaux interprètes en seront Yvette Brind'Amour, René Verne et Jean-Louis Roux.

L'intrigue d'"Une faible femme" est l'histoire d'une jeune et jolie veuve, aimée à la fois par deux hommes charmants, remplis de qualités, au point que, entre les deux, son propre coeur n'arrive pas à faire un choix. Elle ne parvient à y voir clair en elle-même et à comprendre ses véritables sentiments que quand elle a, pour ainsi dire, créé l'irréparable. En d'autres termes, elle réalise qu'elle aime l'un de ses prétendants après avoir tacitement choisi l'autre. Evidemment, comme il s'agit d'une comédie gaie, les choses finissent par s'arranger à la satisfaction... presque générale.

"Une faible femme" fourmille de situations amusantes, de mots drôles et de trouvailles extrêmement spirituelles, ce qui en fait, de l'avis de tous ceux qui s'y connaissent, un véritable divertissement de choix.

:o:

LES FAIBLES DE LA MODE

La majorité des hommes portent toute leur vie des chaussures confortables, mais les ukases de la mode condamnent souvent les femmes au manque de confort, aux malaises et aux souffrances causés par des chaussures impossibles et antihygiéniques. Pour être confortables et hygiéniques, les chaussures doivent protéger les pieds sans nuire à leur souplesse et à leur mouvement naturels.

Betty-Jean Hagen au Concert "Pop"

Ce soir (24 novembre), le concert "Pop" de l'Orchestre Symphonique de Toronto sera consacré à Tchaïkowski et Schubert. Cette émission d'une heure, offerte par la Compagnie Robert Simpson, peut être entendue au poste local CBF, de 8 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

C'est Betty-Jean Hagen, violoniste de 20 ans de Calgary, qui sera l'artiste invitée. Miss Hagen commença très jeune à étudier la musique et, à neuf ans, elle gagna une bourse pour aller au Conservatoire National à Chicago. Au mois d'avril, cette année, elle a gagné un prix offert par la Naumberg Musical Foundation, et cela lui a

valu de débuter au Town Hall. Récemment elle a été engagée par Columbia Concerts pour faire une tournée aux Etats-Unis. Au Canada, Miss Hagen a été soliste avec tous les grands orchestres, mais c'est la première fois qu'elle est l'artiste invitée à un concert "Pop" du vendredi soir. Son professeur de musique est Gaza de Kresz. Comme solo de violon, vendredi prochain, Betty-Jean Hagen jouera le Mélodieux et ardent premier mouvement du Concerto pour violon en Ré majeur de Tchaïkovski.

L'orchestre, sous la direction de Paul Scherman, jouera deux compositions de Tchaïkovski: la Polonaise d'"Eugène Oréguine" et "Marche Slave". De Schubert, on entendra l'entrainante Ouverture et la charmante musique de ballet de l'opéra "Rosamunde".

:o:

La charmante opérette "Chanson d'amour" au Théâtre Lyrique Molson

Lundi soir prochain, 27 novembre, le "Théâtre lyrique Molson" présentera la charmante opérette de Sigmund Romberg: "Chanson d'Amour", basée sur la vie de Franz Schubert. Cette opérette sera entendue sur les ondes du réseau français de Radio-Canada, de 9 h. à 10 h., et les principaux interprètes en seront Jean-Paul Jeannotte, Aline Dansereau et Fernand Martel.

L'orchestre sera sous la direction de Jean Deslauriers. Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonceur.

:o:

Le vingt-cinquième anniversaire de fondation du Congrès Philosophique Indien sera célébré à Calcutta du 20 au 23 décembre.

En vedette

Rolande Désormeaux que l'on entend chaque jeudi, à 1 h. 45, avec **Robert l'Herbier,** au "Quart d'heure de détente". C'est l'une des plus anciennes émissions de variétés du réseau Français. Rolande Désormeaux qui a été "Reine de la Radio", se classe parmi les interprètes de la chansonnette que l'on retrouve le plus souvent. Leur tour de chant du jeudi après-midi comprend les grands succès du moment et, parfois, des chansons un peu moins nouvelles, mais que le public ne se lasse pas d'entendre.

Théâtre CORONA Tél. 332

LE FOYER DU FILM PARLANT FRANÇAIS A ST-HYACINTHE

SAM. - DIM. - LUN. - MAR. 25 - 26 - 27 - 28 Novembre

Robert ALDA — Joan LESLIE
Alexis SMITH — Charles COBURN
DANS
"RHAPSODIE en BLEU"

SECOND GRAND FILM AU PROGRAMME
Larry PARKS et Ellen DREW
DANS
"Le Manoir de la Haine"
(The Swordsman) FILM en COULEURS
— ✦ —
Caricature BUCK BUNNY en Couleurs

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI., 29 - 30 Novembre, 1er Décembre

Aussi: Les Actualités Françaises

Sur la SCÈNE MARDI SOIR, 28 NOVEMBRE à 8.30 heures!

Les Compagnons présente "LA PREMIÈRE LÉGION"

Billets en vente au Studio LUMIERE Tél. 1285W ou 2542

aux Dames

SERVICE DE TABLE
✦—"S-O-U-C-I"—✦
OR 22 CARATS
VRAIE VAISSELLE... Pas du Plastique
Donné tous les:
LUN. - MAR. - MER., Matinées et Soirées
Assistez aux matinées! Evitez la foule des soirées!

LEGER SUPPLEMENT POUR FRAIS DE SERVICE

FONDÉ EN 1695
de KUYPER
Distillé au Canada
Privilège
GIN
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Le chef libéral M. Lapalme de passage à Missisquoi, mardi

M. Lapalme déclare que, le gouvernement libéral modifiera la loi des relations ouvrières pour obliger tout patron à fermer son établissement dès la déclaration d'une grève légale. — Autres promesses de M. Lapalme.

Missisquoi, 21. — (Spécial) — Afin de faciliter le règlement pacifique des grèves, le prochain gouvernement libéral provincial modifiera la loi des relations ouvrières pour obliger tout patron à fermer son établissement dès la déclaration d'une grève légale; il le maintiendra fermé jusqu'à la fin de la grève, si celle-ci est approuvée, dans les 15 jours qui suivent sa déclaration, par un vote majoritaire des employés de l'établissement, et cela sous réserve du maintien au travail d'employés indispensables à l'entretien de l'établissement. Le prochain gouvernement adoptera aussi une loi afin d'interdire le recours en injonction, lorsqu'il s'agira d'une grève légale.

M. Lapalme, en plus de promettre de faire augmenter le taux des salaires minima, a également garanti qu'une loi serait adoptée pour faciliter l'établissement d'un fonds de pension de retraite en faveur de tous les salariés; une caisse centrale garantirait pour le paiement de cette pension, malgré tout changement d'emploi.

Le chef libéral provincial a aussi étudié avec ses organisateurs la question de la sécurité sociale en général, ainsi que plusieurs autres problèmes intéressant toute la population, soulignant, par exemple, qu'il fera augmenter les pensions des vieillards, des aveugles et des mères nécessiteuses; qu'il collaborera étroitement avec le gouvernement fédéral afin de diminuer les effets de tout chômage généralisé, et qu'il prendra sans délai les mesures nécesaires pour parer à tout chômage local prolongé.

Qui dit Marven dit excellent!

NATURE OU SALÉS

On n'en fait pas de plus FINS!

EXIGEZ TOUJOURS QUE VOTRE BISCUIT PRÉFÉRÉ PORTE CETTE MARQUE

Marven's

Le transport motorisé est opposé au contrôle fédéral

Si l'industrie du camionnage a atteint son niveau actuel dans l'économie nationale, c'est dû aux services qu'elle a rendus au public. — L'industrie du transport motorisé existe depuis 25 ans.

Un journal de Montréal, a rapporté en fin de semaine qu'il était inévitable que le gouvernement fédéral s'empare du contrôle du transport par camion pour le réglementer.

L'Association du Transport par Camion du Québec Inc., s'oppose fortement au contrôle fédéral parce qu'il est illogique que l'industrie du transport routier soit réglementée par un gouvernement qui est propriétaire de chemins de fer, et conséquemment son concurrent.

M. Camille Archambault, secrétaire-gérant de l'Association du Transport par Camion du Québec Inc. et également deuxième vice-président de la Canadian Automotive Transportation Association, a ajouté les déclarations suivantes: "Nous sommes confiants que les provinces ne remettront pas au gouvernement central leur juridiction en matière de transport routier, car déjà huit d'entre elles ont déclaré officiellement qu'elles ne renonceraient pas à leurs droits dans ce domaine.

La réaction des expéditeurs envers le camionnage ne peut être mise en doute. Ils sont les consommateurs dans l'industrie du transport. D'année en année ils ont prouvé leur préférence pour le transport par camion et réclament de plus en plus ses services.

Si l'industrie du camionnage a atteint son niveau actuel dans l'économie nationale, c'est dû aux services qu'elle a rendus au public. Il est exact que le transport routier a établi des tarifs moins élevés que les autres organisations de transport, et si la chose est possible dans l'intérêt public, pourquoi agir autrement?

Les expéditeurs ont épargné des millions de dollars sur les taux de camionnage et aussi sur les diminutions de frais d'emballage et des inventaires. Si certaines personnes insistent tant sur la question des réductions de tarifs pour expliquer le succès de l'industrie du camionnage, l'intention est peut-être de cacher d'autres faits sur les avantages que nous offrons au public.

Depuis les 25 ans qu'existe l'industrie du transport motorisé, elle n'a jamais demandé de subsides ou d'octrois à aucun gouvernement; tandis que les chemins de fer opèrent ordinairement à perte et le gouvernement fédéral est obligé de leur venir en aide constamment.

Le Canadien National Railways accusait, en 1948, un déficit de 33 millions de dollars. En 1949, tout en augmentant son volume d'affaires, il accusait une perte de 42 millions.

Lors de la session fédérale de l'automne 1949, le gouvernement s'est vu dans l'obligation de verser des subventions de $1,245,000,00 au Pacific Great Eastern Railway Co. pour sa ligne de Squash-Quesnel en Colombie-Britannique. Dans la Province de Québec, le gouvernement fédéral a acheté, au coût de $400,000-00 le Témiscouata Railway Co. qui menaçait de cesser ses opérations.

On sait les dons de terrains et les garantis de toutes sortes que d'autres compagnies ferroviaires ont reçus du gouvernement fédéral.

Il ressort de ces faits que l'Industrie du Transport par Camion est en compétition avec son propre gouvernement qui fait l'acquisition de compagnies ferroviaires et les subventionne à même les deniers publics.

Que les contribuables fassent comprendre aux autorités où est leur intérêt!

———— :o: ————

2 soldats sur 3 sont des anciens combattants

Deux membres sur trois du Contingent spécial de l'Armée canadienne dont un bataillon se joindra bientôt aux troupes des Nations Unies, ont déjà fait du service dans la marine, dans l'armée ou dans l'aviation. Des 9,032 membres de la brigade au sujet desquels on a fait enquête, tous, sauf 3,527 s'étaient déjà aguerris pendant ou depuis la deuxième grande guerre.

A une exception près, les 105 officiers dont on possède le dossier complet ont déjà acquis une expérience militaire dans les forces armées. Quelque 3,041 soldats et 36 officiers ont fait du service actif dans l'Armée. Parmi les membres de la brigade, 358 ont servi dans la Marine et 259 dans le C.A.R.C. Un certain nombre d'entre eux ont servi dans l'un des services armés d'un pays étranger: 26 dans la Marine, 83 dans l'Armée et 10 dans la Force aérienne.

Au total, 1,288 membres n'ont servi que dans la réserve de l'Armée, tandis que 475 ont fait du service dans la réserve et ailleurs; cinq d'entre eux ont été appelés en vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, tandis qu'un autre après avoir fait du service identique, s'est enrôlé plus tard dans la réserve. On affirme même que certains ont à leur crédit une période de service dans chacune des trois armes de nos services armés.

Des officiers sur lesquels l'on possède des renseignements précis, 80 ont servi dans l'armée active. Le reste d'entre eux a fait partie soit de la réserve de l'armée, soit du Corps-Ecole d'officiers canadiens, soit de la Marine Royale Canadienne.

La revue de l'Ecole des Parents du Québec

Avez-vous eu l'occasion de feuilleter le dernier numéro de la revue de "L'Ecole des Parents". Vous y lisez deux résumés substantiels de conférences données par M. l'abbé Bernard Fernique, directeur du collège Stanislas, et par Mlle Cécile Grenier, chargée de cours en Education physique à l'Ecole d'Hygiène de l'Université de Montréal; aussi, une Consultation morale pour les parents, par M. l'abbé Irénée Lussier, visiteur en chef à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal; de plus, des articles traitant d'éducation et d'hygiène mentale; enfin, une bibliographie du mois, intéressante et pratique.

Cette revue paraît mensuellement.

Pour un Noël plus chrétien

Un **Comité du Noël Chrétien,** vient d'être formé sous les auspices de l'Action Catholique de Montréal.

Un groupe de laïcs alarmés par la déchristianisation des fêtes religieuses, et désireux de faire leur part pour remettre Dieu dans la fête de Noël, ont fondé ce comité.

Ils suggèrent qu'il devrait y avoir, au temps de Noël, dans toutes les familles, une crèche avec les principaux personnages et qu'autour d'elle, on pourrait se rassembler pour faire la prière en commun. Les cartes de Noël sont souvent banales et les formules de souhaits manquent d'originalité. On pourrait employer plus fréquemment des cartes avec une image s'inspirant de la fête, et des souhaits qui seraient l'expression de la fraternité chrétienne.

Les magasins et tous les établissements commerciaux devraient, pour la décoration de leurs maisons, s'inspirer de la fête religieuse. L'érection de crèches à l'extérieur constituerait une manifestation publique de notre christianisme et servirait à raviver le sentiment religieux en inspirant de salutaires réflexions.

Le comité espère aussi que les postes radiophoniques coopéreront en présentant des programmes radiophoniques catholiques, qui s'inspireront de la fête de Noël et du Nouvel An. Le comité demande la coopération des **établissements de commerce,** des **mouvements d'Action Catholique,** des **congrégations pieuses** pour aider au succès de cette campagne.

Les personnes qui désireront plus de détails ou plus de renseignements sur cette campagne peuvent écrire à 10724 rue Laverdure, Montréal.

———— :o: ————

La Ste-Catherine fêtée à St-Rémi

St-Rémi, 21 (Spécial)

On s'attend à une assistance record à l'occasion de la Ste-Catherine, qui sera fêtée cette année au **Cliquot** à St-Rémi. La fête n'a aucun caractère privé et est offerte à tous ceux et à toutes celles qui veulent passer une soirée divertissante. Un groupe de musiciens dévoués sont au programme, et ceux-ci comptent bien qu'un grand nombre participeront activement au rythme scandé de leur musique des danses carrées de nos aïeux. Il y aura aussi des musiciens qui fourniront la musique moderne.

Il y aura de la place pour tous, puisque la fête se déroulera dans l'atmosphère accueillante du **Cliquot** à St-Rémi.

De plus la direction offrira une magnifique surprise à la personne que le sort désignera. Plusieurs prix de présence seront également offerts. On distribuera également la traditionnelle tire Ste-Catherine.

Que l'on se fasse donc une obligation d'être présent, car c'est la grande fête de l'année. L'admission est libre, c'est-à-dire qu'aucun prix d'entrée ne sera exigé. La fête aura lieu le samedi soir, 25 novembre, **au Cliquot** à Saint-Rémi.

Vous avez une Famille à Nourrir et un Budget à Balancer

Gâteau aux fruits
Ann Page
Pour finir un repas et épargner aussi de l'argent. Plus de 2/3 de fruits et noix rond 3 lbs 1.39

A&P SUPER MARKETS

Voici Comment...

Le Coin du Client

Parce qu'ils veulent que votre A&P devienne une meilleure place pour magasiner, nos employés loyaux ne sont jamais complètement satisfaits avec le travail qu'ils font.

C'est pourquoi que chacun de nous à l'A&P se vérifie lui-même pour être certain de ces trois choses:

Nos prix sont corrects.
Notre qualité est haute.
Notre service est bon.

Aiderez-vous les hommes et les femmes dans votre A&P en nous laissant savoir comment nous nous comportons sur ces points?

S'il-vous-plaît-écrire au
Département des Relations du Client
Magasins d'Aliments A&P
Casier No 9 — B.P. St-Henri
Montréal, Québec

La politique de bas prix partout sur des centaines d'item chaque jour vous épargnera plus d'argent sur votre compte total d'aliments que seulement que quelques "spéciaux" d'un jour ou de fin de semaine.

Quel grand aide cela serait si vous pouviez acheter tout ce que vous avez besoin pour chaque repas, dans un magasin . . . et aussi épargner! Eh bien, vous le **pouvez** . . . Dans votre Grand Marché A&P. Parce que la Politique de A&P dont les bas prix partout et chaque jour sur des centaines d'item vous empêche d'aller de magasin en magasin. Grâce à cette Politique, vous pouvez faire des épargnes sur des centaines de bonnes choses au lieu de quelques-unes seulement. Et comme de raison, des épargnes partout — compteront bien plus que seulement quelques "spéciaux" de fin de semaine.

Fruits et Légumes A&P

Pommes 2 lbs 17c — Extra de fantaisie, McIntosh, C.-B.
Céleri - - 2 pour 23c — No 1, Pascal, du Canada — Gros pied
Oignons 10 lbs 35c — No 1 du Canada, jaunes pour cuisson — Empaquetés d'avance
Champign's - lb 58c — No 1, blancs
Panais - - lb 6c — No 1, lavés
Tomates - - lb 29c — No 1, culture de serres chaudes

Gruau - - pqt 48 ozs 36c — Quaker
Cerises - - pqt 7 ozs 29c — Rouges à glacer
Ecorces - - pqt 7 ozs 17c — Coupées, mélangées
Grenobles - pqt 8 ozs 39c — Morceaux choisis
Muffets - - pqt 13c — Quaker
Saumon - - bte lb 42c — Rose de fantaisie
Sauce Chili 2 btls 9 ozs 35c — Aylmer

Café Bokar - - - - 1 lb 91c — Moulu sur demande
Pain au lait - - - - pain 24 ozs 13c — Ann Page, tranché, blanc ou brun
Mincemeat - - - - bte 2 lbs 39c — Maple Leaf
Sodas Christie - - - - pqt 1 lb 27c — Premium
Miracle Whip - - - - jarre 16 ozs 47c — Apprêt à salade
Farine Ogilvie - - - - sac 5 lbs 35c — Pour tout usage
Tomates de choix - - - bte 28 ozs 18c — A&P
Fromage fort - - - - lb 43c — Le bon canadien

Politique de Prix de A & P

Bas prix partout dans le magasin sur des centaines d'item chaque jour . . . au lieu de quelques item à bas prix pour quelques jours. Les prix annoncés sont garantis pour une semaine, même si les prix du marché grimpent.

Nous croyons que cette politique aide nos clients à épargner plus d'argent.

Avec le prix juste marqué sur chaque item, en plus une liste de la caisse . . . vous savez que vous économisez à l'A&P.

VIANDES "Super-Right"

Biftecks ou Rôtis - - - lb 79c — Porterhouse, ou de Club
Rôtis de Côtes - - - lb 65c — Premier choix, style pour le dîner
Rôti de Palette - - - lb 59c — Os de palette enlevé
Epaules de Porc - - - lb 41c — Frais, sans jarret, genre picnic
Rôti de Porc - - - - lb 45c — Socs maigre
Poules - - - - - lb 43c — Catégorie "A", environ 3½ lbs
Filets d'Aiglefin frais - lb 43c
Huîtres choisies - - - demiard 63c

A&P Super Markets
THE GREAT ATLANTIC AND PACIFIC TEA COMPANY LIMITED

Esquisse d'une Petite Histoire des

U. S. A.

(6)

On pouvait déjà discerner les lignes de séparation entre le vieux et le neuf, l'Est et l'Ouest, les régions colonisées de la côte atlantique et les régions frontalières de l'arrière-pays. Ces différences étaient par moments grandes et frappantes. Cependant, chaque région influençait l'autre, car, en dépit de la séparation géographique, les forces en jeu s'interpénétraient constamment. Au fur et à mesure que les pionniers avançaient vers l'ouest, ils amenaient avec eux quelque chose de la vieille civilisation et transplantaient dans un terrain neuf des traditions qui faisaient partie du patrimoine commun. De nombreux Pèlerins le l'Ouest retournaient à l'Est pour raconter leur histoire et exciter l'imagination de ceux qui étaient restés sur place. Les hommes du pays de l'Ouest faisaient entendre leur voix dans les débats politiques et combattaient l'inertie des coutumes et des conventions. Ce qui était plus grave encore, c'était que n'importe quel membre d'une colonie établie pouvait facilement trouver un nouveau foyer dans les régions frontalières. C'était là un facteur important qui empêchait les personnes détenant l'autorité dans les communautés plus vieilles de faire obstacle d'une manière efficace au progrès et au changement. Ainsi, les personnalités dominantes dans les régions côtières furent de plus en plus obligées d'assouplir les lignes de conduite politique, les conditions requises pour l'obtention des terres, ainsi que les pratiques religieuses, car le peuple qui demandait ces changements agitait, pour soutenir ses demandes, la menace directe ou impliquée d'un exode massif vers les régions frontalières. La suffisance ne pouvait occuper que peu de place dans une société vigoureuse qui se développait dans un pays en pleine croissance. Le mouvement vers les collines était un mouvement d'une importance énorme pour l'histoire future de l'Amérique tout entière.

La fondation d'établissements pour l'enseignement et la culture en Amérique pendant la période coloniale fut d'une importance aussi grande pour l'avenir. L'université de Harvard fut fondée en 1636 dans le Massachusetts. Vers la fin du siècle fut créée l'université de William and Mary en Virginie, et quelques années plus tard le Connecticut, par une loi spéciale, assurait la création de l'université de Yale. Mais le trait le plus important de l'histoire de l'Amérique dans le domaine de l'enseignement fut le développement du système des écoles communales. C'est à la Nouvelle-Angleterre que revient en grande partie le mérite de cette contribution. Les colons y agissaient comme un seul organisme public, consacrant à l'école les ressources réunies dans la communauté, et en 1647 la colonie de Massachusetts Bay, suivie peu après par toutes les colonies de la Nouvelle-Angleterre à l'exception de Rhode-Island, passait des lois établissant l'enseignement élémentaire obligatoire.

Dans le Sud, les fermes et les plantations étaient séparées par de si grandes distances qu'il était impossible d'avoir des écoles communales comme celles qui existaient dans les colonies dont la population était plus dense. Les planteurs s'associaient parfois à leurs plus proches voisins ét engageaient des précepteurs qui enseignaient à tous les enfants qui étaient à proximité. Souvent, les enfants étaient envoyés en Angleterre pour faire leurs études. Dans les régions colonisées où la population était plus dense, l'enseignement était dispensé par quelques écoles situées dans les parages, mais le plus souvent les planteurs étaient obligés d'engager eux-mêmes des précepteurs et de les payer. Dans les familles plus pauvres, les parents se chargeaient eux-mêmes de donner à leurs enfants une instruction rudimentaire.

Dans les colonies du Centre, la situation dans le domaine de l'enseignement était variable. New-York, trop soucieux de ses progrès matériels pour accorder une grande attention aux questions culturelles, retardait beaucoup par rapport à la Nouvelle-Angleterre et aux autres colonies du Centre. Les écoles étaient mauvaises et les citoyens aisés étaient obligés d'engager des précepteurs pour leurs enfants. Pour un grand nombre des enfants, il n'y avait pas d'écoles communales du tout. Le gouvernement royal ne faisait que des efforts sporadiques dans le domaine de l'instruction publique, et ce ne fut que dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle que furent créés l'université de New-Jersey à Princeton, le King's College (appelé maintenant Columbia University) et le Queen's College (Rutgers).

La Pennsylvanie fut l'une des colonies les plus entreprenantes dans le domaine de l'enseignement. La première école, ouverte en 1683, enseignait à lire, à écrire et à tenir une comptabilité. Par la suite, toutes les communautés Quaker assurèrent, d'une manière ou d'une autre, une instruction élémentaire à leurs enfants. La **Friends Public School,** qui existe encore à Philadelphie sous le nom de **William Penn Charter School,** offrait un enseignement plus poussé en langues mortes, en histoire et en littérature. Cette école était gratuite pour les pauvres, mais on demandait aux parents aisés d'assumer les droits de scolarité de leurs enfants. A Philadelphie, de nombreuses écoles privées sans appartenance religieuse enseignaient les langues, les mathématiques et les sciences naturelles, et il y avait des écoles du soir pour les adultes. L'éducation des femmes n'était pas entièrement négligée non plus, car des précepteurs enseignaient aux filles des riches habitants de Philadelphie le français, la musique, la danse, la peinture, le chant, la grammaire et parfois même, la comptabilité.

Le développement intellectuel et culturel de la Pennsylvanie reflétait, dans une grande mesure, la forte personnalité de deux hommes. L'un d'eux était James Logan, secrétaire de la colonie, dans la belle bibliothèque duquel le jeune Benjamin Franklin trouva les ouvrages scientifiques les plus récents. En 1745, Logan fit construire un édifice pour y abriter sa collection et le légua avec ses livres à la ville. Toutefois, il ne fait pas de doute que ce fut Franklin lui-même qui contribua plus que tout autre citoyen à stimuler l'activité intellectuelle à Philadelphie. Il fit beaucoup pour la création d'institutions qui contribuèrent d'une manière permanente, non seulement à la culture de Philadelphie, mais aussi à celle de toutes les colonies. Il créa, par exemple, un club connu sous le nom de Junto qui fut à l'origine de l'**American Philosophical Society.** Ses efforts eurent pour résultat la création d'une académie publique qui devint plus tard l'université de Pennsylvanie. Les efforts qu'il fit en faveur de l'enseignement eurent également pour résultat la création d'une belle bibliothèque pour abonnés qu'il appela "la mère de toutes les bibliothèques pour abonnés de l'Amérique du Nord".

Le désir de s'instruire ne s'arrêta pas aux frontières des communautés établies. En effet, dans les régions frontalières, les robustes Irlandais d'origine écossaise, bien que vivant dans des cabanes primitives, refusaient de tomber dans le bourbier de l'ignorance. Admirateurs convaincus de la science, ils faisaient de grands efforts pour attirer des prêtres instruits dans leurs colonies et croyaient implicitement que les profanes devaient tout aussi bien cultiver leurs capacités intellectuelles.

Dans le Sud, les planteurs s'adressaient surtout aux livres pour maintenir le contact avec le monde cultivé. Des livres venant d'Angleterre et traitant de tous sujets, histoire, classiques latins et grecs, science et droit, s'échangeaient d'une plantation à l'autre. A Charleston, une bibliothèque de province fut créée en 1700. La musique, la peinture et le théâtre y étaient également en faveur. En fait, les acteurs eurent longtemps pour Charleston une affection toute particulière, car ils étaient certains d'y trouver un accueil plus cordial que dans n'importe quelle autre ville coloniale.

Dans la Nouvelle-Angleterre, les premiers immigrants amenèrent avec eux leurs petites bibliothèques et continuèrent d'importer des livres de Londres. Les puritains, évidemment, avaient une soif inextinguible d'ouvrages religieux, mais ils ne limitaient pas leurs lectures à de telles oeuvres. Dès 1680, les libraires de Boston prospéraient en vendant des ouvrages de littérature ancienne, d'histoire, de politique, de philosophie, de science, de prédication, de théologie, ainsi que des romans.

La ville de Cambridge, dans le Massachusetts, s'enorgueillit de bonne heure d'une imprimerie et, en 1704, le premier journal couronné de succès fut lancé à Boston. Il fut suivi par plusieurs autres, non seulement dans la Nouvelle-Angleterre, mais aussi dans d'autres régions. C'est ainsi qu'à New-York eut lieu un des événements le plus important dans l'évolution de la presse américaine. Ce fut le cas de Peter Zenger, dont le **New York Weekly Journal,** paru pour la première fois en 1733, était l'organe de l'opposition. Après deux ans de parution du journal, le gouverneur, ne pouvant plus supporter les traits acérés de la critique de Zenger, fit jeter ce dernier en prison pour diffamation. Zenger dirigea son journal de la prison tout au long de son procès qui dura neuf mois et qui souleva un intense intérêt dans les colonies. Le grand avocat Andrew Hamilton le défendit en soutenant que les accusations publiées par Zenger étaient parfaitement fondées et n'avaient donc rien de diffamatoire au sens propre du terme. Le jury prononça un verdict de non-culpabilité et Zenger fut libéré. Les conséquences furent profondes, non seulement pour l'Amérique de la période coloniale, mais aussi pour l'Amérique future. Cette décision contribua d'une manière décisive à l'établissement de la liberté de presse.

Lancement d'un navire à Salem. Cette ville du Massachusetts était un centre important de construction navale.

(A suivre)

Modification des règlements concernant l'assurance-chômage

De nouvelles lois sont en vigueur depuis le 15 novembre dernier concernant les travailleurs saisonniers. — Les modifications en question simplifient les règlements.

Le ministre du Travail, l'hon. Milton F. Gregg, annonce aujourd'hui certaines modifications des règlements de l'assurance-chômage relativement aux réclamations de prestations venant de travailleurs des industries saisonnières.

Ces changements, qui sont entrés en vigueur le 15 novembre dernier modifient les règlements en vigueur depuis 1946 relativement au versement de prestations, au cours de la morte-saison, aux travailleurs employés dans certaines industries d'un caractère hautement saisonnier.

Les industries reconnues saisonnières par la Commission aux fins des présents règlements sont celles du débit et de l'exploitation des bois (sauf en Colombie-Britannique), le transport fluvial, le débardage dans les ports intérieurs ainsi qu'à Saint-Jean (N.-B.) et à Halifax.

Les modifications en question simplifient les règlements et font disparaître certaines anomalies. Elles tendent en général à atténuer les restrictions imposées dans le cas des travailleurs saisonniers désirant toucher les prestations durant la morte-saison quand ils sont incapables d'obtenir un autre emploi; elles visent en même temps à prévenir l'épuisement de la caisse d'assurance-chômage qui pourrait résulter de réclamations injustifiées de la part de ceux qui normalement ne sont pas en quête d'emploi durant la morte-saison.

Les nouveaux règlements stipulent ce qui suit:

1) Le travailleur assuré dont la principale occupation est un emploi dans une industrie saisonnière aura droit aux prestations pendant la morte-saison si, durant cette morte-saison, il s'inscrit pour un emploi approprié et normalement disponible à ce temps-là de l'année. En d'autres termes il doit établir qu'il fait partie du marché du travail en demandant un emploi dans une industrie qui, à ce moment là, ne subit pas un ralentissement inaccoutumé.

Ainsi, les règlements modifiés excluraient des prestations le débardeur d'un port intérieur qui, au cours d'hiver alors que le port est pris par les glaces, se présenterait comme disponible seulement pour travail de débardage. Cependant, il ne serait pas déchu de ses droits en s'inscrivant pour un emploi secondaire qui se pratique normalement durant les mois d'hiver et qu'il est apte à remplir.

2) Le travailleur dont la principale occupation n'est pas assurable peut demander d'être exempté du versement des contributions alors qu'il est en emploi dans une industrie saisonnière.

Cependant, s'il préfère être assuré, il doit, pour avoir droit aux prestations pendant la morte-saison (de l'industrie saisonnière), prouver qu'il a travaillé, au cours de la morte-saison antérieure, durant au moins 30 pour 100 des jours ouvrables, en vertu d'un contrat de service (pour un employeur autre que des proches parents) dans un emploi assurable ou non. Il doit aussi, bien entendu, s'inscrire pour un emploi approprié et normalement disponible à ce temps-là de l'année.

Par exemple, un travailleur agricole qui a l'habitude de travailler dans le bois tous les hivers et pas moins de 30 pour 100 de l'été dans un emploi assurable aura droit à des prestations pendant l'été, s'il cherche et ne trouve pas un tel emploi d'été. Cependant, s'il a travaillé dans l'agriculture tout l'été précédent, il n'aura pas droit aux prestations. Par ailleurs, comme son occupation principale n'est pas assurable (agriculture), il n'est pas tenu de payer des contributions d'assurance-chômage pendant qu'il travaille dans le bois.

Dans l'un ou l'autre cas, le réclamant doit remplir les conditions ordinaires à la réception de prestations en plus des conditions spéciales exposées ci-haut. Par exemple, il doit avoir contribué pour le nombre prescrit de jours, être sans travail et disponible pour emploi.

Quand il est sans emploi durant la saison d'activité, le travailleur saisonnier peut avoir droit aux prestations aux mêmes conditions que tout autre réclamant. Les règlements saisonniers ne s'appliquent qu'aux réclamations faites au cours de la morte-saison.

Prix élevés pour le bétail de race

Pour la première fois dans son histoire, l'Exposition Royale d'hiver, à Toronto, s'est clôturée par une vente à l'encan de bétail de race. Les éleveurs seront sans doute intéressés par les prix qui ont été payés à cette occasion.

Un troupeau de 25 Herefords à face blanche a été vendu $26,037. M. W. A. Crawford-Frost, un des principaux éleveurs d'Herefords de l'Amérique du Nord, a vendu six Herefords pour $13,175. Son Caerleon Royal Dandy, un taureau Hereford proclamé Grand Champion de Réserve, a été vendu pour $5,000 à C. Carman Lyons, de Wallaceburg, Ont.

Cette vente à l'encan avait attiré des acheteurs des Etats-Unis du Mexique et d l'Amérique du Sud. Le Ministère de l'Agriculture du Mexique a fait l'acquisition d'un jeune taureau Hereford.

Lord et Lady Alexander ont visité l'Exposition et ont été particulièrement intéressés par un étalon palomino appartenant à M. John Bracken, ancien leader du parti progressiste-conservateur. Ce cheval avait été proclamé champion de sa classe.

Hayes Brothers, qui ont charge des ventes à l'encan, déclarent que les prix payés pour le bétail Hereford sont les plus élevés encore vus au Canada. 25 Herefords ont été vendus au prix moyen de $1,031., soit un peu moins que les $1,265 payés le jour précédent pour 33 Aberdeen Angus.

Le Grand Champion Aberdeen Angus, appartenant à Edwards Brothers, a été vendu pour $3,359 à Merrydale Farms, de St. Frabcisville, Louisiane.

Activités des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse

Une bénédiction papale a été remis au secrétaire diocésain lors de son pèlerinage à Rome le 29 septembre dernier, en faveur de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Saint-Hyacinthe.

La Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse de l'Assomption de Granby vient d'être officiellement affiliée à la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Saint-Hyacinthe. Nos félicitations et nos meilleurs voeux de succès à cette ligue-soeur dans le Sacré-Coeur.

Bénédiction papale

Le secrétaire diocésain a remis à Mgr Victor Quintal, vicaire général du diocèse, P.D., et directeur diocésain de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de St-Hyacinthe, la bénédiction *papale, obtenue à Rome le 29 sep*tembre dernier, en faveur de la Fédération ds Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de St-Hyacinthe, lors du pèlerinage de l'Année Sainte, organisé par les Ligues du Sacré-Coeur du Canada. Vive reconnaissance au Très Saint Père dans le Sacré-Coeur et filial attachement à ses directives.

Pour le Grand Séminaire

Le Bureau du conseil diocésain de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Saint-Hyacinthe vient de verser un don de $200.00 en faveur du Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Incidemment, la réunion générale d'automne du consenl diocésain de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, en raison des campagnes de souscriptions en faveur du Grand Séminaire et de l'organisation du rosaire, a été remise à l'an prochain.

Fêtons chrétiennement

Que tous les ligueurs du Sacré-Coeur voient à ce que les fêtes soient vécues chrétiennement surtout durant l'Année Sainte, afin qu'elles soient vraiment pour tous les fêtes du Grand Retour et du Grand Pardon.

Le Calendrier du Sacré-Coeur

Nous rappelons que tous les ligueurs du Sacré-Coeur doivent répandre dans toutes les familles le calendrier du Sacré-Coeur, afin de favoriser la dévotion au Sacré-Coeur, la prière en famille et son règne dans la famille.

Mots d'ordre

Nous engageons fortement les Ligues du Sacré-Coeur à étudier spécialement dans le Bulletin mensuel des chefs de groupes: la messe, la lettre pastorale de Nos Seigneurs les Evêques sur le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de l'Eglise, la tempérance et la moralité.

Au Soir du Souvenir

Le crépuscule de l'Année Sainte nous rapproche des pèlerins canadiens disparus dans l'accident mortel et inoubliable survenu au Mont Obiou, le 13 décembre dernier, où deux apôtres du Sacré-Coeur, M. Charles-Eugène Chagnon, secrétaire de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Québec, et M. Gérard Bérubé, secrétaire de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse de St-Aubert, ont trouvé la mort avec les 49 autres pèlerins. Le Sacré-Coeur les voulait près de Lui dans la récompense éternelle, promise à ses dévoués serviteurs. A nous, ligueurs du Sacré-Coeur, de continuer l'oeuvre du règne du Sacré-Coeur, nous souvenant que seules nos oeuvres nous suivront dans l'éternité.

La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Saint-Hyacinthe a envoyé ses sympathies aux familles éprouvées.

Une belle émission "La Chanson 57"

Chaque vendredi soir, sur les postes de CBF Montréal, CBV Québec et CBJ Chicoutimi, les talents canadiens-français ont l'occasion de se faire valoir, alors que la ompagnie H.J. Heinz of Canada Limited, présente son émission radiophonique "La Chanson 57". Il y a déjà trois ans que la Compagnie Heinz présente ce programme, mais les émissions de cette année sont complètement différentes des autres.

Sous l'habile direction du réputé chef d'orchestre André Durieux, les chanteuses Juliette Joyal, Claudette Jarry et Hilda Gonthier, accompagnées des comédiens Denis Drouin, Jean Paquin et Aimé Major font de cette émission une des plus goûtées sur les ondes de Radio-Canada.

Chaque semaine les 7 plus populaires refrains de l'heure sont interprétés, et les auditeurs à l'écoute sont invités à deviner qu'elle sera la chanson la plus populaire. Ils accompagnent leur envoi d'une étiquette de soupe Heinz ou de tout autre preuve d'achat de la Compagnie Heinz.

Chaque semaine le nom d'un gagnant est tiré au sort sur le théâtre de l'Ermitage, sur le Chemin de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

:o:

La population de Saint-Pie

St-Pie, 22 (DNC)

D'après de récentes statistiques compilées par M. le curé Desmarais lors de sa visite paroissiale, la population de Saint-Pie a augmenté de 15 personnes depuis l'an dernier.

Dans le village même, il y a 294 familles, 987 communiants et 190 non-communiants, pour un total de 1,197 pour le village. A la campagne il y a 312 familles, 1,181 communiants et 329 non-communiants, ce qui donne pour la campagne un total de 1,510 personnes.

Il y a donc au grand total 606 familles et 2,687 de population. Une augmentation de quinze personnes sur l'an dernier.

L'Institut National recherche les personnes aveugles

Une lettre est envoyée à tous les curés des comtés environnants. — Les enfants aveugles sont protégés par l'Institut National Canadien pour les Aveugles. — A Drummondville le bureau est situé à 245 rue Lindsay, Appt. 5.

Voici le texte de la lettre récemment envoyée à tous les curés des Comtés de St-Hyacinthe, Bagot, Nicolet, Yamaska, Arthabaska, Drummond. A date, une vingtaine de réponses nous sont parvenues au Bureau de l'Institut National Canadien pour les Aveugles à Drummondville, 245 Lindsay, Appt. 5, et nous désirons ici même remercier MM. les curés qui ont bien voulu se rendre à notre demande et nous fournir les renseignements que nou désirons tant et qui sont exprimés dans notre lettre qui suit. Nous en profitons également pour lancer un second appel aux paroisses qui ne nous ont pas encore communiqué le résultat de leurs recherches.

Monsieur le Curé,

L'Institut National Canadien pour les Aveugles de son Bureau à Drumondville, à 245 Lindsay, Appt. 5, désire retracer tous les les enfants aveugles ou à la vue défectueuse afin de, soit les référer aux écoles spécialisées pour eux, ou encore mettre à leur disposition les facilités pour l'amélioration ou la guérison de leur vue. Bien entendu, nous ne négligeons pas les adultes; aussi, nous apprécierons grandement votre précieuse collaboration dans la recherche de ces cas, et nous vous invitons donc à nous communiquer aussitôt que possible noms et adresses de ces personnes vous servant bien naturellement de l'enveloppe affranchie et adressée à notre bureau. La tournée de visite de paroisse, qui sera bientôt commencée, ainsi que renseignements de Médemins de Secrétaires de Muncipalités et de Commissions Scolaires de votre paroisse, vous aideront nous le savons à trouver ces cas.

:o:

Déclarations de M. G. Lapalme

Ayer's Cliff, 22 (spécial)

De passage hier à Ayer's Cliff, à l'occasion de la visite qu'il effectue actuellement dans toutes les régions de la province, le chef du parti libéral provincial, M. Georges Lapalme, a étudié, avec quelques-uns de ses organisateurs du comté de Stanstead, plusieurs pojets de loi qui pourront être présentés à l'Assemblée législative dès le retour au pouvoir des libéraux, après les prochaines élections générales provinciales.

M. Lapalme a déclaré qu'il fera amender la loi des accidents du travail afin que toutes les maladies industrielles et professionnelles soient assimilées à un accident du travail et soient compensables au même titre. Le prochain gouvernement s'occupera aussi de régler sans délai le grave problème de la silicose et des autres maladies industrielles.

S'intéressant aux fonctionnaires de la province, qui ont trop souvent été oubliés, le chef libéral a promis de voir à ce qu'il reçoivent un traitement juste et équitable et à ce que soit créée une commission du service civil vraiment indépendante, chargée de définir les fonctions et les salaires qui y sont attachés, ainsi qu'à faire la classification de chaque fonction. Par la suite, le recrutement et l'avancement des fonctionnaires seront entièrement confiés à cette commission.

M. Lapalme a également étudié avec ses lieutenants un grand nombre d'autres questions, comme l'institution d'un système d'assurance-santé, la création d'un service social rural, le paiement d'allocations de maternité, etc.

Curé fêté par ses paroissiens

Al'occasion du 51ème anniversaire de naissance de leur curé, M. l'abbé J.-Emilien Chagnon, les paroissiens de Saint-Louis de Bonsecours, comté de Richelieu, lui ont fait une belle fête.

Au début de la grand'messe, une adresse lui fut lue par le premier marguillier, M. Léopold Laplante, qui était accompagné du maire, M. Arsène Messier, ainsi que du représentant de la Commission Scolaire, M. Antoine Desrosiers. Puis il y eut présentation d'une bourse.

M. le curé Chagnon remercia chaleureusement ses paroissiens et leur donna l'assurance qu'ils seraient toujours présents à son esprit et dans ses prières, durant le voygae qu'il allait entreprendre le lendemain, à destination de la Ville Eternelle.

La refrancisation de nos routes s'impose, nous dit M. Paul Gouin

La préservation de nos vieilles maisons, de nos vieux monuments, n'est en somme qu'un moyen d'empêcher que notre route ne s'américanise davantage. — Notre architecture doit donc évoluer mais pour être en harmonie avec nos paysages et notre culture, cette architecture moderne doit, elle aussi, être française. — Tels sont les conseils de M. Paul Gouin.

Dans sa causerie du dimanche 19 novembre, M. Paul Gouin a parlé de la refrancisation de la route qui est un médium très important de propagande puisque c'est en la parcourant que le voyageur juge le pays qu'il visite. Il a indiqué comment nous pouvons refranciser la route telle qu'il nous l'a décrite, avec ses arbres, ses enseignes, ses paysages et ses maisons, comment nous pouvons empêcher qu'elle ne s'américanise davantage.

D'abord en conservant précieusement, comme des trésors, les quelques beaux monuments qui nous restent de notre architecture d'autrefois et par monuments il faut entendre non seulement nos églises, nos manoirs et nos maisons mais aussi ces autres constructions plus humbles, plus simples mais non moins belles, non moins charmantes, chapelles de procession, moulins, laiteries, four à pain, etc... Ces constructions sont le complément indispensable de nos églises, de nos manoirs, de nos maisons, elles jettent dans un paysage, dans un ensemble de beautés architecturales, une note de fantaisie, d'imagination et de bonhomie bien française.

Pourquoi détruire, démolir pour enlaidir lorsqu'il est si facile de restaurer, de moderniser quelque chose qui est beau, quelque chose qui a du caractère et qui est bien français?, Pourquoi, par ailleurs, lorsque certains édifices ne peuvent plus servir à leurs fins premières, ne pas les utiliser pour d'autres fins non moins pratiques? Dans une laiterie, un hangar, une remise, on peut fort bien installer un comptoir d'artisanat; une maison, un moulin, une grange peuvent être transformés en auberge, en restaurant et même, en attendant que nous leur trouvions des appellations appropriées, en "snack-bar" ou en "curb-service". La transformation de ces édifices ne coûterait certainement pas plus cher et aurait infiniment plus de caractère que ces bicoques que l'on érige partout à travers la province et qui sont des caricatures, des singeries du style américain.

La France, qui est beaucoup plus riche que nous en beautés architecturales, et qui aurait pu sans trop en souffrir, laisser se dilapider une partie de son patrimoine, n'a pas cru devoir prendre ce risque. Depuis des années, il existe, dans les différentes provinces françaises, des sociétés de conservation et de préservation des monuments historiques. Ces sociétés ont lancé des campagnes d'éducation qui ont assuré la conservation non seulement des châteaux et des cathédrales de France mais aussi de ces constructions plus humbles et plus simples dont M. Gouin nous a parlé tantôt. C'est un exemple dont nous devons nous inspirer.

Nous devons aussi nous inspirer, dans un autre ordre d'idées, d'un autre exemple que nous donne cette fois les Etats-Unis. Ce pays, qui ne possédait pas les richesses architecturales de la France et qui de plus n'avait pas eu la prévoyance de conserver ses monuments historiques, a dû, depuis quelques années, reconstruire à grands frais, des villes, des villages d'autrefois tel que Wiliamsburg, Dearborn et Old Sturbridge. Allons-nous suivre cet exemple, allons-nous attendre pour nous mettre à l'oeuvre que tout soit à reconstruire et à rebâtir? Ne serait-il pas plus sage de conserver les beaux ensembles qui nous restent dans la ville de Québec et dans certaines villes et villages, de conserver aussi les autres monuments que l'on voit un peu partout à travers la province?

Mais la préservation de nos vieilles maisons, de nos vieux monuments, n'est en somme qu'un moyen d'empêcher que notre route ne s'américanise davantage. Pour refranciser cette dernière, il importe donc de surveiller, de soigner la construction de nos nouveaux édifices afin que leur style même s'il est moderne, soit dans l'esprit de nos traditions architecturales. Notre style d'autrefois ne convient pas à tous nos besoins modernes. Notre architecture doit donc évoluer mais pour être en harmonie avec nos paysages et notre culture, cette architecture moderne doit, elle aussi, être française. Or les édifices, publiques et privés, que nous avons érigés depuis quelques années à travers toute la province, ne sont pas, sauf quelques très rares exceptions, en harmonie avec nos traditions et nos paysages. Ils sont des copies malhabiles du style américain et pour refranciser la route nous devons donc d'abord refranciser notre architecture contemporaine.

:o:

Bingo missionnaire

Les Enfants de Marie du Christ-Roi ont organisé un grand bingo au profit des missions du Japon des Soeurs de la Présentation de Marie, mercredi 29 novembre à huit heures, au sous-sol du Christ-Roi.

Le prix du billet $0.35 donnera droit à 30 chances. Plusieurs prix de présence. Ces prix sont exposés au magasin Raoul Gaudet.

La Nouvelle Monarch 1951

Tout en conservant certaines des principales caractéristiques familières à tous, les nouvelles voitures Monarch 1951 qui ont été présentées ces jours-ci au public canadien, à Yamaska Automobile Inc., comportent nombre d'innovations qui donnent au style de leurs carrosseries une allure fort distinctive. On notera surtout l'agencement nouveau de l'avant et de l'arrière.

Le moteur à 8 cylindres en V des modèles 1951 a subi de sensibles modifications techniques qui assureront un fonctionnement plus économique et plus silencieux.

L'arrière de ces voitures a été complètement remodelé, depuis la lunette arrière plus grande et plus large; en fait, elle a 185 pouces carrés de plus que celle des modèles précédents. Les ailes, d'un dessin nouveau, s'allongent tout en arrière du coffre à bagages et se confondent avec un nouveau pare-chocs massif et enveloppant. Les lanternes arrière, verticales, s'harmonisent à l'ensemble et le motif des nouveaux chapeaux de moyeux convient également au style nouveau de ces carrosseries.

L'ensemble de la grille massive en chrome, du pare-chocs et des phares présente une barre de grille horizontale et cintrée qui crée l'impression d'un double pare-chocs. La Monarch 1951 en paraît allongée et surbaissée.

Quant aux coloris, capitonnages et tentures, le public aura le choix, pour l'extérieur, entre cinq couleurs d'émaux unis (standard), et quatre d'émaux métalliques et plusieurs combinaisons différentes de ces couleurs, et pour l'intérieur, entre toute une variété de tentures, draps et cuirs.

Yamaska Automobile Inc.

RENÉ ST-PIERRE, PRES.

3005, rue Dessaulles — Tél. 316 — Saint-Hyacinthe

La coutume du thé dans l'après-midi

La saison du thé de l'après-midi étant revenue, nous espérons vous intéresser en vous racontant l'origine de cette coutume universelle. Le thé de l'après-midi prit sa place dans la vie sociale anglaise vers 1840. Fanny Kemble, la fameuse actrice de l'époque Victorienne trouva assez extraordinaire d'être invitée "aux Thés" de la duchesse de Bedford pour le mentionner dans ses mémoires, e c'est chez cette duchesse que l'on retrace l'origine du "thé de l'après-midi".

Pendant un certain temps, cette coutume ne fut en vogue que dans les maisons fashionables, mais peu à peu, à mesure que l'heure du diner retarda, le thé de l'après-midi devint plus populaire et se substitua aux gâteaux et au vin qui étaient apparemment de mise. Une certaine opposition se fit d'abord sentir,même chez le "beau monde". L'histoire veut que dans une certaine famille, le père, austère, ait défendu à ses filles de prendre le thé l'après-midi; mais ces dernières n'en furent pas autrement intimidées car elles apprirent vite à cacher le cabaret à thé sous le sofa dès qu'elles entendirent leur père approcher.

:o:

Les explorations de Samuel de Champlain ont débuté par son voyage en Nouvelle-Ecosse, en 1603.

C'est en 1822, dans le Surrey en Angleterre, qu'on a trouvé pour la première fois une dent de dinausaurien.

C'est dans le comté de Smith, dans le Texas, que se trouve le centre géographique des Etats-Unis.

L'HOPITAL DES VETERANS...

(Suite de la page 9)

diverses teintes rose et perle, ce qui donne une atmosphère de féminité. La salle proprement dite, où les patients passent la majeure partie de leur temps, est peinte de façon à donner une impression matin de printemps. Les murs des fenêtres sont jaune primerose et les partitions vert argent, Les murs de fond sont rose pâle.

Lorsque l'administrateur régional, M. H.-M. Hague, visita l'Hôpital récemment, sa première question fut pour demander: "Mais qu'est-ce que vous avez fait aux corridors?" Puis il se hâta de s'expliquer en disant qu'autrefois, il avait l'impression que ces corridors étaient étroits, tandis qu'aujourd'hui ces mêmes corridors lui donnaient une impression d'ampleur.

Le directeur médical de l'Hôpital, le Dr A. Temple, déclare franchement que la disposition des couleurs a un effet thérapeutique d'une réelle valeur. L'administrateur de l'Hôpital, M. Robert Godbout, l'administrateur de l'Hôpital, note que le personnel prend un intérêt plus vif au travail et renouvelle d'efforts pour que tout demeure en bon ordre. Jadis, il arrivait que des murs fussent endommagés durant le passage des camionnettes ou le transport de lits ou autres articles d'ameublement. Mais depuis les travaux de rénovation, il ne se produit plus d'accidents de cette nature.

SOURDS!

ENTENDEZ POUR NOEL

Le plus petit appareil Economique, Efficace $89.50

Gros comme une plume-réservoir, sans bouton à l'oreille. — Service gratuit — Avons autres appareils puissants. Démonstration chez vous ou au bureau. Envoyez ce coupon aujourd'hui avec votre nom, il vaut un crédit de $5.00

HEARINGEX SERVICE

4488 Cartier, coin Mt-Royal Montréal

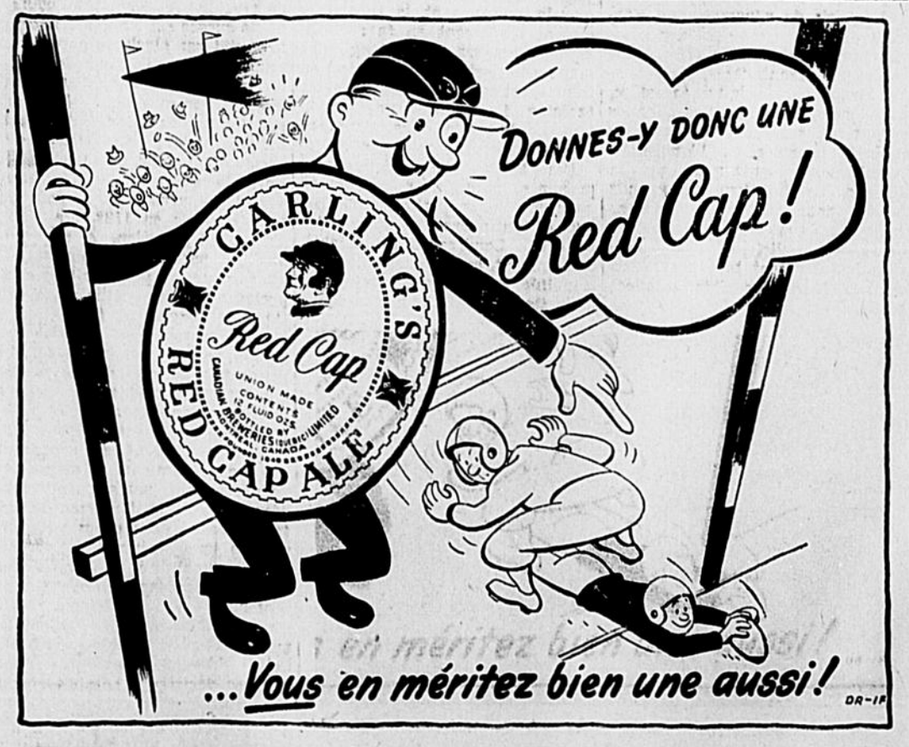

Annonces Classifiées

A VENDRE

A VENDRE — Terre de 60 arpents à vendre, située à St-Dominique au 9ième rang, aussi 2 beaux terrains de 50 x 100 situés à La Providence près de l'église et des écoles. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à 2385, rue Sylva-Clapin, St-Hyacinthe. jno

A VENDRE. — Deux bungalows modernes situés à Ste-Rosalie. L'un $3,500. comptant, balance à long terme si désiré. L'autre $2,600. comptant, balance à long terme si désiré. S'adresser à M. Henri Graveline, Blvd Laurier, Ste-Rosalie. Tél. 62-r-3. 22se-jno

A VENDRE — Salle à manger avec ameublement neuf, en parfaite condition. Bon chiffre d'affaire. S'adresser à Salle à Manger Moderne, 262 Brock, Drummondville, Qué. oc-6-13-20-27no.3-10 17 24

A VENDRE. — Bon commerce d'épicerie-restaurant à vendre; établi depuis 35 ans. Cause de vente: autre occupation. S'adresser le soir à 900 rue Saint-Antoine. 20o-jno

A VENDRE. — Epicerie-restaurant située à 90 rue St-Louis, Village St-Joseph. Cause de vente: maladie. S'adresser sur les lieux. Tél. 478-W. 10-17-24n-1d

A VENDRE. — Maison de 4 logements de 6 pièces chacun, situé dans le Bourg-Joli. En bon état. Téléphoner le jour à 377; le soir à 2185-W. 17-24n

A VENDRE — Propriété (en bois, cottage), fini pour hiver et été, une étage, 32, x 31', salorium, garage, eau, électricité, cave, situé à St-Pie de Bagot. S'adresser à Omer Bousquet, St-Pie de Bagot. 24n-1, 8 15d

A VENDRE — Beau commerce général de campagne, situé dans les Cantons de l'Est. Considérerait échange. S'adresser à 2029 Laframboise, St-Hyacinthe, Qué. Après 6 hres, P.M. 24n-1 8 15 22 29 d.

A VENDRE — Manteau de Seal noir, d'une valeur de $250.00, grandeur 14 ans, réparé à neuf. A vendre pour $125.00. S'adresser par téléphone : 1972-W. 24n

A VENDRE — Maison de 2 logements située à 990 ave Hôtel-de-Ville, coin Dessaulles. Faire offre par écrit à Palais des Modes, 1870 des Cascades, St-Hyacinthe. 24n 1 8 15d

A VENDRE — Aquarium à vendre. S'adresser après 7 hres p.m., à 2335 Duvernay, Ville. 24n

A VENDRE — Magnifique set de six morceaux d'aluminium "Wearever". Très bon marché. S'adresser à 855 Laframboise, App. 11. Tél.: 263. 24n

A VENDRE — Chiens Boston Bull, âgé de 3 mois. Aussi autres chiens du même âge. S'adresser à 2695 Sylva Clapin, St-Hyacinthe Tél.: 1906-J. 24n 1d

A VENDRE — Piano automatique en parfait ordre, avec au delà de 150 morceaux. S'adresser à 872 des Cascades, St-Hyacinthe Tél.: 1678-J. n24

A VENDRE — Propriété dans le Bourg-Joli, de construction récente; en brique et à six logements. Bons revenus et conditions faciles. S'adresser le jour à 1829 Cascades, le soir à 1720 Duvernay, St-Hyacinthe. 24n

PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER

"VILLA COTE D'AZUR"

St-Gabriel de Brandon, P. Qué.

Le plus pittoresque petit domaine, au pied de la montagne, sur le lac Maskinongé, St-Gabriel de Brandon, à 1½ mille du centre du village, sur la route de St-Damien.

PROPRIETE environ 11 arpents; 6 arpents en forêt et 5 arpents entourés d'une clôture de 8 pds en fer de broche métallique. Environ 200 pds d'accès direct au lac. Neuf (9) terrasses avec murs. Tennis, verger et jardin de famille, Bar-B-Q et four à cuire. Terrains magnifiquement aménagés de superbes décors paysagers. Réflecteurs sur 5 terrasses.

BATISSES. Résidence pittoresque. Quatre (4) chambres à coucher avec eau courante, grand salon, vivoir, salle à manger, chambre de bain complète; deux cuisines, buanderie, garde-manger; remise à bois. Garage double au-dessus de remise à chaloupes, remise pour outils et pompes. Quatre cabines pour invités et grande pièce pour emmagasiner l'ameublement de jardin.

TERRAINS. Allant d'une terrasse à l'autre et regardant les magnifiques paysages, on a l'impression de faire une promenade sur la Grande Corniche de la Riviera Française. De là le nom "Villa Côte d'Azur".

Prix: $35,000.

Loyer, saison d'été: $1,500.

Pour plus de détails, appeler ou écrire à **W.-H. Perron, 935 boul. St-Laurent, Tél.: LAncaster 4193; ou à l'Agence d'Immeubles "La Maskoutaine, Ltée", 435 ave. Mondor, St-Hyacinthe, Tél.: 143.**

A LOUER

A LOUER. — Bureau chauffé, 24x17. Local chauffé, 20x17. Possession immédiate. Au centre des affaires. S'adresser à 1795 des Cascades. Sept. 29 JNO

A LOUER. — Bureaux pour professionnels. Local idéal pour médecins, dentistes, avocats, etc. Chauffés. S'adresser à J.-G. Dolbec Ltée, 1260 Cascades, Saint-Hyacinthe. Tél. 17. 17m-jno

A LOUER. — Logement chauffé de 3 appartements, avec douche, réfrigérateur et eau chaude. S'adresser à Théo Gauthier, 1930 Des Cascades, Tél. 1300 ou 2111. 2d-jno

A LOUER — Logement moderne de 3 pièces chauffées, eau chaude à l'année; situé au centre du Bourg-Joli. S'adresser à Mme U. Désilets, le jour à 1685 des Cascades. Tél.: 596-W. Le soir à 25-85 Laframboise. Tél.: 2142-J. no-3 jno

A LOUER. — Logement de 5 appartements chauffés et chambre de bain. Aussi à vendre, 2 jeunes chevaux. S'adresser à Maurice Girouard, marchand de glace, rue Girouard ouest, St-Hyacinthe. 17-24n

A LOUER — Local d'une grandeur de 2,200 pieds carrés par 10 pieds de hauteur, pouvant servir à tout genre de commerce, tel que manufacture, entrepôt, bureau, boutique de réparations, garage, etc., avec deux sorties sur deux rues, situé à 137 Concorde, Saint-Hyacinthe, S'adresser à H. Gendreau, 1000 rue St-Antoine. 24n 1d

A LOUER — Un logement de deux appartements avec chambre de bain et entrée privée. Possession immédiate. S'adresser à 2395 Bourdages, St-Hyacinthe, Qué. 24n

A LOUER — Logement de trois pièces, plus chambre de bain. Aussi, à vendre, une laveuse Beatty presque neuve, un carosse gris, prélarts et un baril pour l'huile. S'adresser à 112 Brodeur, La Providence, St-Hyacinthe. Tél.: 2303-M. 24n

A LOUER — Logement de 4 appartements avec eau chaude, eau froide, situé au village Ste-Rosalie. S'adresser à Jos. Lemieux, 1742 des Cascades, St-Hyacinthe. Tél.: 810. 24n

A LOUER — Logement neuf de 4 appartements et chambre de bain, à louer en achetant ménage neuf. Cause de départ. S'adresser à 3050 rue Lafontaine, Ville. 24n

A LOUER — Logement très moderne de 3 beaux grands appartements, plus chambre de bain; bain-tombeau avec douche et eau chaude, dans maison neuve. Possession immédiate. Prix raisonnable. S'adresser à 85 rue St-Luc, St-Joseph sur Yamaska. 24n

A LOUER — Local propre, 20 x 30. Prix $27.00 par mois, situé à 2250 rue Papineau, au deuxième étage. S'adresser à A. Bonin, 2205 rue Bourdages, Tél.: 535. 24n

Refus d'avancer

Je, soussigné, déclare par la présente que je ne me tiendrai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans une autorisation signée de ma main.

(Signé) Jean-Guy VANASSE 17-24n-1-8d

DIVERS

ATTENTION! ATTENTION! Pour réparation de frigidaires, brûleurs à l'huile, marques commerciales ou domestiques, consultez **LUCIEN HAMEL,** prop. de **Yamaska Refrigération,** 5 rue Ste-Anne, La Providence. Tél. 2378-J. 12m-jno

RIDEAUX VENITIENS fabriqués sur mesure. Livraison à 15 jours. Adressez-vous à R. Desmarais, 12 rue Saint-Charles, Tél. 1007w, La Providence. jno.

DESIRERAIT CORRESPONDRE — Aviateur désirerait correspondantes, entre 18 à 22 ans. Ecrire à P.O. Box 453, Trenton, Ont. no24

TRAVAIL DEMANDE — Personne désirerait travailler, à l'heure, dans les maisons privées; ferait ouvrage général. Téléphoner à 1157-R. 24n

DEMANDEE — On demande fille ou femme comprenant et parlant un peu l'anglais pour prendre soin d'enfants et tenir maison. Téléphoner à 1757-W. nov-3 jno

DEMANDEE. — Sténographe bilingue si possible. S'adresser à C.P. 124, St-Hyacinthe. no-3

MADAME, MADEMOISELLE — Faites de l'argent chez vous, avec votre machine à coudre ou à la main; revenus sans limite. Explications et renseignements complets, 25c (pas de timbre). Ecrire 3386, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué. 3-10-17-24n

ATTENTION. — A ceux qui veulent une bonne agence, voici l'occasion. Marchandises faciles à vendre. Gros profit. Pour informations, écrire à: Cornwall Metal Products, Cornwall 2, Ont. 17-24n—1-8-15-22-29d—5-12-19j

ATTENTION. — Nous achetons vieille fonte (scrap) à un prix élevé. S'adresser à la Cie Dussault et Lamoureux, 350, 18e avenue, St-Hyacinthe. Tél. 245. 17-24n-1-8d

RIDEAUX STORES VENITIENS sur mesure. Livraison en moins de dix jours. Vente à terme si désiré. S'adresser à Omer Bousquet, St-Pie, Co. Bagot. R. R. No 1, Tél.: 798-W-1. jno 24n

TROUVEE — Une montre-bracelet pour dame a été trouvée à St-Hyacinthe. Pour réclamer, s'adresser au bureau du Clairon, 435 Mondor, St-Hyacinthe. 24n

A VENDRE — Guitare électrique de marque Gibson, avec résonnateur de cinq lampes, presque neuve, en parfaite état. S'adresser à 1230 Sylva Clapin, St-Hyacinthe .Tél.: 1674-W. g.24n

BLAISE ALLARD

30, 4e Rue, Iberville, Qué.
Tél.: 2692

MASONITE et ARBORITE uni et carreauté, différentes couleurs; Prix réduits.

Lot de MACHINERIES à bois neuves: Corroyeurs, Planeur, Tours, Banc de scie, Banc de scie ronde, Scie à ruban, etc. . .

DRILLE électrique et SCIES électriques portatives.

CYLINDRES hydrauliques "heavy duty" complet avec pompe.

"UNITS HEATERS", Radiateurs à l'eau chaude et électriques.

POMPES électriques "Southern et National" à prix réduits.

RESERVVOIRS 500 et 1,000 gallons, pour huile à chauffage. 17-24n-1-8d

AVIS

Province de Québec
District de St-Hyacinthe
No: 165. Cour Supérieure

LUCIEN LEPAGE, marchand de Sherbrooke, district de St-François,

Requérant

vs

AUTO PARTS LIMITED, ayant eu sa principale place d'affaires à St-Hyacinthe, dit district,

Intimé.

AVIS AUX INTERESSES

Recevez avis qu'en vertu d'un jugement rendu le 19ième jour d'octobre 1950, de la Cour Supérieure de ce District, j'ai été nommé curateur aux biens de la Corporation ci-haut déclarée éteinte par forfaiture légale.

Toute personne ayant des réclamations envers la dite corporation sera tenue de les produire entre mes mains dans les 30 jours de la publication du présent avis et toute personne endettée envers la dite corporation est requise présentement de payer leurs comptes également entre mes mains dans le même délai, avis est derechef donné par les présentes que je procéderai à l'inventaire à la liquidation des biens de la susdite compagnie après l'expiration du délai mentionné dans le présent avis.

St-Hyacinthe, ce 15 novembre 1950.

A.-J. ARCHAMBEAULT
765 St-Pierre
La Providence
Tél. 699.
17-24n

DEMANDE DE SOUMISSION

La Commission Scolaire de la Cité de St-Hyacinthe demande des soumissions pour la vente de quatre cent cinquante pieds (450') de clôture entourant le terrain de l'Ecole Supérieure Prince et Christ-Roi, y compris les poteaux et les barrières.

Les personnes intéressées devront déposer leur offre par écrit au bureau du Secrétaire-Trésorier Jacques Lafontaine, Notaire, à 1677 rue Girouard, St-Hyacinthe, d'ici le 25 novembre 1950.

Le soumissionnaire accepté devra enlever cette clôture, les poteaux et les fondations dans le délai fixé par la Commission Scolaire.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire-Trésorier.

Donné à St-Hyacinthe ce 13 novembre 1950.

17-24n

Remerciements

Les enfants de feu Adelphe Viens remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur père, M. Adelphe Viens, décédé le 12 novembre dernier, soit par offrandes de messes, offrandes de fleurs, bouquets spirituels, visite à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

ENCAN — Samedi soir le 25 novembre, chez feu A. Viens, au No 409 rue Ste-Anne, Ville.

Détail — Ménage pour 6 pièces, un bon poêle émaillé blanc avec brûleur à l'huile, poêle électrique à 2 ronds, grille pain spécial, meubles pour cuisine, set de salle à dîner avec cabinet, set de salon, Chesterfield, lampes, tables, cendriers, miroirs, pendule, porte-chapeaux, 2 glacières, 2 ameublements pour chambre à coucher, lingerie et hardes pour homme, tapis, prélarts, rideaux, vaisselle, verrerie, 2 barils et un réservoir pour l'huile à chauffage, etc.

J.-A. MORIN,
encanteur.

ENCAN — Vendredi soir, le 24 novembre, chez Mlle Chapdelaine, au No 1283 rue Bourdages.

Détail — Poêle, fournaise, glacière, meubles pour cuisine et salle à dîner, fauteuils, lampes, lingerie, draps de laine, coton, couvrepieds, toile du pays, tapis, prélarts, rideaux, vaisselles, verrerie, bois, charbon, outils, etc.

J.-A. MORIN,
encanteur.

Remerciements

Mme Emile Marc-Aurèle et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Emile Marc-Aurèle, soit par offrandes de messes, offrandes de fleurs, bouquets spirituels, visite à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

TOUJOURS A 400 ST-SIMON

Que vous aurez le choix d'acheter ou d'échanger votre terre ou commerce.

Aimeriez-vous un:

Studio de photographie.

Salle de billard avec ou sans propriété, station-service avec 3 appartements. Ronde de Liqueurs avec logement.

Magasin général près de St-Hyacinthe.

Imprimerie dans le centre de la ville, épicerie-boucherie, établie depuis 16 ans, salon de barbier et restaurant.

Epicerie-licenciée très centrale.

Magasin de lingerie avec logement. Maison de chambres à sacrifice.

Moulin à scie très bien équipé.

Restaurants gros ou petits, Hôtels-licenciées peu de comptant.

Aussi, terres avec ou sans roulant, propriété d'un à 12 logements.

Pour information:
Bureau Central d'Immeuble Enrg.
Tél.: 1405-W ou 813
St-Hyacinthe

EUGENE HANDFIELD
Notaire

Successeur de Mes F.-X.-A Boisseau, L.-A. Brunelle, Frs Borduas

1613 Girouard Tél. 1586-M
Saint-Hyacinthe

TERRAINS A VENDRE

Derniers beaux terrains à vendre sur la Rue Nelson dans la Cité de Saint-Hyacinthe, eau, électricité. Conditions faciles, belle opportunité de devenir propriétaire de belles grandeurs de terrain. Voyez M. J.-D. Aubin, 3015 Dessaulles, Tél.: 2136-J, ou le Notaire Gaston Beaudoin, 1621 Girouard, Tél.: 562.

Avez-Vous Besoin
d'Argent
Prêt de $50.00 à $1,000.00

FINANCE D'ACHAT ET VENTE D'AUTOS ET CAMIONS

RAOUL ARPIN

Représentant de

Credit Commercial Ltee

440, Ste-Anne
La Providence
Tel. 1687w

20 années d'expérience au service du public dans
L'ASSURANCE GÉNÉRALE

C. MERCURE

COURTIER D'ASSURANCES AGRÉÉ

FEU — AUTOMOBILE — VOL

ACCIDENT — GARANTIE — ETC.

Bureau, 98 **Saint-Hyacinthe, P.Q.**

Résidence, 1051 **555, 16ième Avenue**

LIONEL ETHIER
ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN
TÉL. 159-J *Le Soir* 1183-M
550, RUE MONDOR S.-HYACINTHE
MOTEURS INSTALLATIONS
RÉPARATIONS D'ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

FINANCE & COLLECTION ENRG.
Perception de créances échues
Rien à payer si rien n'est recouvré
1613, rue GIROUARD **TEL. 1386-R**
SAINT-HYACINTHE

ATTENTION ATTENTION

Voulez-vous payer moins cher pour votre huile à chauffage cet hiver?...

APPELEZ

MARTINEAU PETROLIUM

1160 BOURASSA Tél.: 1556-W ST-HYACINTHE

HUILE DISTILLEE, $0.19, le gallon — $0.18½, par 100 gallons
HUILE FUEL, $0.16½, le gallon
HUILE GARANTIE DE PREMIERE QUALITE

AUSSI

Chaque quantité de quarante gallons vous donne droit à un coupon pour le tirage de 200 gallons d'huile qui seront tirés au mois de décembre 1950, et aussi pour le tirage d'une lessiveuse électrique et de 2 réservoirs de 120 gallons qui aura lieu au mois d'avril 1951.

Tél. 238-J Rés. 1677-J

L. P. Bergeron
M.P.L.
Vente et Service
en
Plomberie - Chauffage
Brûleurs à l'Huile
Couvertures
925 ST-LOUIS,
ST-HYACINTHE, P. Q.

PATINS

Beau choix de patins, gourets, gants et jambières

JEUX DE PING-PONG

Ensembles "Bantley's" comprenant: filets, poteaux, palettes et balles, DE $3.70 à $15.50

Nous avons moins de dépenses et vendons à meilleur marché.

CHAGNON CYCLE & SPORT
RAOUL CHAGNON, PROP.
1175, rue St-Joseph Tél: 1893J St-Hyacinthe

A VENDRE
"Poêles usagés"
Réparés à neuf et à prix d'aubaine
AUSSI
Réparations générales de toutes marques de poêles sur le marché.

Adressez-vous à:
W. LANDRY
MAGASIN BELANGER
En face du poste de police
1220, rue Des Cascades
Tél.: 21
Saint-Hyacinthe

Dr G. PHANEUF
ex-interne des hôpitaux Notre-Dame et Ste-Justine de Montréal
1735 rue Girouard
Saint-Hyacinthe, Qué.
Tél.: 2207 Bureau
" 2427

J.-Z. GAUTHIER
ARCHITECTE
715, rue Choquette
Saint-Hyacinthe
Tél.: 1734R

Réparation de LAVEUSES MOTEURS de toutes marques
MAGASIN
LALIBERTE
Seul vendeur autorisé des Laveuses BEATTY à Saint-Hyacinthe
2080 Cascades Tél. 1781-J

TEL. rés. Upton 88
" St-Hyacinthe 2511-j
J. E. CHOUINARD
Entrepreneur-Electricien
Accessoires Electriques
758 Cascades St-Hyacinthe

Tél. Rés. 1503-W
Roland Daudelin
MONUMENTS
1400, St-Antoine
Bureau: 1395, St-Antoine
St-Hyacinthe, P.Q.

TEL. 664
GILLES GIARD
NOTAIRE
PRETS HYPOTECAIRES
SUCCESSIONS
705 Ste-Anne St-Hyacinthe

Prêts
$50 à $1,000

Empruntez de Household Finance sur votre seule signature, sans endosseurs ni garanties négociables. Notre spécialité: prêts rapides pour *toute* raison valable. 3 familles sur 4 préfèrent le service prompt et amical de Household Finance. Venez ou téléphonez dès aujourd'hui!

LA PLUS IMPORTANTE ET A PLUS ANCIENNE MAISON DE PRÊTS DOMESTIQUES AU CANADA

Téléphonez, écrivez, ou visitez:

HOUSEHOLD FINANCE

1811 rue Cascades
2ième étage Téléphone 2400
ST-HYACINTHE, QUÉ.
Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines
APPUYÉE SUR 72 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

VOTRE SUCCURSALE COMMERCE

Pilier de la Rue Principale

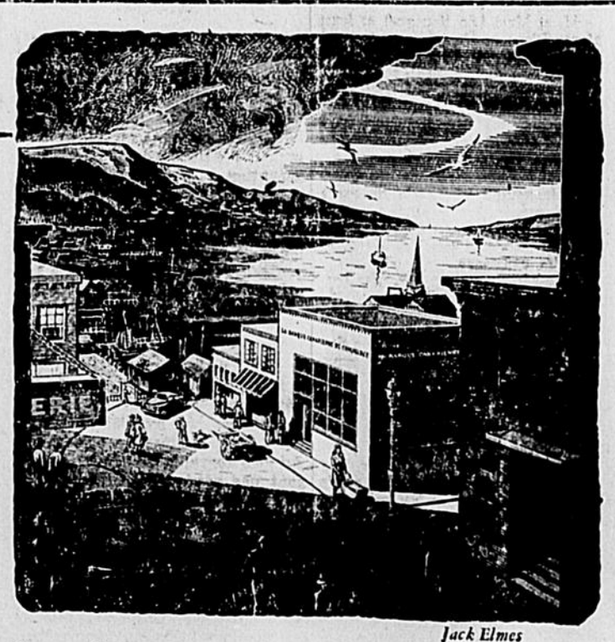

Jack Elmes

Les villes canadiennes sont humaines. Dans notre ville nous allons tout aussi familièrement chez le banquier que chez l'épicier. Aucun service bancaire ne semble trop grand ni trop petit au gérant de notre succursale COMMERCE.

L'enfant qui possède un dollar et qui apprend à épargner, le jeune homme qui se lance en affaires, les gens plus âgés à la veille de prendre leur retraite, tous sont bienvenus à la succursale COMMERCE,

Oui, nos villes canadiennes sont humaines . . . et il est bon d'y connaître le personnel de la succursale COMMERCE.

La Banque Canadienne de Commerce

Bonnes Nouvelles

Pour tous les malades de Saint-Hyacinthe et de ses environs

Remèdes sauvages

"Vitomic"

seront en notre ville le 25 novembre, de 2 heures de l'après-midi à 8 heures du soir, à 1555, rue Marguerite-Bourgeoys

Vous tous qui souffrez, venez voir

M. et Mme Green, M.H.

herboristes diplômés

ILS VOUS AIDERONT DANS VOS PROBLEMES DE SANTE.

NOUVELLES REGIONALES

St-Hugues

M. Ovila Julien est parti pour l'hôpital Saint-Charles, de Saint-Hyacinthe, mardi dernier le 7 novembre. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—En visite chez M. Louis Pelletier, M. A. Raymond, de Montréal.

—M. et Mme Antonio Deslauriers et M. et Mme Donat Breault et M. Lévis Picard sont allés à Saint-Aimé dimanche après-midi, rendre visite à Mlle Lorraine Deslauriers, pensionnaire au couvent de la Présentation de Marie.

—En visite chez M. Wilfrid Lapierre, M. Roger Lapierre, de Montréal.

—Chez M. Camille Gendron, Mlle R. Gendron étudiante garde-malade à l'hôpital de Drummondville, aussi M. et Mme Robert Gendron, de Montréal.

—M. le professeur Léo Lafleur à l'école des garçons du village est allé rendre visite à ses parents qui demeurent à Louiseville, ces jours derniers.

—M. Abel Morin époux de Maria Léveillée est actuellement au sanatorium de Cartierville, à Montréal, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Dimanche dernier la quête pour la propagation de la foi a été faite par Mmes Gaston Daviau et Camille Lemieux *qui remporta une somme d'une* trentaine de dollars.

—Mardi dernier Mme Germaine Vadnais, d'Acton Vale, est venue faire une démonstration de vaisseaux "Stainless Steel" de nappes en Nylon et brosses "Year-Ever"; plusieurs dames se sont rendues à l'invitation de Mme Edmond Lanoie.

—Samedi dernier M. et Mme Edmond Lanoie sont allés à St-Jean d'Iberville assister au mariage de Mlle Clarisse Beauregard fille de M. Mme Julien Beauregard une cousine, et autrefois de cette paroisse.

—M. l'inspecteur Veilleux a visité les écoles de la paroisse la semaine dernière.

DE PLUS EN PLUS LA FAVORITE DANS QUEBEC

LA BIERE BRADING

BRADING'S CAPITAL BREWERY LIMITED EST'D 1885 OTTAWA, CANADA TRADE MARK BRADING'S FINE ALES UNION MADE U.B.F.C. & S.D.W. OF AMERICA

OLD STOCK ALE

Essayez-la! Vous l'aimerez

EGALEMENT EN BOUTEILLES NON-RETOURNABLES

St-Barnabe

En promenade à St-Barnabé, en fin de semaine, M. Normand Graveline, de Montréal, chez son père, M. Hector Graveline.

—M. Ludger Cloutier a rendu visite dimanche à sa belle-mère, Mme Prospère Blouin, et belle-soeur, Mme Eva St-Jean.

—Rendait visite à M. et Mme Delphis Fontaine, en fin de semaine, Mlle Simonne Fontaine, de St-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Roger Messier recevaient la visite de M. Paul Messier et Mme Albert Messier, ainsi que Pierrette Cloutier, de St-Hyacinthe, dimanche.

—Mme Paul Martin, de St-Jude, en promenade chez son père, dimanche, M. Delphin Chartier.

—Chez M. et Mme Sylvain Guilbert recevaient la visite de M. et Mme Evangéliste Laliberté, de St-Hyacinthe, la semaine dernière.

:o:

St-Theodore d'Acton

Assemblée mensuelle des abstinents de St-Théodore.

Les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, de St-Théodore, tenaient conjointement samedi, le 18 novembre, leur assemblée mensuelle à la salle paroissiale, au milieu d'une grande assistance.

Elle débuta par la prière d'usage récitée par l'aumônier, M. l'abbé Raoul Dufresne, curé. M. Paul-Emile Cournoyer, président local, invita la secrétaire, Mlle Marcelle Tremblay, à donner le compte rendu de l'assemblée précédente.

M. le curé, qui s'intéresse à tous les mouvements paroisiaux, fut invité à venir parler à l'auditoire. "Je vais vous dire, en ma qualité d'aumônier, que je suis très content du beau travail que vous accomplissez dans la paroisse. Continuez ce que vous avez si bien commencé, et Dieu vous en bénira."

Notre pasteur proposa d'exposer le drapeau du cercle dans l'église le premier dimanche de chaque mois, jour de la communion des membres, ce qui fut accepté à l'unanimité. Une prière fut dite aux intentions de notre regretté président général, M. Georges Ellyson.

M. Lucien Gauthier, en l'absence de M. Conrad Gauthier, président régional, fut invité à son tour à dire quelques mots.

Il remercia M. le curé pour ses bonnes paroles encourageantes. Il fit l'éloge de notre cher président général disparu si tragiquement.

M. Gauthier sut intéresser l'assistance en parlant des méfaits de la boisson. S'il nous était donné de voir tout à coup les maux dont l'alcool est responsable, nous serions épouvantés: accidents d'automobiles, misères de toutes sortes dans les foyers, jeunes gens en âge de s'établir et qui n'ont pas le sou parce que, depuis plusieurs années, leur paye s'en est allée en bière et en whisky.

Contrairement à ce qui se dit couramment, ce sont les gens qui ont toute leur tête à eux et qui veulent la garder toujours bien à eux qui font la promesse de l'abstinence complète. Se griser d'alcool est une lâcheté, car on boit pour oublier la croix que nous avons tous chacun de nous à porter et que l'on croit toujours la plus pesante.

Continuons notre travail d'apostolat, nous les laïques, et, avec l'aide de notre clergé, nous créerons une atmosphère, une mentalité antialcoolique, mais pour cela nous n'avons pas le droit de s'arrêter.

Les contributions seront payables sous peu. Payons-les sans que l'on soit obligé de nous les demander. C'est à nous seuls, les Lacordaire, qu'il appartient de faire les sacrifices nécessaires pour maintenir le cercle, en faisant ces sacrifices nous aimerons encore plus notre mouvement et nous y serons que plus fidèles.

Mlle Marie-Paule Désautels, secrétaire régionale, vint exprimer sa joie de voir une si belle assistance. Elle donna quelques vues animées très intéressantes qui parurent plaire à tout le monde.

—A l'occasion de la fête de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, une demi-journée de congé fut accordée aux élèves des écoles de la paroisse.

—Les membres du Rosaire perpétuel se font un devoir d'assister nombreux à l'heure mariale qui a lieu à l'église le 15 de chaque mois, de 8 heures à 9 heures. Cette heure se termine par le Salut du Très Saint Sacrement.

—C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Emile Fontaine, frère de Mme Louis Gauthier, autrefois de St-Théodore, décédé ces jours derniers à Ottawa à l'âge de 64 ans.

—MM. Lucien Gauthier, Rolland Lalime, Mlles Marie-Paule et Madeleine Désautels, Denise et Marcelle Tremblay se sont rendus à St-Hyacinthe dimanche après-midi, afin d'assister au Libera du regretté M. Roger Ellyson, président général des Cercles Lacordaire.

—M. Edmour Gauthier, de St-Hyacinthe, M. et Mme René Hamel, de Drummondville, ont visité M. Lucien Gauthier.

—M. et Mme Ludger Bashaud, ainsi que leurs enfants Jeannine, Clément, Jean-Claude et Daniel, ont visité, dimanche dernier, M. et Mme Félix Bachaud, de Ste-Anne de Stukley.

—Mme Hervé Paquette, de Saint-Paul d'Abbotsford, a passé quelques jours à St-Théodore, chez ses soeurs, Mlles Yvonne et Thérèse Désautels.

—M. et Mme Pierre Gauthier, Mlles Françoise, Denise et Germaine Gauthier, M. et Mme Germain Fontaine, leur bébé Francine ont visité dimanche dernier M. l'abbé Jean-Paul Gauthier, ecclésiastique au Grand Séminaire de St-Hyacinthe.

—M. Raoul Chartier a fait l'acquisition de son ancienne terre située dans le 9ième rang ouest appartenant à M. Edmond Désautels.

—Mlle Anna Guérin, d'Acton Vale, a rendu visite à sa soeur, Mlle Médora Guérin, en fin de semaine.

—M. et Mme Paul Leclerc et leur famille, de Wickham Ouest, en promenade chez M. et Mme Rosaire Fontaine.

—M. et Mme Raoul Leduc et leur famille ont quitté leur résidence du village pour aller demeurer sur leur ferme, située dans le 6ème rang.

—M. l'inspecteur J.-Thomas Blais a fini la visite des écoles de la paroisse, la semaine dernière.

Ste-Hélène de Bagot

M. et Mme Armand Bouthillette ainsi que ses enfants, de passage à Montréal samedi dernier.

—M. et Mme Ovila St-Onge ainsi que leurs filles Liliane et Jacqueline sont partis pour demeurer à Montréal.

—M. Guy Poissant, de passage à St-Jean-Iberville la semaine dernière.

—M. Edgar Massé, de Beloeil, en visite chez Mme Maxime Menard dimanche dernier.

—MM. Henri et Armand Lapierre se sont rendus à Montréal la semaine dernière, chez M. et Mme Omer Laurion.

—Mlle Pauline Doré, de Montréal, en visite chez ses parents, M. et Mme J.-Baptiste Doré.

—M. René Rajotte, de Drummondville, chez ses parents, M. et Mme Ludger Rajotte.

—*Mme Roger Barnabé*, de passage à St-Hyacinthe, samedi dernier.

—M. et Mme Eusèbe Petit, de passage à Drummondville, chez M. et Mme Georges Lemaire.

—MM. Germain et Camille Petit et M. et Mme Antonio Petit, M. Elphège Lapierre et Mlle Florence Lapierre et Graziella Petit se sont rendus à Montréal pour assister aux funérailles de M. Despaties.

—M. et Mme Laurent Belval, de Longueuil, en visite chez M. et Mme Isidore Rajotte.

—M. et Mme Armand Lapierre ainsi que leurs enfants, Lise, Mariette, Michel, Angèle, se sont rendus à St-Hyacinthe la semaine dernière pour rendre visite à Mlle Irène Rajotte, qui est au couvent de l'Hôtel-Dieu, et au R. Frère Valbert, à l'Ecole St-Dominique.

—Après avoir été reçu par Mgr Charbonneau, curé de la cathédrale de St-Jean, et M. l'abbé Gareau, curé de la paroisse Notre-Dame, M. Guy Poissant, journaliste, prononça une magnifique conférence devant une foule considérable réunie à la salle paroissiale de St-Jean d'Iberville.

—M. et Mme Isidore Rajotte, André Rajotte, Mlle Aline-Denise-Claire Rajotte se sont rendus à St-Hyacinthe, dimanche dernier, pour rendre visite à Mlle Irène Rajotte, qui est étudiante à l'Hôtel-Dieu.

—M. et Mme Camille Petit ainsi que leur garçonnet et M. et Mme Adélard Lapierre se sont rendus à St-Hyacinthe dimanche dernier pour rendre visite au Rév. Frère Valbert, à l'Ecole St-Dominique.

—M. et Mme Alphonse Lapierre, Antonio Petit, Elphège Lapierre, Mlle Florence Lapierre se sont rendus à Montréal la semaine dernière pour rendre visite à M. le Dr Camille Lapierre.

—Mme Alfred Bedard est rendu à l'Hôpital Ste-Justine, de Montréal, pour recevoir des traitements.

—M. Germain Chabot et Paul Gagné, de passage à St-Hyacinthe dimanche dernier.

—M. Ludger Petit et Mlle Graziella Petit se sont rendus prendre le dîner chez M. et Mme Philias Lapierre, dimanche dernier.

—M. René Gaudette, de Montréal, en visite chez M. et Mme Irène Benoit.

—M. et Mme Georges-Etienne Frechette, de St-Majoricque, en visite chez M. et Mme Rosaire Lemonde.

—Rév. Frère Honoré, des Frères du Sacré-Coeur de Granby, a rendu visite à M. et Mme Philias Lapierre, la semaine dernière.

—M. et Mme Rosaire Petit, de St-Hyacinthe, et Mme Georges Lemaire, de Drummondville, en visite chez M. et Mme Eusèbe Petit.

—Mlle Gabrielle Savoie, de Saint-Hyacinthe, chez ses parents, M. et Mme Candide Savoie.

—M. Dénis Lapierre, de passage à Montréal, la semaine dernière.

:o:

St-Damase

Dimanche, le 19 novembre, était la journée de récollection pour les membres de la J.A.C. A cette occasion, M. l'abbé Roland Salvail, aumônier diocésain, a donné le sermon aux deux messes. Durant l'après-midi, séance d'étude. A 3 heures avait lieu la cérémonie annuelle pour les défunts, sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Se joignirent à eux les membres des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc ainsi que les membres de la J.A.C. En plus de prier pour les défunts de ces ordres, pour les défunts en général, il y eut une pensée pour les disparus dans la tragédie du "Pèlerin Canadien".

A 7 h. 1/4, Heure Sainte suivie de l'assemblée habituelle des Cercles Lacordaire et Ste Jeanne d'Arc. L'invité d'honneur était M. Jean-Paul Grondin, c.e.m.v., de St-Hyacinthe. Il y eut partie récréative.

—Mardi, le 21 novembre, à la salle paroissiale, avait lieu la journée éducative Avicole de la région de Saint-Hyacinthe, organisée conjointement par la coopérative Avicole Régionale de St-Damase, le Comité Avicole Mascoutain, le Comité des Industries Avicoles du Québec, la Coopérative Avicole du Québec et les Officiers des Ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture.

A 9 h. 30, ouverture de l'assemblée par M. Alcide Blanchard, président de la Coopérative Avicole Régionale, et M. Domina Fortin, agronome du district.

Bienvenue et commentaires sur les actualités locales par M. Jacques de Broin, président du Comité des Industries Avicoles, et M. Gervais Vincent, gérant de la Coopérative Avicole Régionale.

Forum sur la production, sur les marchés, discussion sur la vente des oeufs et de la volaille, etc., sujets intéressants et instructifs dans le but de renseigner et donner des connaissances sur tous les problèmes et les développements de l'Industrie Avicole.

—Samedi prochain, le 25 novembre, sera béni le mariage de Mlle Olive Beauregard, fils de M. Amédée Beauregard, de St-Damase, et de Lucien Bonenfant, fils de M. et Mme Donat Bonenfant, de Suncook, N.H., par M. l'abbé Onésime Beauregard, vicaire à Beloeil, cousin de la mariée.

—M. Zoel Despots, de Johnson, Vermont, passe une quinzaine parmi nous, en visite chez M. et Mme D. Gingras, M. et Mme Joseph Dupont et autres parents.

Ste-Hélène de Bagot

M. Maxime Ménard est décédé ici à l'âge de 63 ans. Il est mort des suites d'un accident qui se produisit vendredi dernier. Il s'était rendu labourer sur sa ferme, et comme il ne revenait pas, sa femme, inquiète, dépêcha sur les lieux deux citoyens qui finirent par le trouver la tête fendue et un oeil arraché. Un faux mouvement avait précipité le tracteur dans un précipice, et le corps, par la force de la chute, avait roulé dans la rivière.

Outre son épouse, née Analda Massé, le défunt laisse deux filles, Mmes Arthur Cloutier (Anne) et Julienne Robert (Thérèse). Un frère, M. Adrien Ménard, de Montréal, lui survit également. Les funérailles ont eu lieu lundi dernier en l'église de Ste-Hélène, sous la direction de M. J.-N. Donais, d'Upton. La levée du corps fut faite par M. le curé Chs-Emile Hétu, qui chanta également le service, assisté des abbés Samuel Cusson, curé de St-Nazaire, et Hector Joyal, curé de St-Eugène, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Léo et Arthur Raymond, Noël Brouillard, Joseph Lorange, Sylvio Brossard et Ovide Chagnon. La quête fut faitte par MM. Robert Gauvin et Alphonse Robert. De nombreux parents et amis étaient présents aux funérailles.

—A la suite de la visite paroissiale, M. le curé C.-E. Hétu a annoncé que la paroisse comptait 227 familles, formant une population de 1,043 âmes.

—MM. et Mmes Alcide Dorais et Lucien Giroux, de Montréal, chez M. et Mme Donat Dorais.

—Chez MM. et Mmes Télesphore Guertin et Germain Forest, Mlles Fernande, Cécile et Mariette Guertin, ainsi que MM. Léo Millette et Raoul Lemieux, de St-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Adélard Massé, M. et Mme Georges Massé, de St-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Wilfrid Messier, M. et Mme Gérard Messier, de Montréal-Nord.

—M. et Mme Ambroise Bourret, de Montréal, en visite chez M. et Mme Roméo Déry.

—Chez M. et Mme Albert Trudel, M. et Mme Emile Desbiens et leur fils Guy, de Montréal.

—Chez M. et Mme Joseph Loranger, du 3ème Rang, MM. Roger et Réal Loranger, de Montréal.

—Chez M. et Mme Isidore Gaudet, M. René Gaudet, de St-Hyacinthe, et Mlles Cécile et Alice Gaudet, de Ste-Rosalie.

—Chez M. et Mme Ernest Beaudoin, Mlle Jacqueline Beaudoin, garde-malade à l'Hôpital St-Charles, Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Albert Laplante, MM. et Mmes Léopold Casavant, de Montréal, Gérard Laplante, de Pointe-Claire, et Raymond Laplante, de Drummondville.

—Chez M. et Mme Aurélien, Mlle Thérèse Fluette, de Ste-Madeleine.

—Chez M. et Mme Eugène Joubert, M. et Mme Edmond Lacharité, de Drummondville, et M. Laurent Laurier, des Etats-Unis.

—Chez Mme Maxime Ménard, M. et Mme Edgar Massé, de Beloeil.

—MM. et Mmes Télesphore Guertin et Germain Forest étaient les invités de M. et Mme Jean-Paul Vandal, de Granby.

—Un groupe de citoyens de la paroisse se sont rendus à Ville Jacques-Cartier pour assister à la bénédiction de quatre écoles.

:o:

Saint-Pie

On annonce pour samedi prochain le 25 novembre, en la salle paroissiale, une grande partie de cartes organisée par les dames fermières de la paroisse.

Il y aura de nombreux cadeaux pour les gagnants. Donc, tous à la salle samedi soir, à 8 heures.

—Dimanche, au cours de son sermon, M. le curé nous a annoncé que la paroisse avait dépassé son objectif au sujet de la souscription pour le Grand Séminaire. L'objectif de la paroisse était de $5,900.00, et à date il y a plus de $6,000.00 de recueilli, et il y a encore quelques souscriptions qui ne sont pas enregistrées.

—La quête pour les bancs a rapporté dimanche dernier la somme de $35.90 et la quête ordinaire, $50.46.

—Nous apprenons le mariage de M. Albert St-Pierre, fils de feus M. et Mme Raymond St-Pierre, avec Mlle Benoite Pichette, de St-Léon de Masquinongé.

Nos meilleurs voeux accompagnent M. et Mme St-Pierre.

—M. et Mme Léo Bousquet et leurs enfants Diane et Daniel étaient en visite dimanche soir chez M. et Mme Fernand Bousquet, à St-Hyacinthe.

—M. Rodrigue Martin et Lucien Lecours étaient à St-Hyacinthe lundi dernier.

—M. Roger Brodeur était en ville mardi dernier.

—Jeudi dernier, M. le vicaire Beauregard inaugurait une série de cours pour la préparation au mariage. Ces intéressantes causeries se donneront à la sacristie, et jeudi soir il y avait une très belle assistance.

Nous espérons que ces causeries porteront leurs fruits.

—Dimanche, après la grand'messe, il y avait assemblée des Dames de Ste-Anne, présidée par M. le curé Desmarais, aumônier de cette congrégation.

—Mardi dernier, il y avait une journée avicole à St-Damase, et tous les membres de la Coopérative Avicole Régionale de St-Damase étaient invités à s'y rendre. On sait qu'à St-Pie, il y a plusieurs aviculteurs qui font partie de cette coopération et s'y sont rendus en bon nombre.

—Ces jours derniers est décédé, à St-Hyacinthe, M. Georges Ethier, célibataire, âgé de 65 ans. Le service a été chanté à St-Pie et l'inhumation a eu lieu à St-Paul d'Abbotsford.

—M. Auray Langevin était à Montréal dernièrement pour un séjour de quelques jours chez des parents.

—On annonce pour bientôt une autre grande partie de cartes organisée par la Croix-Rouge de St-Pie, sous la présidence de M. et Mme Wilfrid Anctil.

On est assuré d'avance du succès de cette soirée et il y aura de nombreux et beaux cadeaux. Tous ceux qui connaissent M. et Mme Anctil savent qu'ils sont un peu là quand il s'agit d'organiser quelque chose.

St-Valerien

M. et Mme Ovila Pion, de St-Pie, de passage, dimanche, chez Mme Joseph Pion.

—M. et Mme Marcellin Deslandes, en promenade, dimanche, chez M. et Mme Adrien Deslandes.

—Mlle Jeannine Gévry, de Roxton-Pond, chez ses parents, M. et Mme Adélard Gévry, dimanche.

—M. et Mme Albert Champigny, de passage chez M. et Mme Lionel Bernier.

—M. et Mme Henri Bousquet, de St-Pie, de passage, dimanche, chez M. et Joseph Champigny.

—M. et Mme Hector Marc-Aurèle et leur fillette Réjeanne, en promenade aux Etats-Unis, en fin de semaine, chez leurs parents, M. et Mme Ovila Ravenelle.

—M. et Mme Hervé Petit, de Saint-Liboire, chez M. et Mme Dominique Petit, dimanche.

—M. et Mme Omer Messier et leurs enfants de St-Dominique, en promenade, dimanche, chez M. et Mme Elias Bernier.

—M. et Mme Georges Lussier, de St-Lambert, ainsi que Mlle Cécile Ducharme, e.g.m., de Montréal, en fin de semaine chez M. et Mme J.-P. Ducharme.

—M. et Mme Gérard Guillette et leurs enfants Jacques, Raymond, Louise et Lise, en promenade dimanche chez M. et Mme Arthur Harnois.

—M. et Mme Olivier Bienvenue visitaient, dimanche, leur parente, la Révérende Soeur Elie-de-Jésus, des Soeurs de la Présentation de Marie, à l'Ecole Normale Marie-Rivier, de St-Hyacinthe.

—M. et Mme Aimé Laplante et leur fils Rosaire visitaient dimanche M. et Mme Roland Champigny.

—A la réunion de mercredi dernier, au cours d'Orientation pour jeunes filles, M. l'abbé Laliberté, du Séminaire de St-Hyacinthe, était le conférencier. Il y eut aussi forum au cours de la réunion. Quarante-deux jeunes filles suivent ces cours.

:o:

Upton

Partie de cartes à Upton.

Samedi soir, à 8.30 heures p.m., à la salle paroissiale, une partie de cartes est organisée par le Cercle des Fermières, sous la direction de Mme Joseph Labonté, présidente du Cercle d'Upton.

De beaux prix seront offerts aux gagnants!

Bienvenue à tous le soir de la fête de Sainte Catherine!

Baptême.

Nos plus sincères félicitations à M. et Mme Lionel Marin, d'Upton, à l'occasion de la naissance de deux jumelles baptisées sous les prénoms de Marie-Gemma-Michelle.

Parrain et marraine: M. et Mme Fernand McDuff (Gemma Marin), oncle et tante de l'enfant.

La deuxième petite jumelle: Marie-Antoinette-Micheline. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Langlois (Antoinette Mayrand), de Québec, grands-parents de l'enfant.

Nos félicitations.

—Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Aimé Belval, hospitalisé à l'hôpital St-harles de St-Hyacinthe.

—Mme Cyrille Dumaine et ses enfants, Mlles Louise, Monique, Marie, MM. Jacques, Michel, André, quittent Upton pour aller demeurer à Montréal.

—M. Hermas Cardin, notaire à Upton, s'est rendu propriétaire de la résidence de Mme Cyrille Dumaine.

—M. Ernest Chouinard, d'Upton, s'est rendu acquéreur du magasin de M. Rosaire Lecourt.

—M. Rosaire Lecourt s'est rendu propriétaire de la ferme de M. Ernest Chouinard.

Décès.

A Upton, le 21 novembre, est décédé M. Alcidas McDuff, époux de première noce de Orseli Hébert, en deuxième noce de Rosilda Morissette.

Les funérailles eurent lieu vendredi à l'église paroissiale d'Upton, vendredi, à 9 heures.

Les clubs 4-H ne sont pas inactifs

Les clubs 4-H sont toujours à l'action et les nombreuses initiatives qu'ils réalisent montrent bien leur importance au point de vue économique. Ces clubs étant d'abord des clubs forestiers, ils s'occupent particulièrement de la conservation et de la protection des ressources forestières. Non seulement les membres désirent protéger la forêt contre les incendies, mais ils veulent aussi augmenter son rendement en faisant des travaux de sylviculture et de reboisement.

Un fait, qui attire spécialement l'attention de la population, est de voir ces jeunes 4-H planter de jeunes plants sous la direction de techniciens soit sur des terrains à vocation forestière ou soit encore sur des terrains en forêt qui ne sont pas regénérés naturellement. Des milliers d'arbres ont ainsi été plantés au cours de l'automne dans les différentes parties de la province. Un certain pourcentage de ces plants ont été expédiés des pépinières forestières du gouvernement provincial, mais la majorité des plants, qui ont servi au reboisement, sont des sauvageons qui ont été extraits en forêt par les membres 4-H eux-mêmes.

Ces jeunes arbres mis en terre donneront plus tard une récolte intéressante sur des terrains qui étaient improductifs ou qui auraient pris des années à être ensemencés d'essences forestières nécessaires à nos industries.

Saint-Paul d'Abbotsford

Plusieurs élèves du couvent se réunissaient hier soir et faisaient une fête-surprise à Mlle Laurence Côté, à l'occasion de son treizième anniversaire de naissance. Parmi ces dernières, citons: Mlles Lorraine Vaillancourt, Françoise Senay, Marcelle Tremblay, Fernande et Céline Choquette, Estelle Auger, Raymonde Brodeur, Simonne St-Jules et Lise Côté.

—La semaine dernière, avait lieu à la salle paroissiale du village la partie d'huîtres mixte annuelle, sous la présidence de MM. les Chevaliers de Colomb.

Il y eut un magnifique programme récréatif, sous la direction de M. Jean-Jacques Rochon. La bonne soupe aux huîtres fut préparée par Mme Roger Barrette. Tout contribua à rendre cette soirée très agréable.

—Dernièrement soir avait lieu chez M. et Mme Ovila Ménard une veillée partie de cartes.

Etaient présents: MM. et Mmes Arthur Brodeur, St-Césaire, Honoré Brodeur, H.-Paul Côté, Sergius Ménard, Roger Ménard, Jean-Claude Ménard.

—Mlle Huguette Fleury, en promenade dimanche chez ses parents, M. et Mme Emile Fleury.

—Mercredi dernier avait lieu, à la salle paroissiale, l'assemblée mensuelle des dames fermières. A l'occasion de la Sainte-Catherine, il y eut dégustation de la bonne tire traditionnelle et partie de cartes. Les heureuses gagnantes sont: Mmes Ovila Ménard, Mme Benoit, Mme Honoré Brodeur.

:o:

St-Simon

Samedi soir dernier avait lieu au sous-sol de l'église un souper aux fèves, au profit du Comité des Loisirs. Le souper commença vers 7.30 heures. Nous remarquions à la table d'honneur: Mgr Lacroix, évêque de la Baie d'Hudson, M. le curé Ravenelle, M. Jos. Fontaine, député, M. Paul St-Jean, maire de cette paroisse et Mme St-Jean ainsi que plusieurs autres personnes. Le souper terminé, il y eut un concours d'amateurs, le 1er prix fut gagné par M. Renald Gosselin, de Ste-Rosalie, le 2e par Mlle Girard, de St-Simon; on distribua des prix à tous les concurrents. Ce fut vraiment une soirée des plus intéressantes.

—M. Jean Bouvier est actuellement à l'institut du Bon Pasteur à Montréal afin de suivre des traitements.

Acton Vale

M. et Mme Hervé Tremblay, du Vermont, ont rendu visite en fin de semaine à M. Olivier Tremblay et à nombre d'autres parents.

—MM. Sylvio Boisvert et Germaine Lussier se sont rendus à Boston, pour affaire, au cours de la semaine.

—M. et Mme Léopold Mayer et leurs fillettes, Pierrette et Lise, ont passé le dimanche chez M. et Mme Ludger Bachand.

—Un groupe des membres de la Chambre de Commerce des Jeunes d'Acton Vale se sont rendus à Saint-Hyacinthe, samedi dernier, et ont visité la célèbre manufacture d'orgues Casavant et Frères Limitée. Le voyage eut lieu à l'occasion de la "Semaine Provinciale" d'activité des Jeunes Chambrbes du 5 au 12 novembre. Dirigé par M. Fernand Gagnon, président de la Jeune Chambre d'Acton Vale, le groupe fit la rencontre des dirigeants de la Chambre des Jeunes de Saint-Hyacinthe.

—Les Chevaliers de Colomb du Conseil 2825 d'Acton Vale ont eu leur déjeuner-communion dimanche dernier. Les membres entendirent la messe à la chapelle du couvent, puis ils se rendirent à la salle Charlebois, pour un déjeuner aux fèves. Le R.P. Boisvert, o.p. du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, était le conférencier invité. Il avait choisi pour titre de sa causerie: "La guerre de Corée est-elle pour les Coréens une punition de Dieu".

—Mme Marcel Demers, de Saint-Hyacinthe, était dernièrement en visite chez ses parents, M. et Mme Demers, d'Acton Vale.

:o:

St-Liboire

Vente de propriété.

M. Hyacinthe Laliberté a vendu sa propriété, au village, à M. Albert Deslandes, de St-Valérien de Shefford.

—M. Georges Dauphinais a vendu sa terre à Mme Juliette Langelier.

—M. Stanislas Beaudry a vendu sa propriété à Mme Rose-Anna Deslandes-Adam, au village.

:o:

En décembre 1949, la population de l'Ecosse était estimée à 5,172,000 habitants.

Un appareil automatique d'une manufacture anglaise fait un balai ordinaire en 40 secondes.

St-Dominique

M. et Mme Gérard Joyal née Jacqueline Tétreault, sont les heureux parents d'une fille baptisée: Marie-Lise-Claudette. Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Joyal, de Saint-Cyrille de Wendover.

—M. et Mme Maurice Ledoux, de Montréal, étaient de passage chez M. et Mme Arthur Benoit dimanche dernier.

—M. et Mme Marcel Gosselin ainsi que M. Omer Ménard étaient en visite dimanche dernier chez M. Domina Chicoine, leurs parents.

—Voici les noms des familles qui ont été intronisées au Sacré-Coeur: MM. Charles Dion, Alfred Cordeau, Lucien Cordeau, J.-Eugène Chagnon, L.-P. Chicoine, Dr Antonatien St-Pierre, Mme Gaston Lussier, Mlle Marie-Louise Chagnon.

:o:

St-Judes

—M. Omer Plouffe a fait encan de tout son stock. Plusieurs personnes venant de toutes les paroisses environnantes se rendirent sur les lieux.

—M. et Mme Napoléon Sansoucy, de St-Ours visitaient M. et Mme Wilfrid Charbonneau ainsi que M. et Mme Albert Sansoucy.

—C'est avec regret que nous apprenons que M. Hormisdas Gaudreault est hospitalisé à l'hôpital St-Charles. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Dimanche soir dernier eut lieu à la salle paroissiale des vues sur Notre-Dame de Lourdes, aussi un peu de comique donné par le Rév. Frère Osias, Mariste. La salle se remplit et tous en garderont un bon souvenir.

La famille entière se régalera Fèves CUITES AU FOUR Heinz 4 SORTES POUR TOUS LES GOÛTS 57 B-60F

VOUS SEREZ ACCEPTÉ SI VOUS ÊTES

1. Citoyen canadien ou sujet britannique.
2. Agé de 17 à 29 ans.
3. Célibataire.
4. Si vous satisfaites aux exigences de l'armée.
5. Si vous offrez de servir n'importe où.

PRÉSENTEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU

DEPOT D'EFFECTIFS No 4,
772 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q.

Pour actionner son canon anti-avion, cet artilleur a besoin d'une équipe — un groupe de spécialistes formés à penser et à agir vite, à combattre comme un seul homme. Il faut du temps pour former une telle équipe: les artilleurs doivent apprendre le maniement d'instruments scientifiques modernes — appareils d'électronique, de radar, de radio, de téléphone — il leur faut s'habituer à coordonner parfaitement leurs mouvements avec ceux de leurs camarades.

L'Armée active du Canada a besoin d'hommes en ce moment . . . elle a besoin de jeunes gens alertes prêts à commencer tout de suite leur instruction comme artilleurs anti-avions. Prenez votre place à côté des défenseurs de votre pays. Présentez-vous tout de suite à l'entrainement. Rendez le Canada fort — agissez maintenant!

GARDONS LE CANADA FORT

Entrez dans l'ARMÉE ACTIVE DU CANADA dès maintenant!